

**Universités francophones**

**Perspectives  
et  
priorités  
de la  
recherche  
au  
Liban**

Avant-propos de Michel Guillou  
Préface de Michel Eddé



CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

**FMA**



Perspectives et priorités  
de la recherche  
au Liban

### **Avertissement**

Le présent ouvrage rassemble les textes des allocutions prononcées à l'occasion du séminaire « Perspectives et priorités de la recherche au Liban ». Ce séminaire s'est déroulé à Beyrouth les 6 et 7 juillet 1994.

Les textes ont été relus et corrigés par les services de l'AUPELF-UREF.

Ayant pu évoluer depuis la date des allocutions, les titres ou fonctions de leurs auteurs sont ceux qu'ils portaient au moment de la tenue du séminaire.

**Séminaire  
6 et 7 juillet 1994  
Beyrouth**

# Perspectives et priorités de la recherche au Liban

Sous le double patronage du ministre de la Culture et de  
l'Enseignement supérieur de la République libanaise  
et du ministre de l'Enseignement supérieur et  
de la Recherche de la République française



Organisé par l'AUPELF-UREF et le CNRS-France avec la participation du CNRS-Liban, de l'Université Libanaise, de l'Université de Balamand, de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, de l'Université Saint-Joseph et le concours de l'ambassade de France.

**ISBN 2-920021-56-7**

**Dépôt légal**

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale de France

**Éditions AUPELF-UREF**

3032, boulevard Édouard Monpetit  
Montréal, Québec, Canada H3T1J9  
© 1995, Montréal

# La collection Universités francophones

La diffusion de l'information scientifique et technique est un facteur essentiel du développement. Aussi dès 1988, l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF), mandatée par les Sommets francophones pour produire et diffuser revues et livres scientifiques, a créé la collection Universités francophones.

Lieu d'expression de la communauté scientifique de langue française, Universités francophones vise à instaurer une collaboration entre enseignants et chercheurs francophones en publiant des ouvrages, coédités avec des éditeurs francophones, et largement diffusés dans les pays du Sud, grâce à une politique tarifaire préférentielle.

Quatre séries composent la collection :

- Les manuels : cette série didactique est le cœur de la collection. Elle s'adresse à un public de deuxième et troisième cycles universitaires et vise à constituer une bibliothèque de référence couvrant les principales disciplines enseignées à l'université.

- Sciences en marche : cette série se compose de monographies qui font la synthèse des travaux de recherche en cours.

- Actualité scientifique : dans cette série sont publiés les actes de colloques organisés par les réseaux thématiques de recherche de l'UREF.

- Prospectives francophones : s'inscrivent dans cette série des ouvrages de réflexion donnant l'éclairage de la francophonie sur les grandes questions contemporaines.

Notre collection, en proposant une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la francophonie, contribue efficacement à promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme dans la recherche internationale.

Professeur Michel Guillou  
Directeur général de l'AUPELF  
Recteur de l'UREF



# Sommaire

Avant-propos.....	11
<b>M. Michel Guillou</b> <i>Directeur général de l'AUPELF, Recteur de l'UREF</i>	

Préface .....	13
<b>M. Michel Eddé</b> <i>Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur de la République libanaise</i>	

## Séance d'ouverture

<b>M. Jean-Pierre Lafon</b> .....	17
<i>Ambassadeur de France au Liban</i>	

<b>M. André Berroir</b> .....	19
<i>Représentant le directeur général du CNRS</i>	

<b>Mme Leila Rezk</b> .....	21
<i>Directeur de cabinet du Directeur général de l'AUPELF-Recteur de l'UREF</i>	

<b>M. Michel Eddé</b> .....	25
<i>Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur de la République libanaise</i>	

## Etat des lieux de la recherche au Liban

La recherche à l'Université Libanaise : bilan et perspectives .....	31
<b>M. le Professeur Chafic Mouallem</b> <i>Représentant M. le Recteur de l'Université Libanaise</i>	

L'organisation de la recherche à l'Université de Balamand .....	37
<b>M. le Professeur Georges N. Nahas</b> <i>Représentant M. le Recteur de l'Université de Balamand</i>	

La recherche à l'Université Saint-Esprit de Kaslik .....	41
<b>M. le Révérend Père Elie Khalifé</b> <i>Recteur de l'Université Saint-Esprit de Kaslik</i>	
L'état de la recherche à l'Université Saint-Joseph .....	43
<b>M. le Révérend Père Sélim Abou</b> <i>Vice-Recteur de l'Université Saint-Joseph</i>	
L'organisation de la recherche au Canada .....	49
<b>Mme Louise Dandurand</b> <i>Présidente du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada</i>	
Synthèse .....	53
<b>Mme Fadia Kiwan</b> <i>Conseiller du ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur de la République libanaise</i>	

## Les outils stratégiques de la recherche

La maîtrise des outils stratégiques de la recherche : décloisonnement, multidisciplinarité et évaluation .....	59
<b>M. le Révérend Père Georges Hobeika</b> <i>Doyen de la Faculté de Philosophie et des Sciences humaines de l'Université Saint-Esprit de Kaslik</i>	
Les stratégies francophones d'une politique de recherche concertée.....	63
<b>M. Georges N. Nahas</b> <i>Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Balamand</i>	
L'université et la recherche .....	67
<b>M. Alain Nemoz</b> <i>Responsable des relations internationales de l'Université Joseph Fourier (Grenoble I), Président de la commission recherche de la Conférence des présidents d'universités (CPU)</i>	
Le chercheur, outil et promoteur de la recherche .....	73
<b>M. Tanios Elhage</b> <i>Doyen de la Faculté de Génie de l'Université Libanaise</i>	

## La valorisation de la recherche

<b>M. Sélim Catafago</b> .....	81
<i>Doyen honoraire de la Faculté d'Ingénierie de l'Université Saint-Joseph</i>	
Invention d'un modèle national de technopole et valorisation de la recherche au Liban .....	83
<b>M. Rudolph El-Kareh</b> <i>Secrétaire général de MEDEAS, association pour la coopération et le dialogue scientifique et technique euro-arabe et méditerranéen</i>	
Le CNRS (France) et les entreprises : la recherche à objectifs partagés, la protection des résultats, les transferts de technologie.....	91
<b>M. Pierre Vergnon</b> <i>Directeur de la mission des relations avec les entreprises du CNRS-France</i>	

## Quel type de coopération multilatérale et bilatérale avec le Liban dans l'espace francophone

Dépayser la recherche : de la nécessité d'un inventaire partiellement francophone du paysage libanais.....	101
<b>M. Ahmad Beydoun</b> <i>Professeur à l'Université Libanaise</i>	

L'expérience de l'Université des Nations unies .....	107
<b>M. Christian de Clerq</b> <i>Assistant spécial du coordonnateur des Nations unies, UNARDOL</i>	

## Synthèse des ateliers

Environnement littoral : Pour une sauvegarde du patrimoine maritime .....	113
<b>Président : M. Hratch Kouyoumjian</b> <i>Directeur du Centre d'études maritimes de Jounieh</i>	
<b>Rapporteur : M. Pierre Papon</b> <i>Directeur général de l'IFREMER</i>	
Lieu : Université Saint-Esprit de Kaslik	

Agronomie : Cinq recommandations pour une relance concertée des activités de recherche .....	119
<b>Président : M. Jean Razungles</b> <i>INRA</i>	
<b>Rapporteur : M. Mouïñ Hamzé</b> <i>Doyen de la Faculté d'Agronomie de l'Université Libanaise</i>	
Lieu : Faculté d'Agronomie de l'Université Libanaise	

Sciences de l'ingénieur : Les axes prioritaires de la recherche .....	125
<b>Président : M. Elie Absi</b> <i>Professeur à l'Ecole centrale de Paris</i>	
<b>Rapporteur : M. Maroun Asmar</b> <i>Doyen de la Faculté d'Ingénierie de l'Université Saint-Joseph</i>	
Lieu : Ecole supérieure d'ingénieurs de Beyrouth	

Sciences sociales : Etats des lieux de la recherche .....	131
<b>Président : M. le Révérend Père Sélim Abou</b> <i>Vice-Recteur de l'Université Saint-Joseph</i>	
<b>Rapporteur : M. Jean Hannyoy</b> <i>Directeur du Cermoc</i>	
Lieu : Université Saint-Joseph, Campus des sciences médicales	

Sciences de l'homme : Situation actuelle et perspectives d'avenir .....	137
<b>Président : Mme Louise Dandurand</b> <i>Présidente du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada</i>	
<b>Rapporteur : M. Nassif Nassar</b> <i>Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Libanaise</i>	
Lieu : Université Libanaise, Rectorat	

Etudes urbaines : Conjuguer les efforts de la recherche et de la formation .....	141
<b>Président : M. Ziad Akl</b> <i>Doyen de l'Institut d'urbanisme de l'ALBA, Université de Balamand</i>	

**Rapporteur : M. Jean-Charles Depaule**  
*Directeur de recherche au CNRS, IREMAN*  
Lieu : ALBA, Centre de recherche urbaine

Sciences fondamentales : Recommandations pour une relance de la recherche ..... 145

**Président : M. André Berroir**  
*CNRS-France*  
**Rapporteur : M. Raji Abou-Chacra**  
*Responsable du département sciences naturelles au CNRS-Liban*  
Lieu : CNRS-Liban

Archéologie : Pour une reconstitution d'une coordination de la recherche ..... 149

**Président : M. Camille Asmar**  
*Directeur général des Antiquités*  
**Rapporteur : M. François Villeneuve**  
*Directeur de l'IFAPO*  
Lieu : Université Saint-Joseph, Campus des sciences médicales

Sciences médicales : Améliorer la qualité de la recherche ..... 155

**Président : M. Philippe Lazar**  
*Directeur général de l'INSERM*  
**Rapporteur : M. Pierre Farah**  
*Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Saint-Joseph*  
Lieu : Université Libanaise, Sin el-Fil

## Séance de clôture

Rapport de synthèse sur la recherche scientifique au Liban ..... 161

**M. le Révérend Père Jean Ducruet**  
*Recteur de l'Université Saint-Joseph*

La coopération multilatérale francophone : une nouvelle approche ..... 169

**M. Michel Guillou**  
*Directeur général de l'AUPELF, Recteur de l'UREF*

Réflexions sur la coopération bilatérale ..... 175

**M. François Fillon**  
*Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République française*

**Michel Guillou**

*Directeur général de l'AUPELF*

*Recteur de l'UREF*

## Avant-propos

En janvier 1993, l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF) prenait l'initiative d'inviter à Paris l'ensemble des responsables libanais de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin d'engager une réflexion sur les voies et moyens de relancer une coopération dans le cadre de l'Université des réseaux d'expression française (UREF).

A la demande des recteurs, doyens et chercheurs concernés, il fut convenu de la nécessité de mettre en place un séminaire sur les problèmes de la recherche scientifique au Liban et de ses priorités après une longue période de guerre.

C'est en réponse à cette demande que l'AUPELF-UREF, associée au CNRS français, organisa, au Liban, les 6 et 7 juillet, à l'occasion de la visite officielle de Monsieur François Fillon, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du gouvernement français, un séminaire sur le thème : « Perspectives et priorités de la recherche scientifique au Liban ».

Cette initiative témoigne d'une volonté partagée de développer une coopération avec les chercheurs et universitaires francophones du Liban qui, si elle n'a jamais été totalement interrompue par les longues années de crise, doit être restaurée, amplifiée et consolidée.

Après un exposé sur la situation de la recherche en France, au Québec, dans la communauté française de Belgique et au Liban, un premier débat a porté sur les différents outils stratégiques de la recherche et de sa valorisation. Enfin, une large place a été consacrée à des ateliers de travail centrés sur des thématiques retenues par les chercheurs et enseignants libanais pour leur intérêt en matière de développement de la recherche dans leur pays.

Neuf ateliers se sont déroulés simultanément sur les thèmes de l'agronomie, des sciences

fondamentales, des sciences de l'ingénieur, de la santé publique, de l'archéologie, de l'océanographie, des sciences sociales et humaines et enfin, des études urbaines.

Ces séances de travail ont permis de déboucher sur des propositions concrètes de formation et de recherche partagée à vocation régionale. D'ores et déjà, un DEA commun aux universités francophones du Liban a été mis en place dans le domaine de l'agriculture durable. Des filières francophones ouvriront bientôt leurs portes dans le domaine des sciences de l'ingénieur et des sciences sociales, du droit et de la gestion. Ces pôles d'excellence régionaux, mis en place sur une base multilatérale francophone, seront autant de centres d'excellence susceptibles de répondre aux besoins exprimés lors du séminaire dont les actes sont publiés dans la collection Universités francophones.

## Préface

L'activité de recherche est primordiale dans le secteur de l'enseignement supérieur et elle l'est davantage au niveau national.

Elle constitue une condition à l'avancement du savoir. Elle est un indice et un facteur de développement.

Au Liban, le foisonnement des publications et la fécondité dont font preuve les chercheurs en dépit des conditions difficiles de travail et de l'absence d'encadrement, témoignent, si besoin est, de l'exceptionnelle richesse de notre potentiel humain.

Un véritable capital dont la mise en valeur dans cette phase cruciale de reconstruction du pays, doit figurer au tableau des priorités.

Promouvoir la recherche en la dotant de moyens, en offrant des cadres de travail adéquats, en instaurant des mécanismes et des instances d'évaluation, pour répondre de nous-mêmes aux exigences et aux besoins de notre société, est un défi permanent.

Asseoir une véritable politique de la recherche qui vise à une mobilisation et une valorisation systématiques des résultats avec l'appui des partenaires du secteur économique et de l'ensemble de la société civile est un objectif à atteindre.

Dans cette optique l'initiative de l'AUPELF-UREF, du CNRS français en collaboration avec le CNRS libanais et des universités francophones du Liban, mettant à jour les lacunes et handicaps de la recherche au Liban, les obstacles que rencontrent les chercheurs, les contraintes qu'ils subissent, mais également les espoirs et les priorités pour l'avenir, ne peut qu'être vivement saluée.

Michel Eddé

L'intérêt de ce séminaire est d'autant plus grand qu'il permet, en réunissant des équipes de différentes institutions, de profiter de l'échange en confrontant les expériences respectives.

Quant au Liban, il ne peut que se féliciter d'un partenariat avec des institutions francophones.

L'appui à la recherche et la valorisation de ses ressources humaines sont autant d'atouts qui le resitueraient dans sa vocation régionale et internationale de centre de rayonnement intellectuel.

# Séance d'ouverture

**M. Jean-Pierre Lafon**

*Ambassadeur de France au Liban*

**M. André Berroir**

*Représentant le directeur général du CNRS*

**Mme Leila Rezk**

*Directeur de cabinet du*

*Directeur général de l'AUPELF, Recteur de l'UREF*

**M. Michel Eddé**

*Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur  
de la République libanaise*



**Jean-Pierre Lafon**

*Ambassadeur de France au Liban*

Laissez-moi tout d'abord vous dire la profonde joie qui est la mienne d'accueillir ce matin un aréopage scientifique d'une telle qualité au sein de cet espace culturel qui – vous l'aurez certainement constaté en arrivant ici – est, comme le Liban, en pleine reconstruction.

Laissez-moi vous dire aussi que cette manifestation revêt pour moi une importance particulière puisque c'est l'une des toutes premières auxquelles je participe en ma qualité de représentant de la France au Liban, et que tout ce qui contribue au rayonnement de la culture scientifique francophone en ce pays conforte une tradition à laquelle je suis particulièrement attaché.

Au-delà de la satisfaction ainsi exprimée, permettez-moi de voir dans la tenue de ce séminaire organisé par l'AUPELF-UREF en collaboration avec le CNRS français, plus qu'un encouragement : la manifestation éclatante de la relance des échanges de haut niveau, en langue française, entre le Liban et la communauté scientifique internationale.

Après près de deux décennies de difficultés extrêmes, le Liban renoue pleinement avec la coopération internationale, et tout particulièrement avec le monde de la francophonie.

Dans ce pays où le bilinguisme constitue l'un des aspects les plus évidents et les plus authentiques de son identité culturelle, toutes les conditions sont réunies pour que s'instaurent, au-dessus même du discours politique, le dialogue des esprits et le renouveau des échanges scientifiques.

Si la réalisation de ces journées symbolise ce renouveau, la qualité et le nombre des participants réunis par le professeur Michel Guillou, directeur général de l'AUPELF, recteur de l'UREF, soulignent l'importance que toutes les instances concernées – françaises et libanaises – accordent au renforcement de la coopération dans un domaine – *la recherche scientifique* – qui

seul est susceptible de redonner aux institutions universitaires et de recherche libanaises la place éminente qui était la leur avant la guerre.

C'est dans cette perspective que je souhaite que cette réunion puisse déboucher sur des recommandations concrètes, suivies de retombées immédiates dans le cadre de projets correspondant aux véritables besoins et priorités des universités et instituts de recherche du Liban.

Car s'il n'y a pas de développement envisageable sans application de la recherche, avant cela, il n'y a tout simplement pas d'universités dignes de ce nom sans recherche organisée en leur sein.

Je suis certain que l'ensemble des participants à ce séminaire auront à cœur de proposer des actions tangibles, susceptibles d'être mises en œuvre, avec le concours de tous, dans les délais les plus rapides. C'est l'intérêt de tous les partenaires concernés et je suis certain que les représentants des grands instituts de recherche français ici présents – et que je tiens à saluer – partagent ce point de vue.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bon courage dans vos travaux et à former le vœu que cette collaboration puisse se développer et s'épanouir pour le plus grand bien de tous.

Me trouvant au Liban, je suis convaincu qu'il en sera ainsi.

**André Berroir**

*Représentant le directeur général du CNRS*

J'interviens ici au nom de François Kourilsky, directeur général au CNRS, qui souhaitait participer à ce séminaire mais n'a pu le faire en raison d'obligations administratives impossibles à déplacer.

Je voudrais dire tout l'intérêt que portent le CNRS et les organismes français de recherche représentés dans cette salle au bon déroulement des travaux de cette réunion.

La recherche n'étant importante que si elle est excellente, l'intérêt bien compris des organismes français est d'avoir des partenaires d'excellence, donc d'aider au développement là où les germes d'excellence peuvent être décelés.

La recherche au Liban a toujours eu des liens privilégiés avec la recherche française et, malgré le traumatisme violent que ce pays a subi ces liens restent de qualité : 14 chercheurs titulaires du CNRS sont de nationalité libanaise, tout comme 7 chercheurs associés et, ce qui est plus important encore, 84 thésards libanais sont en formation dans les laboratoires du CNRS.

Le protocole d'accord entre le CNRS et le Conseil national de la recherche scientifique libanais, signé en 1979 et mis en sommeil pendant la guerre, a été réactivé en 1993.

Le CNRS participe à partir de 1994 au financement des bourses Rammal.

La visite au CNRS en mars 1994 de MM. Georges Tohmé et Hafer Kobeissi a permis de mettre sur les rails le projet de séminaire d'aujourd'hui (préparé en concertation entre l'AUPELF-UREF, le CNRS et les autorités libanaises).

La préparation de ce séminaire a fait apparaître la complexité et les difficultés de la situation, mais aussi le potentiel de développement dynamique.

Les représentants des organismes français sont ici, tout d'abord, pour écouter et analyser la situation dans les différents domaines mais notre souhait est que les discussions qui vont avoir lieu se *concrétisent* rapidement par la consolidation de projets existants et par le lancement effectif de projets nouveaux de qualité.

Pour que ceci se réalise vraiment, les discussions efficaces doivent être privilégiées. C'est pourquoi je termine immédiatement mon intervention en souhaitant un réel succès à ce séminaire.

**Leila Rezk**

*Directeur de cabinet du*

*Directeur général de l'AUPELF, Recteur de l'UREF*

Le monde est actuellement dans un immense et, à première vue, dangereux tumulte. Ces dernières années ont vu des changements radicaux dans le paysage géopolitique que dessinent les continents. La chute brutale d'un empire, l'éclatement de fédérations, la faillite des idéologies qu'elles soient communistes ou ultralibérales, les guerres civiles et internationales qui se multiplient comme autant de réveils des nationalismes, des cultures, des religions, les doutes européens, le débat fondamental sur le développement durable, sont autant d'événements et de dislocations qui nous interpellent et nous invitent à une réflexion sur notre avenir commun.

Quarante-neuf Etats qui partagent une histoire, une culture, une langue, des valeurs communes ont créé un espace géopolitique et géoculturel auquel nous participons et auquel participe le Liban aussi.

Il est avant tout un espace de solidarité agissante d'échanges et de partage.

C'est donc dans un contexte francophone que nous nous situons aujourd'hui car au moment où l'impuissance des Etats, des gouvernements, des idéologies se révèle dans un monde devenu ingouvernable, soumis à un monétarisme généralisé qui dissout les identités culturelles et linguistiques, et ignore les aspirations des sociétés et des individus, la francophonie constitue un espace de cohésion, de proposition et d'innovation, un laboratoire d'humanité capable d'apporter des réponses nouvelles aux défis contemporains.

Dans un monde donc en profonde mutation, où la recherche occupe une place essentielle dans le développement et la vie des sociétés, les chercheurs francophones dans leur ensemble ne pouvaient rester muets. Il était de la responsabilité de notre institution, opérateur des Sommets francophones pour l'enseignement supérieur et la recherche, de provoquer une

concertation en fonction des enjeux soulevés pour faire le point de nos idées, de nos positions et de nos engagements. Nous l'avons fait en décembre 1993 à Abidjan dans le cadre des Assises francophones de la recherche, où plusieurs d'entre vous étaient présents.

Nous avons analysé les forces et les faiblesses de la recherche francophone, étudié les différentes typologies et structures d'organisation de la recherche, posé le problème de la formation et de l'enracinement des chercheurs et exploré les types de partenariat possible entre nous en français.

Une charte et un plan d'action ont été adoptés qui régissent aujourd'hui notre coopération en matière de recherche dans l'espace francophone.

Les chefs d'Etats et de gouvernement ayant le français en partage ont apporté leur appui à notre initiative en créant un Fonds francophone de la recherche avec une première dotation à hauteur de 27 millions de francs français qui nous permettent de mettre en place les priorités dégagées à Abidjan.

Pourquoi, aujourd'hui, un séminaire intitulé « Perspectives et priorités de la recherche au Liban » ?

Faut-il à nouveau préciser le rôle de la recherche scientifique dans le développement d'un pays ?

M. Pierre Papon nous disait aux Assises que la science, et donc l'esprit scientifique, apporte une conception du monde avec des modes de raisonnement qui rendent possible la prévision. En fait, la connaissance scientifique est reconnue dans les pays dits développés comme une valeur, mais elle ne peut constituer un monde clos isolé de son environnement économique et social.

Elle ne peut être conçue que si elle est impliquée dans les problèmes de société, donc de développement.

La recherche rend possible et fiable l'expertise scientifique avant la prise de décision politique ou économique. En outre, depuis 30 ans, la pratique de la recherche dans certains pays, nous permet aussi de comprendre qu'une forte coopération entre institutions (organismes de recherche, universités et entreprises) est un modèle fécond.

Nous ferons ensemble l'état des lieux de la recherche au Liban. M. Georges Tohmé l'a fait aux Assises et nous a parlé des difficultés que le Liban a traversé pendant plusieurs années de guerre, la destruction des institutions, le départ de nombreux chercheurs, la réduction des

moyens financiers. Un processus de restructuration est engagé, nous souhaitons aujourd'hui y contribuer. Je crois que la reconstruction de la recherche est une chance pour le Liban.

Certes, la conception d'une stratégie adaptée pour relancer la recherche prenant en compte les spécificités du Liban est nécessaire. Elle se fera par les responsables de la recherche de ce pays. Notre propos n'est pas, dans le cadre de ce séminaire, d'apporter des réponses toutes faites ou de proposer des modèles préétablis. Les autorités universitaires libanaises, réunies par l'AUPELF-UREF à Paris en janvier 1993, ont souhaité engager une réflexion autour des problèmes de la recherche et de ses priorités après la guerre.

Nous répondons à cette préoccupation à la lumière des expériences d'autres pays tels que la France ou le Québec. Nous proposons un partenariat amplifié et utile.

Ensemble, et dans le cadre de 9 ateliers par grande discipline, nous pourrions élaborer des actions prioritaires, des projets à long terme, des partenariats multiples en synergie avec le bilatéral, le régional, j'entends le monde arabe et la Méditerranée, et l'international.

Je pense que nous devons faire l'effort de rationaliser les moyens, de favoriser le potentiel scientifique existant, toutes institutions confondues.

Nous devons faire preuve d'imagination, essayons de faire abstraction de nos incertitudes. Dans un contexte dont nous n'ignorons nullement la complexité et les difficultés, inscrivons-nous délibérément dans une nouvelle approche, moderne, novatrice.

Un organisme international comme l'AUPELF-UREF est un lieu neutre et riche de l'apport de tous. Son principe premier est de mener des actions de coopération dans le respect de l'identité de chacun des partenaires.

D'ailleurs, la recherche scientifique est foncièrement universelle.

Le CNRS français, que je remercie tout particulièrement pour son intérêt et son soutien à ce projet, s'est associé à nos efforts et à ceux du CNRS libanais et des universités libanaises pour organiser ce séminaire.

Leurs Excellences les ministres Michel Eddé et François Fillon ont accordé leur patronage et leur appui sans réserve à cette manifestation qui n'aurait pu se tenir effectivement sans le concours déterminant du service culturel de l'ambassade de France.

Pour ma part, ce séminaire, je l'ai souhaité, parce que je suis intimement convaincue qu'il correspond à un besoin crucial du Liban dans le contexte actuel de sa reconstruction. Je suis persuadée que nous aurons tous à cœur d'élaborer des projets cibles, pertinents, conçus en commun et d'intérêt général.

Leila Rezk

Allions nos efforts et nos intelligences pour apporter chacun modestement mais efficacement, notre pierre à l'édifice à construire.

Je vous remercie.

**Michel Eddé**

*Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur  
de la République libanaise*

Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue aux organisateurs, c'est-à-dire à l'AUPELF-UREF et au CNRS-France, ainsi qu'aux autres participants à ce séminaire qui viennent des différents pays francophones amis du Liban, à savoir, la France, le Canada, la Belgique et la Suisse.

Bienvenue aussi aux chercheurs et responsables du CNRS-Liban et aux universitaires et chercheurs libanais ici présents, de l'Université Libanaise, de l'Université Saint-Joseph, de l'Université du Saint-Esprit Kaslik, et de l'Université de Balamand.

Sont également les bienvenus parmi nous, les universitaires et chercheurs de l'Université américaine de Beyrouth et de l'Université arabe de Beyrouth, qui ont bien voulu prendre part à ce séminaire.

La communauté scientifique libanaise fait honneur au Liban. Elle a toujours constitué, par-delà les aléas et les vicissitudes de la guerre, un espace privilégié de rencontres et d'échanges.

C'est dans la même optique que se réunissent aujourd'hui les scientifiques français, canadiens, belges, suisses et libanais.

La présente rencontre, qui a le Liban pour centre d'intérêt, a pour objectif le renforcement des capacités de ses ressources humaines, qui sont d'ailleurs son capital principal, ainsi que le développement de ses capacités scientifiques et technologiques.

Je voudrais rappeler le contexte dans lequel cette rencontre a été préparée. En réalité, ce séminaire doit être placé sous le signe de la fidélité aux engagements.

C'est effectivement une promesse de l'AUPELF-UREF, qui nous a été faite le 18 janvier

1993 à Paris, lors des Journées libanaises, et qui est aujourd'hui tenue.

Pourquoi la recherche au Liban ? Parce que lors des réunions de Paris les 18 et 19 janvier 1993, les recteurs, doyens et autres responsables des universités francophones du Liban ont formulé le besoin d'examiner, avec leurs homologues francophones et avec les responsables de quelques grands organismes de recherche dans la communauté francophone, l'état de la recherche au Liban et les moyens à mettre en œuvre pour renforcer ce champ d'activité essentiel au développement du pays.

L'objectif est double : consolider, d'une part, les capacités du parc scientifique libanais pour que la recherche scientifique au Liban devienne un foyer d'excellence, comme l'a été et l'est toujours, l'enseignement universitaire au Liban depuis des dizaines d'années. Et, d'autre part, renforcer les capacités et les moyens des chercheurs et universitaires libanais, tout en élargissant leur champ d'action aux multiples cercles concentriques de la coopération scientifique bilatérale et multilatérale francophone.

Nous apprécions vivement cet intérêt manifesté à l'égard de notre pays, à un moment critique et une période charnière de son histoire. Car c'est maintenant que se joue l'avenir du Liban, à l'heure où nous sommes engagés dans notre action de recouvrement de notre souveraineté nationale sur notre territoire occupé au Sud et en Békaa-Ouest, de reconstruction de nos infrastructures, de réhabilitation de nos ressources humaines, et de renforcement des capacités de notre potentiel humain.

Nous sommes très heureux que nos amis scientifiques francophones soient présents parmi nous durant cette période. Leur présence nous réconforte tout particulièrement. Elle nous donne l'occasion d'un échange fructueux qui nous permet de dégager des axes de réflexion et d'activités tournés vers l'avenir, et nous associe aux autres peuples amis dans une œuvre de développement et de progrès.

Nous sommes confiants que les échanges de ce séminaire seront d'une grande utilité pour nos universitaires et chercheurs libanais, et que ce séminaire aura donné ainsi, une nouvelle impulsion à la recherche au Liban, dont la cheville ouvrière est notre CNRS, en coopération avec les universités, en même temps qu'il aura contribué à consolider les liens des scientifiques libanais avec la communauté scientifique francophone.

Bienvenue donc à tous et meilleurs souhaits pour les réunions de travail que vous allez tenir pendant ces deux jours, en attendant de vous rencontrer à nouveau dans une séance de synthèse pour examiner ensemble les conclusions de ces journées d'échange.

# Etat des lieux de la recherche au Liban

Président

**Mme Leila Rezk**

*Directrice du Cabinet de*

*l'Institut National de Recherche de l'IRF*

Président

**Mme Fadia Kiwan**

*Coordinatrice de la Section des Activités de Recherche et de l'Innovation Supérieure*

*de l'Institut National de Recherche*



# Etat des lieux de la recherche au Liban

**M. le Professeur Chafic Mouallem**

*Représentant M. le Recteur de l'Université Libanaise*

**M. le Professeur Georges N. Nahas**

*Représentant M. le Recteur de l'Université de Balamand*

**M. le Révérend Père Elie Khalifé**

*Recteur de l'Université Saint-Esprit de Kaslik*

**M. le Révérend Père Sélim Abou**

*Vice-Recteur de l'Université Saint-Joseph*

**Mme Louise Dandurand**

*Présidente du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada*

**Mme Fadia Kiwan**

*Conseiller du ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur*



**Georges Tohmé**

*Président du conseil d'administration  
du CNRS-Liban*

## Le CNRS libanais et l'état de la recherche jusqu'à 1993\*

Avant de vous exposer l'état des lieux de la recherche scientifique au Liban jusqu'à 1993 et son état en 1994, permettez-moi de vous présenter le Conseil national de la recherche scientifique du Liban.

### **I. LE CNRS LIBANAIS**

C'est un organisme autonome placé sous la tutelle du chef du gouvernement. Il coordonne la recherche sur le plan national et en est le responsable. C'est un conseil de la recherche scientifique et non un centre comme en France. Ce conseil peut cependant créer des centres de recherche pour étudier des sujets qui manquent dans les universités du Liban et qui sont en général d'ordre pratique (mariculture, séismologie, énergie solaire, etc.).

La loi lui a assigné deux tâches principales : l'une exécutive (le secrétariat), l'autre consultative (le conseil d'administration). Les membres de ce conseil appartiennent aux différentes universités et institutions privées et publiques.

Le CNRS forme des chercheurs, finance des projets de recherche, conseille les divers services de l'Etat dans le domaine de ses compétences, etc. Un de ses rôles essentiels est de coordonner les activités des chercheurs en essayant de créer une certaine harmonie entre les thèmes de recherche et en les articulant les uns aux autres.

---

\* Note de l'AUPELF-UREF : Par suite d'erreur, dont nous vous prions de nous excuser, la communication de M. Georges Tohmé n'a pas paru dans les actes du séminaire « Perspectives et priorités de la recherche au Liban ».

Elle doit être insérée au début de la partie consacrée à l'état des lieux de la recherche au Liban, en page 31.

Il trace aussi les grandes lignes de la politique scientifique du pays en fixant les priorités. Notre conseil d'administration est en train de finaliser un document dans ce sens, qu'il présentera prochainement au Conseil des ministres.

## **II. L'ÉTAT DE LA RECHERCHE JUSQU'A 1993**

a. En 1973 : le total annuel des publications scientifiques effectuées par des chercheurs liés au CNRS était de 372, dont 182 en français (soit 48,9 %). La majorité de ces publications a paru dans des revues spécialisées étrangères. Le nombre de projets de recherche était de 83.

b. Au cours de dix ans de guerre (1975-1984) : la moyenne du chiffre annuel des publications a été de 43. Soit un total de 430 publications scientifiques, dont 109 en français (soit 25,3%). Bien que l'exode des cerveaux soit un problème mondial, une forte émigration est constatée parmi les chercheurs et techniciens libanais vers les Etats-Unis, la France et le Canada. Ceux qui parmi eux choisirent d'orienter leurs activités vers les affaires commerciales et industrielles, ont à jamais quitté la recherche. La cause principale de cette émigration massive était la guerre et ses conséquences néfastes.

c. Entre 1985 et 1993, le nombre de nouveaux contrats de recherche a beaucoup baissé à cause de l'inflation, des difficultés de déplacement et de l'état d'insécurité. Les données que nous avons sur le nombre de publications scientifiques montrent qu'elles sont de 161 dont 18 en français (soit 11,1 %). Les universitaires ont continué à publier dans le domaine des sciences humaines, en général, et dans les domaines où le matériel scientifique n'était pas de première nécessité.

d. En 1993, le nombre de contrats de recherche exécutés par le CNRS est de 44. La contribution moyenne à la réalisation de chaque contrat était évaluée à 8.790 FF.

## **III. LA RECHERCHE AU LIBAN EN 1994**

Voici quelques aspects de l'activité du CNRS en 1994, le nouveau conseil d'administration et le nouveau secrétaire général n'ont pris leurs fonctions qu'en automne dernier :

a. Le budget du CNRS, bien qu'il soit toujours bien loin de nos aspirations, a doublé entre 1993 et 1994.

b. Le nombre de projets de recherche que le CNRS subventionne a dépassé celui de 1974. Nous avons refusé à contrecœur une vingtaine de projets par manque de fonds. C'est surtout à l'Université américaine de Beyrouth que les activités de recherche semblent bien relancées et ont atteint la situation avancée d'avant-guerre. (AUB : 45,9% ; UL : 40,1% ; les autres :

chercheurs libres, CNRS, INRA, BUC, USJ : 14%). C'est surtout parmi les jeunes enseignants que se recrutent les nouveaux chercheurs.

c. Le principe de la recherche dans le domaine des sciences humaines, sociales et économiques va réintégrer sa place parmi les activités du CNRS liées au développement du pays. Une décision dans ce sens a été prise.

d. Des groupes de chercheurs d'une même discipline ont été formés par le secrétariat et se sont réunis au siège du CNRS.

D'autres rencontres scientifiques ont eu lieu, nous donnons à titre d'exemple :

- un séminaire portant sur la recherche dans le domaine des sciences de l'environnement a été conjointement organisé et subventionné par l'UL et le CNRS ;
- un autre séminaire portant sur les sciences de l'infirmière, a été partiellement subventionné par le CNRS et l'AUB ;
- un colloque sur les résultats de la recherche au Liban au cours des deux dernières années a été organisé par l'Association libanaise pour l'avancement des sciences. Il a été partiellement subventionné par le CNRS ;
- un cours de recyclage, organisé par le CNRS et subventionné par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) a eu lieu à l'Hôtel-Dieu de France (USJ) ;
- des membres du conseil d'administration et du secrétariat ont participé, à différents titres, à des séminaires similaires à celui de ce matin à l'Université Notre-Dame de Louaizé et au siège du syndicat de la presse (organisé par l'Association pour les études de développement) et ailleurs ;
- la semaine dernière, s'est tenue à l'AUB, sous le haut patronage de M. le ministre Eddé, la première rencontre, organisée par le CNRS, entre tous les chercheurs ayant des contrats avec le CNRS. Après une longue journée de débats fructueux, les scientifiques d'une même discipline ont échangé leurs problèmes. C'était une première étape vers la coordination de leurs travaux.

e. Dans sa réunion de mardi prochain, le conseil d'administration va présenter ses dernières remarques et ensuite donner son accord sur un nouveau projet de statut de chercheur, élaboré par le secrétariat.

## **EN CONCLUSION**

- Pour le CNRS, la relance de la recherche est donc faite, sa restructuration est en bonne voie.
- Le thème de la réunion de ce matin a été souvent débattu au Liban. Nous tenons à re-

mercier les organisateurs de cette rencontre de nous avoir donné l'occasion de le répéter à nos amis ici présents.

- Nos partenaires français, avec qui nous avons eu des rencontres, et j'entends par là le CNRS français, l'INSERM, l'IFREMER, l'ORSTOM, etc., connaissent nos problèmes dus en majorité à l'inflation et à la difficulté de l'achat d'un matériel précieux et indispensable pour améliorer le rendement et le retour des chercheurs.

- Nous comptons beaucoup sur une aide accrue du gouvernement libanais.

- Mais en attendant, nous allons continuer à échanger avec les illustres visiteurs du Liban, que nous sommes heureux d'accueillir ici et qui y sont venus grâce à l'initiative de l'AUPELF-UREF, des points de vue sur les moyens qui pourraient accélérer la reprise de certaines activités de recherche, gelées par la destruction d'une bonne partie du matériel scientifique. Nous espérons que les exemples de l'aide reçue jusqu'à présent de l'UNESCO, du PNUD, de l'AIEA se multiplient.

Merci encore d'être venus de loin pour voir ensemble comment mieux collaborer à l'avancement de la science.

# La recherche à l'Université Libanaise : bilan et perspectives

Quel est l'état de la recherche à l'Université Libanaise?

Autrement dit, quel en est le cadre juridique, quelle est la situation de fait, et comment se profile l'avenir à travers le présent ?

## **I. CADRE JURIDIQUE**

Il est évident que le législateur joue un rôle déterminant dans le développement de la recherche, par les institutions appropriées qu'il crée, les moyens budgétaires qu'il alloue, et enfin, le statut dont il dote les chercheurs.

Qu'a fait notre législateur, quant à ces trois aspects du problème ?

En 1967, la loi fondamentale de l'Université Libanaise, dans son tout premier article, accorde une place de choix à la recherche, puisque ledit article prévoit l'existence, au sein de notre université, de centres de hautes recherches dans les domaines scientifiques et littéraires.

Dix ans plus tard, le décret-loi N° 122 de 1977, renchérissant sur la loi de 1967, dispose, dans son premier article aussi, que les centres de recherches ne sont pas de simples composantes des facultés ou instituts, mais des entités statutairement égales à ces organes académiques.

Mais il faut avouer que ces dispositions légales, dans leur allure péremptoire, constituent plutôt des positions de principe, des sortes d'orientations générales ou des déclarations d'intention.

En effet, mis à part un centre de recherche à l'Institut des Sciences sociales, lequel a assez vite vécu, ces dispositions légales n'ont pas débouché sur la mise en place de centres de recherches effectifs, ni à l'échelle de l'administration centrale, ni au niveau des facultés ou instituts.

Par ailleurs, sur le plan budgétaire, les crédits symboliques prévus pour récompenser les recherches témoignent d'un manque de prise de conscience à l'égard de ce grand problème.

Enfin, le législateur n'a pas jugé nécessaire d'établir un statut général du chercheur, offrant des garanties de carrière et suscitant les vocations.

Certes, dans le contrat-type de plein temps que signe l'enseignant universitaire au seuil de son accès à la profession, il y est clairement stipulé que cet enseignant a, parallèlement à son obligation de cours, celle de la recherche.

Mais, dans la pratique, ni l'enseignant lui-même, ni l'université n'ont, jusqu'à maintenant, pris très au sérieux cet engagement ; preuve en est qu'on n'a jamais demandé compte à cet enseignant des recherches qu'il aurait dû faire, quand il s'est agi de reconduire son contrat annuel, ou même de le titulariser.

En somme, sur le plan juridique, il y a là une triple carence, à laquelle nous allons remédier dans le projet de loi fondamentale qui est actuellement en gestation.

Un tel handicap légal aurait dû, logiquement, décourager la recherche à l'Université Libanaise, la condamner même à la stérilité.

En fait, il n'en fut pas du tout ainsi, et pour les raisons que nous allons expliciter.

## **II. SITUATION DE FAIT**

Mis à part les quelque deux mille cinq cents thèses de doctorat qui constituent en fait une contribution très importante à la recherche, les enseignants de l'Université Libanaise ont été très féconds dans le domaine de la recherche, et ce, malgré les événements qui se sont déclinés en 1975.

Cette année universitaire qui vient de s'achever, on a constaté un élan remarquable, une sorte de fièvre chercheuse qui s'est emparée de beaucoup de nos enseignants.

Comment expliquer ce phénomène dans sa constance, et dans sa nouvelle dynamique ?

Il y a d'abord une raison intrinsèque professionnelle et pour ainsi dire, vitale, puisque la promotion de grade en grade est, légalement, conditionnée par un certain nombre de recherches publiées.

Le bruit d'un mouvement de promotions en vue explique ce regain d'intérêt pour la recherche que je viens d'évoquer.

Par ailleurs, la modicité des salaires que perçoivent les enseignants a poussé certains d'entre eux à aller chercher dans la recherche des ressources d'appoint pour combler, partiellement, le trou béant de leur budget familial.

Enfin, une petite minorité, une élite, une poignée de missionnaires ou d'ermites, fait de la recherche par amour de la science et de la gloire aussi.

La masse de l'ensemble de cette production est très impressionnante : on peut avancer le chiffre colossal de 12 000 publications !

Quelle est la nature de cette recherche et quelle en est la valeur ?

Il faut noter que la production dans le domaine des lettres et des sciences humaines l'emporte de très loin sur celle réalisée dans celui des sciences exactes ou appliquées.

Cela s'explique aisément par le fait que la recherche dans le deuxième domaine est, incomparablement, plus ardue et coûteuse.

Pour ce qui est de la qualité, il faut reconnaître que cette recherche est de valeur très inégale.

A côté de certaines productions consacrées par leur publication dans des revues internationales, nous en avons d'autres qui ne sont que moyennes.

Cette disparité trouve son explication dans le fait que nous n'avons à l'université, ni un organe compétent de référence, ni un mécanisme adéquat d'évaluation de nature à garantir la qualité de la production. La procédure pratiquée jusqu'à maintenant est assez empirique.

Dans le projet de loi fondamentale qui se prépare, nous allons aussi combler ce vide juridique.

### **III. AVENIR**

L'on peut affirmer que l'avenir est assez prometteur, et pour deux raisons principales :

D'une part, nous allons forger une armature légale solide qui soutiendra la recherche.

D'autre part, il y a de nombreux projets de recherche qui ont été mis récemment sur les rails et dans des domaines performants et ce, grâce à une conjoncture nationale et internationale très favorable.

Sur le plan national, la nomination à la tête du CNRS libanais d'une personnalité d'envergure internationale, comme D<sup>r</sup> Georges Tohmé, un vieux de la vieille garde de la recherche scientifique, justifie et conforte les meilleurs espoirs.

Secondé par son excellente équipe, il nous a tendu la main et nous nous sommes empressés d'organiser et d'institutionnaliser la coopération avec cet organisme dont la vocation unique consiste à promouvoir la recherche.

Sur le plan international, au sein de la grande communauté francophone, c'est le même dynamisme :

Une série de conventions, où la recherche figure en bonne place, ont été signées, au courant de cette année qui vient de s'écouler avec des universités françaises ou autres.

D'autres projets de conventions se préparent avec un enthousiasme réciproque remarquable.

Grâce à ce partenariat national et international, la recherche connaît déjà une floraison visible, et nous avons le droit d'espérer que les fruits passeront les promesses des fleurs.

A propos de coopération internationale, je tiens à signaler à l'adresse de l'Occident en général, de la communauté francophone et de l'AUPELF, en particulier, que ce que nous leur demandons ce n'est pas tellement une assistance financière généreuse pour réparer des dégâts qui ont été causés autant par notre comportement irresponsable que par la méchanceté des autres.

Nous refusons le statut de sinistrés, d'assistés.

Ce que nous proposons, c'est une formule d'association, de partenariat, où chaque associé ou partenaire trouvera son compte.

En effet, nous avons un potentiel humain de très grande qualité qui a l'avantage d'avoir acquis le rationalisme de l'Occident sans avoir perdu le souffle inspiré de l'Orient, pays des grandes révélations. Nos hommes, pour parler comme Blaise Pascal, sauront allier merveilleusement cet esprit de finesse oriental à l'esprit de géométrie occidental.

Ce potentiel humain peut être mobilisé, mis à profit, dans des projets communs qui intéresseraient, équitablement, tous les partenaires.

Certes, le Liban en tirerait un grand bénéfice, mais l'Occident pourrait aussi faire faire chez nous un excellent travail, à très bon marché, vu que les cerveaux libanais sont moins exigeants sur le chapitre argent.

Par ailleurs, les chercheurs d'Occident qui viendraient travailler chez nous sur ces projets communs, pourraient y frotter et limer leur cervelle contre la nôtre, comme dirait Montaigne, et joindre l'agréable à l'utile, en jouissant d'un séjour accueillant dans un pays que la nature a doté de si grands charmes.

Vive la communauté francophone,  
Vive l'AUPELF,  
Vive l'UIREI,  
Vive le CNRS de France,  
Vive l'Université Libanaise,  
Et vive le Liban.



## L'organisation de la recherche à l'Université de Balamand

C'est pour moi un grand plaisir que de parler au nom du recteur de l'Université de Balamand, M. Elie Salem. Je tiens à vous transmettre sa gratitude et ses remerciements pour cette initiative visant à mesurer l'urgence de mettre en place, à l'échelle francophone, des programmes de coopération multilatérale, afin de relancer la recherche dans notre pays et de resserrer les liens avec l'Université des réseaux d'expression française.

Que les instances libanaises, françaises et francophones en soient particulièrement remerciées. D'abord, parce qu'elles ont permis qu'une telle rencontre ait lieu ; ensuite parce qu'elles nous ont poussés à réfléchir, à mesurer les difficultés et à prendre conscience de nos forces et de nos faiblesses.

Sur le plan académique, la recherche est la pierre angulaire de tout enseignement supérieur. Celui-ci, et à tous ses niveaux, ne se conçoit pas sans cet apport de nouveauté, d'esprit critique et de formation.

L'AUPELF-UREF et le CNRS conscients de l'importance de ce secteur marquent par leur initiative notre volonté de restructurer et de repenser les programmes de la recherche au sein de l'espace francophone. L'Université de Balamand, partiellement de langue française, est justement consciente de la nécessité de puiser dans la francophonie. Elle œuvre pour une politique concertée qui permettra aux différents chercheurs disséminés par-ci par-là de coordonner les efforts, de s'entendre pour agir de concert et de collaborer afin d'aboutir à des résultats efficaces. Il est temps qu'on fasse une autocritique, qu'on engage une « révolution culturelle » et qu'on resserre les liens – nous, les universités du Liban – pour brider la fuite des cerveaux et pour encourager la recherche scientifique dans le véritable sens du terme. Aussi faut-il que l'Université de la francophonie s'investisse dans la consolidation des potentiels existants pour tenir son rôle de coordinateur de sorte que soient définies les unités de recherche à renforcer, et les nouvelles filières à créer afin que voie le jour un véritable réseau universitaire solide et cohérent.

L'objet de mon intervention est de dresser le bilan de la situation à Balamand et d'exposer l'état général de l'organisation de la recherche. Pour commencer je parlerai de l'Académie libanaise des Beaux-Arts – ALBA.

– A l'ALBA, la mission de la recherche a pour objectif de mettre en œuvre la spécificité de l'environnement et de la personne humaine dans une perspective plus large – celle du renouveau. La renaissance, après les années de guerre, d'un nouveau Liban conscient de sa vocation culturelle et artistique, dispose plus que jamais à s'ouvrir à tous les courants de civilisation tout en gardant notre identité propre. Les différentes expositions des œuvres d'artistes « libanais » témoignent de l'extrême diversité des recherches entreprises par ces artistes, recherches marquées par une ouverture vers des champs conceptuels nouveaux.

La clé est en formant nos étudiants – les artistes de demain – à un esprit de créativité que l'ALBA-balamand entend compléter les formations de qualité, satisfaisant les conditions académiques et artistiques. C'est dans ce sens que l'ALBA-balamand a dernièrement organisé un colloque sur le thème « L'art est-il un exemple des efforts déployés dans ce sens ».

– Dans le domaine des sciences de l'homme et des sciences sociales, datant seulement de 1988, l'université de Balamand s'est proposé de mettre tout son poids à la recherche en service des besoins présents de l'homme et de la société au Liban et dans le monde arabe. Une dizaine de recherches a été publiée l'année dernière et 22 sont en cours cette année. Comment s'orientent-elles ? C'est dans cet esprit de répondre à des besoins en formation toujours croissants et de plus en plus spécifiques à notre environnement que s'orientent actuellement la dynamique de la recherche à l'université aussi bien au niveau de :

- 1 - la réflexion théologique héritière de l'option anthropologique de la tradition antiochienne ;
- 2 - la réflexion historique qui essaye de rapporter objectivement l'Histoire – dans une perspective libérée de tout sectarisme – dans son déroulement même, comme l'avènement d'une singularité toujours nouvelle afin d'en tirer profit pour notre présent et d'éclairer le chemin de l'A-venir ;
- 3 - la réflexion sociale qui vise à comprendre la société, lieu privilégié de l'affrontement philosophique et qui se veut formatrice de l'homme de demain tout en sachant qu'une telle réflexion ne peut être menée qu'à partir d'une remise en question radicale de nos engagements socio-politiques ;
- 4 - la réflexion au niveau des sciences de l'éducation perçues dans leur dimension formatrice et axées sur le problème de la créativité, de la formation continue des édu-

cateurs, et de la relation entre la personne humaine et la communauté, pierres angulaires de toute société humaine :

- 5 - la réflexion au niveau du génie des langues et des lettres, leur complémentarité et les causes linguistiques, etc.

Il va de soi que toutes ces recherches sont menées dans un souci de rigueur scientifique et vont de pair avec l'enseignement délivré à l'université où tout enseignant est aussi, par définition, un chercheur.

Dans cet espace consacré à la recherche, à la culture et à l'entreprise humaniste la plus vaste, il est heureux que nous nous arrêtons un instant pour examiner les problèmes de la recherche dans nos différentes institutions afin que nous comprenions que l'essentiel de la culture n'est pas dans la perfection de sa forme ni même dans les valeurs qu'elle maintient mais qu'il réside dans cette remise en question perpétuelle, dans le mouvement de sa création toujours renouvelée. Avant tout cette rencontre est une occasion pour que chacun d'entre nous, ici et partout, sache qu'il est porteur d'un témoignage et qu'il lui appartient de produire, de donner et de partager, je dis bien partager, sous peine de se perdre.



## La recherche à l'Université Saint-Esprit de Kaslik

L'Université Saint-Esprit de Kaslik, depuis sa fondation en 1962, n'a cessé, dans la mesure de ses ressources humaines et financières, de promouvoir la recherche dans les différents domaines d'enseignement qu'elle dispense : la théologie et les sciences religieuses, la philosophie et les sciences humaines, l'histoire, la science musicale, les beaux-arts appliqués : architecture, arts graphiques, photo et audiovisuel, la gestion et les sciences commerciales, le droit et les sciences agronomiques. Malgré l'insuffisance des moyens, l'instabilité et l'insécurité du pays, nous avons pu mener à bien plusieurs travaux de recherche unidisciplinaires et multidisciplinaires.

Les résultats de ces recherches sont publiés dans les différents périodiques et collections édités par l'université :

- La revue *Parole de l'Orient* (21 volumes), publiée depuis 1965 des recherches sur le patrimoine syriaque et arabe des chrétiens du Moyen-Orient.
- *La Bibliothèque de l'USEK* (33 volumes) accueille des recherches accomplies par un ou plusieurs professeurs de l'université.
- *Annales de Philosophie et des Sciences humaines* (6 volumes).
- *Revue juridique de l'USEK* (3 volumes) et la collection d'études juridiques (4 volumes).
- *Encyclopédie maronite* (10 volumes) dont le premier volume est paru.

Mentionnons enfin les dizaines de recherches menées par les étudiants de l'université en cycles de DEA et de doctorat déposées dans la bibliothèque de l'université.

En plus de ces domaines de recherches menées par les professeurs et les étudiants de notre université, nos différents départements sont engagés dans des projets de recherche avec plusieurs partenaires libanais et étrangers avec qui nous avons conclu des conventions de recherche :

- 1- Le CNRS du Liban à qui j'adresse mon estime et mes remerciements pour les efforts qu'il fournit malgré la pénurie de ses ressources. Il ne manque jamais de nous associer à tous ses projets, surtout dans le domaine des sciences animales et agronomiques.
- 2 - La LAAS ou l'Association libanaise pour l'avancement de la science avec qui nous participons à des projets de recherche dans le domaine des sciences agronomiques.
- 3 - La CUM à l'intérieur de laquelle nous menons depuis 2 ans un projet de recherche sur « la pollution marine sur la côte de la ville de Bari, en Italie, et sur la côte de Jounieh, au Liban ». Avec la CUM aussi nous avons fondé l'Ecole méditerranéenne de Droit spécialisé dans la recherche sur « les droits de la personne humaine dans les pays méditerranéens ».
- 4 - L'UNIMED à l'intérieur de laquelle nous menons un projet de recherche avec l'Université de Malte sur le thème : « Cités historiques et urbanisme sur la côte méditerranéenne ». Un autre projet mené avec l'Université de Rome sur le thème : « Sauvegarde du patrimoine et construction moderne ».
- 5 - La FESIA : « Un projet de sélection du cèdre », mené avec l'Institut supérieur d'Agronomie de Bauveais (ISAB) et l'Ecole supérieure d'Agronomie de Purpan (ESAP) et l'Université de Louvain La-Neuve.
- 6 - La Faculté de Droit de l'USEK et la Faculté de Droit de Poitiers ont conclu, il y a plusieurs années déjà, une convention en vertu de laquelle les deux facultés ont mené à bien plusieurs projets d'enseignement et de recherche.

Notre université doit, au niveau de tous ses départements, poursuivre son essor dans la recherche en acquérant les équipements matériels, documentaires et informatiques nécessaires pour créer des structures de recherche capables de la placer au niveau de la compétition scientifique internationale. Ses investissements importants consentis récemment dans les équipements informatiques et documentaires appropriés seront notamment complétés par une politique d'acquisitions documentaires (livres, périodiques, CD-ROM) et d'instruments de laboratoires qui répondent aux besoins des chercheurs. C'est là une entreprise dispendieuse où la dispersion des efforts est interdite. Les universités libanaises francophones sont appelées à se partager les tâches et les ressources pour pouvoir atteindre ensemble le niveau d'une recherche scientifique internationale, aidées et soutenues en cela par les instances de recherches scientifiques en France et dans les autres pays francophones.

## L'état de la recherche à l'Université Saint-Joseph

Par souci de clarté, je présenterai l'état de la recherche à l'université Saint-Joseph sous trois catégories distinctes :

- I. Les recherches individuelles effectuées et publiées par des professeurs de l'université ;
- II. Les recherches directement liées à l'enseignement et engageant enseignants et enseignés à la fois ;
- III. Les projets de recherche qui se distinguent par leur spécialisation de pointe, leur ampleur ou leur durée.

### I

Pour des raisons qu'il serait fastidieux d'expliciter, les recherches individuelles ont été ralenties par la guerre dans certaines institutions et, au contraire, intensifiées dans d'autres. Ces recherches se concrétisent de trois manières :

1) par des articles scientifiques publiés dans les revues de l'université, telles que : *Proche-Orient, Etudes juridiques* ; *Proche-Orient, Etudes économiques* , *Proche-Orient, Etudes et recherches en management* ; les neuf séries des *Annales* de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines (lettres françaises, lettres arabes, philosophie, histoire et archéologie, géographie, sociologie, psychologie et sciences de l'éducation, chronologies socio-culturelles) ; les *Publications scientifiques et techniques* de l'Ecole supérieure d'Ingénieurs ; *Action culturelle et scientifique (ACES)* de la Faculté de Médecine dentaire ; le *Bulletin annuel* de la Faculté de Médecine ;

2) par des contributions à des publications scientifiques internationales, sous forme de chapitres dans des ouvrages collectifs, ou d'articles dans des revues spécialisées. A titre d'exemple, la contribution de nos professeurs à l'*Encyclopédie Dalloz*, au *Juris-classeur de droit*

comparé, à la *Revue française de psychanalyse*, aux anthologies de la littérature francophone ;

3) par la direction de collections telles que *Recherches* (68 volumes à ce jour), *Hommes et sociétés du Proche-Orient* (14 volumes), *Mélanges* (52 volumes), qui publient, les deux premières des ouvrages, la troisième des articles scientifiques émanant de spécialistes de divers pays du monde dans des domaines déterminés.

## II

Quant aux recherches liées à l'enseignement, elles sont le propre de presque toutes les institutions de l'université. Chaque faculté, école, institut ou département fixe, à l'usage des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle, des axes préférentiels de recherche qui correspondent en général au domaine d'investigation des enseignants.

Ainsi, à l'Ecole supérieure d'Ingénieurs,

1) Au **département d'électricité**, les thèmes sur lesquels porte ce genre de recherche sont :

- a. en **génie électrique** : l'étude et la mise en œuvre des convertisseurs de l'électronique de puissance ainsi que des automatismes qui leur sont associés, la modélisation des machines électriques ; la commande de moteurs à vitesse variable ; les convertisseurs à absorption sinusoïdale de courant.
- b. en **informatique** : la conception de logiciels anti-virus ; la mise au point de logiciels de gestion ; les communications entre ordinateurs ; la mise au point de logiciels de transmission de données.
- c. en **télécommunication** : les communications numériques, les hyperfréquences, les réseaux informatiques, les chaînes de mesure commandées par ordinateur, la mise au point d'analyseurs logiques.

2) Au **département de génie civil**, en collaboration avec des écoles et des centres de recherche français, des recherches et des mémoires ont été effectués dans les domaines suivants : l'*hydraulique*, le *béton précontraint*, la *mécanique des sols*, l'*analyse des structures*, le *béton armé*, la *thermique de l'habitat*.

Pour mener à bien ces recherches l'ESIB est en train d'équiper ses laboratoires et son centre informatique. Un plan d'investissement sur cinq ans a été établi qui vise à renforcer la recherche.

Plusieurs séminaires ont été organisés par l'ESIB en collaboration avec des partenaires

libanais et français pour sensibiliser les ingénieurs, les concepteurs, les architectes ainsi que les maîtres d'ouvrages aux problèmes spécifiques de la construction et les mettre au courant des progrès réalisés ces dernières années suite aux travaux de recherche effectués par plusieurs organismes internationaux.

Le problème auquel on est toujours confronté est celui du financement des projets de recherche qui demandent un investissement important et un suivi relativement long. C'est la raison pour laquelle plusieurs projets n'ont pas vu le jour. On souhaite que les Libanais et plus particulièrement les industriels, sachent l'importance de la recherche et trouvent les fonds pour consolider et renforcer ce domaine.

En sciences médicales, les travaux de recherche sont effectués à deux niveaux :

1) des travaux de recherche effectués par les étudiants travaillant en petits groupes sous la direction des enseignants de la faculté : ces travaux pratiques de santé publique portent sur des sujets forcément très limités. Ils ont comme objectifs de sensibiliser les étudiants aux problèmes de cette discipline. C'est ainsi que pour l'année 1992-1993 les étudiants se sont intéressés au *coût individuel et social de quatre maladies chroniques : diabète, tuberculose, hypertension et polyarthrite chronique*.

2) des travaux de recherche plus ambitieux sont déjà entrepris ou envisagés dans les différentes facultés des sciences médicales :

- *Etude sur les hypercholestérolémies familiales au Liban*
- *Le financement des soins de santé*
- *Le SIDA : aspects épidémiologiques, sociologiques, éthiques*
- *La thalassémie : aspects épidémiologiques et préventifs.*

En sciences humaines, ce type de recherche se développe dans des cadres institutionnels qui permettent la concentration de la documentation et facilitent les échanges : le Centre de documentation économique, le Centre d'études pour le monde arabe moderne (CEMAM), le laboratoire de psychologie expérimentale, le laboratoire de cartographie et, en voie d'équipement, les deux laboratoires de préhistoire et de télédétection.

### III

La troisième catégorie est celle des projets de recherche fondamentale ou appliquée qui se distinguent par leur spécialisation de pointe, leur ampleur ou leur durée.

La recherche fondamentale est appelée à se développer dans deux laboratoires de la **Faculté de Médecine** : l'un, encore en chantier, est le laboratoire de chirurgie expérimentale ;

l'autre, qui est en voie d'équipement et qui travaille déjà en étroite collaboration avec l'équipe de chercheurs de Montpellier, est le laboratoire de biologie moléculaire et de cytogénétique. Sa création entend réactiver les recherches en génétique humaine au Liban, où un taux d'endogamie important et la consanguinité particulièrement élevée qui en résulte expliquent la fréquence de maladies génétiques.

Il est clair que le bon fonctionnement de ces deux laboratoires exige des investissements considérables qui restent à trouver.

Depuis deux ans un certain nombre de projets de recherche fondamentale ont également cours à la **Faculté de Médecine dentaire**, en collaboration avec des facultés étrangères qui disposent de laboratoires de recherche. La partie clinique est exécutée à la faculté de Beyrouth, l'analyse de laboratoire se poursuit à l'étranger.

Les projets en cours de réalisation sont les suivants :

1. Avec Aix-Marseille II, *Etude des effets sur les tissus dentaires de certains matériaux d'obturation (in vivo)*
2. Avec Boston University, *Régénération osseuse induite autour des implants dentaires en titane*
3. Avec Paris VII, *Influence de certains matériaux sur la cicatrisation osseuse chez le rat (expérimentation animale)*
4. Avec Clermont I, *Activité des anesthésiques dans le contrôle postopératoire de la douleur.*

Le problème, pour nous, est un problème de financement. Les projets cités plus haut sont financés à l'étranger par des firmes internationales. La faculté de l'USJ collabore pour la science et le prestige. Mais à partir du moment où elle commencera à être connue, elle pourra prétendre à une part du financement pour monter ses propres laboratoires et ses propres projets de recherche.

La recherche appliquée se développe surtout à la **Faculté des Lettres et des Sciences humaines**, où une importante recherche a été effectuée entre 1987 et 1990, et une autre, commencée en mars 1993, se poursuit actuellement.

La première est une étude sur « les populations déplacées par la guerre au Liban », réalisée par des chercheurs libanais et canadiens, dans le cadre de l'Institut d'études en sciences sociales appliquées (IESSA), créé et cogéré par l'Université Saint-Joseph et l'Université Laval. Elle a été financée par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI)

du Canada, avec un appoint de la Fondation Ford. Elle se prolonge actuellement par une recherche-action conduite par les équipes des écoles de service social des deux universités.

La deuxième est une étude socio-linguistique sur l'usage des langues au Liban et, plus particulièrement, sur la situation du français : les modes d'acquisition de cette langue et son degré d'utilisation dans les divers secteurs – familial, scolaire, professionnel, social, culturel. Elle est financée par l'AUP ELF-UREF et le service culturel français.

Dans un autre ordre, il convient de signaler les activités de recherche permanentes de l'Institut de Langues et de Traduction et du Département de Lettres françaises, appliquées aux problèmes de l'enseignement du français langue seconde et de l'enseignement des techniques de l'expression.

\* \* \*

S'il fallait conclure, je dirais que, quelle que soit la valeur de tels efforts, il n'existe encore à l'université ni une politique générale de la recherche, ni un statut des chercheurs. Ce ne sont ni les intentions, ni les idées qui manquent à cet égard, mais un fonds permanent de soutien à la recherche.



# L'organisation de la recherche au Canada

## **I. INTRODUCTION GENERALE**

Contexte : juridiction exclusive des provinces en matière d'éducation et d'enseignement postsecondaire.

Les universités sont le lieu principal d'exécution de la recherche ; elles relèvent des gouvernements provinciaux mais sont largement financées par des transferts fiscaux annuels qui font du gouvernement fédéral la principale source de financement de la recherche universitaire.

Il y a 88 universités au Canada réparties dans les 10 provinces qui regroupent environ 36 600 professeurs universitaires à temps plein ; dont 10 000 en sciences naturelles et génie ; 6 000 en sciences médicales, et près de 20 000 (soit 55%) en sciences sociales et dans les humanités.

Compte tenu de la population du Canada (26 millions), la communauté de la recherche est relativement importante, mais elle est dispersée dans un grand nombre d'institutions sur un territoire très large.

## **II. LES TROIS CONSEILS**

En 1976, le gouvernement créait deux nouveaux organismes, le CRSH et le CRSNG, ce qui marquait un jalon important dans son engagement à reconnaître et à promouvoir la recherche avancée. Ces deux nouveaux conseils s'ajoutaient au Conseil de recherches médicales pour constituer le pivot du système de financement et de promotion de la recherche universitaire au Canada.

**Leur statut** : organismes indépendants gérés par des conseils d'administration qui se rapportent directement au Parlement et dont les crédits sont votés par le Parlement ; les conseils sont responsables de la définition de leurs priorités, de l'établissement des programmes et de l'attribution de budgets, sans interférence du processus politique.

**Des objectifs similaires** traduits dans une structure de programmes diversifiée qui correspond aux besoins et aux intérêts des clientèles représentées :

- soutien à la formation par l'entremise de bourses d'études et de recherche et l'intégration des étudiants aux projets des chercheurs ;
- soutien à la recherche fondamentale et appliquée dans toutes les disciplines par des subventions à des chercheurs individuels et des équipes pour la réalisation de leurs travaux ;
- soutien à la recherche stratégique sur des priorités nationales (domaines du CRSNG : toxicologie environnementale, océans, énergie, agriculture, alimentation, informatique, biotechnologie, matériaux ; CRSH : éthique appliquée, politique scientifique et technologique, les défis de gestion posés par la mondialisation de l'économie, les femmes et le changement, l'éducation) ;
- soutien aux partenariats de recherche ; avec les milieux industriels pour le CRSNG et le CRM et surtout avec le secteur public pour le CRSH, par la voie de son programme d'initiatives conjointes ;

**Processus décisionnel** : l'évaluation par les pairs est rigoureusement appliquée dans tous les programmes des trois conseils ; les demandes sont soumises à des comités d'experts dans les différents domaines et disciplines, souvent après que des évaluateurs externes aient soumis des rapports indépendants sur la valeur scientifique des projets et la compétence des requérants.

**Leur financement** : budget total des trois conseils : 822 millions de \$ en 1994-95, dont 57,6% au CRSNG, 30,1% au CRM et 12,3% au CRSH (bien que ce dernier représente 55% des enseignants universitaires à temps plein).

Le Canada traverse depuis quelques années une crise financière importante, ce qui a donné lieu à d'importantes coupures dans les budgets des ministères fédéraux ; pour le moment les conseils sont à l'abri des réductions budgétaires décrétées par le gouvernement ; on prévoit une augmentation de 1,5% par année à compter de 1995-96.

### III. AUTRES MOYENS DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

**Au plan fédéral** : les ministères à vocation scientifique ont tous des activités de recherche, notamment au sein des laboratoires des ministères de la Santé et de l'Agriculture, et d'agences telles que l'Agence spatiale canadienne ; plusieurs de ces ministères offrent également des subventions, des contributions et des contrats à des chercheurs universitaires.

Le **Conseil national de recherche**, le CNRC, emploie 3 000 personnes et dispose d'un budget de 400 millions ; il possède un important réseau d'installations à travers le Canada y compris 19 instituts de recherche investis de mandats nationaux situés dans différentes régions du pays.

Ses principaux domaines de recherche sont : technologies de l'information, automatisation de la fabrication, transports, matériaux de pointe, biotechnologie, ressources naturelles et environnement.

En ce moment, le gouvernement entreprend une revue en profondeur des investissements en matière de science et technologie en vue d'établir une nouvelle stratégie qui corresponde mieux aux besoins et aux attentes de la société.

**Au plan provincial** : les chercheurs francophones sont choyés puisque le Québec est la seule province canadienne à s'être dotée d'un organisme subventionnaire de la recherche universitaire. Créé en 1984, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) dispose d'un budget d'environ 50 millions ; ses programmes sont développés dans une perspective de complémentarité avec les interventions du palier fédéral ; depuis quelques années, le Fonds met l'accent sur la formation des jeunes chercheurs et sur le regroupement de chercheurs en équipes et en centres autour de thématiques communes.

### IV. TENDANCES RECENTES DE LA RECHERCHE

- **Promotion du décloisonnement disciplinaire** : à titre d'exemple, le programme Eco-recherche financé par le ministère de l'Environnement qui appuie les travaux sur les écosystèmes canadiens dans une perspective qui intègre les sciences naturelles et le génie, les sciences médicales, les sciences humaines (budget de 50 millions sur six ans) ;
- **Accent sur les partenariats** de recherche, notamment avec les milieux de l'industrie : les nouveaux investissements fédéraux pour la recherche au cours des dernières années ont favorisé ce rapprochement ; le programme de réseaux de centres d'excellence établi avec de nouveaux crédits de l'ordre de 240 millions a été renouvelé en août 1993 et profitera de fonds additionnels de 197 millions répartis sur 4 ans ; programme de partenariats de recherche du CRSNG ; initiatives conjointes du CRSH ;

- **Accent sur le transfert des connaissances et la mobilisation du savoir ;**
- **Concertation institutionnelle accrue et financement multisectoriel ;** les conseils travaillent de plus en plus de concert pour définir, gérer, financer et évaluer des programmes communs et rationaliser leurs services administratifs ; ex. le programme CRSH/CRSNG de chaires en gestion du changement technologique ;
- **Promotion de l'intégrité scientifique ;**
- **Internationalisation.**

Ces tendances se manifestent dans un contexte de sérieuses restrictions budgétaires qui frappent les institutions d'enseignement postsecondaire au Canada et les finances publiques – d'où la nécessité de redéfinir les priorités et de travailler en collaboration avec les diverses instances concernées en vue de maximiser l'utilisation des ressources disponibles.

## **V. DEFIS POUR L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU CANADA ET AILLEURS**

Devant les nouvelles tendances se dessine un profil fort différent de ce que le système était il y a une décennie ; des forces contraires sont en jeu ; des pressions énormes qui taxent les institutions en place.

**Pour les universités :** tiraillées entre la tentation de l'*entrepreneurship* qui ébranle les fondements mêmes de leur mission traditionnelle d'enseignement et de recherche, les universités doivent trouver l'équilibre entre une contribution aux économies régionales et nationales et la préservation de leur intégrité et de leur autonomie institutionnelle.

**Pour les organismes subventionnaires :** ceux-ci doivent démontrer une ouverture aux nouvelles orientations qui reflètent les attentes de la société, tout en maintenant un équilibre entre l'appui à la recherche fondamentale, qui constitue les balises de l'avancement du savoir, et la recherche orientée qui produit des connaissances plus pratiques et plus directement liées aux problèmes de l'heure ; ils doivent, dans la mesure du possible, offrir un éventail de programmes qui correspondent aux diverses formes de démarches scientifiques : recherche individuelle ou en équipe, recherche fondamentale, appliquée, orientée, recherche-action.

**Instances gouvernementales :** première responsabilité : développer et instaurer une politique scientifique cohérente et intégrée qui vise l'atteinte d'objectifs sociétaux qui font l'objet d'un consensus, et qui reconnaisse la contribution indispensable de tous les secteurs de la recherche à la vitalité intellectuelle et à la prospérité collective.

## Synthèse

Ces quelques bilans donnent déjà une idée assez claire de l'état de la recherche au Liban. La communication qui a porté sur l'organisation de la recherche au Canada a également un intérêt particulier parce qu'elle montre une situation tout à fait différente au Canada et tient lieu d'un exemple porteur d'enseignements et d'hypothèses qui peuvent éclairer la réflexion des chercheurs libanais sur les options qui se présentent pour la promotion de la recherche au Liban.

Dans les interventions des responsables des universités libanaises, il apparaît un effort et une ténacité, des établissements universitaires eux-mêmes et des universitaires chercheurs aussi, à vouloir honorer la vocation de la recherche comme une fonction corrélatrice de l'enseignement universitaire, alors qu'il est évident que les ressources et les moyens mis à la disposition de la communauté scientifique libanaise, sont soit très modestes, soit parfois inexistantes.

Les initiatives et les efforts déployés sont louables pour avoir pu maintenir une production assez dense et une activité de recherche constante et dynamique. Mais au lendemain des années de troubles au Liban, les universitaires mesurent enfin les retards en matière d'organisation de la recherche et sont conscients des manques et des foyers de faiblesse.

On voit en premier lieu que les initiatives sont restées isolées jusque-là, cantonnées dans les mailles d'un établissement, voire d'un département. De plus, la recherche semble correspondre à des choix individuels de la part des chercheurs, en l'absence de thèmes généraux de recherche encourageant la collaboration entre les chercheurs d'une même discipline, l'activité de recherche en réseaux thématiques appelant une collaboration interdisciplinaire et un partenariat entre les différentes universités. Ici et là on remarque que l'activité de recherche s'élabore le plus souvent sans considérer les ressources et les moyens disponibles, sinon en l'absence de ressources et de moyens.

Mais le plus important est que l'activité de recherche de la communauté scientifique libanaise s'est déroulée jusqu'ici en l'absence d'une politique de recherche à l'échelle de l'ensemble du monde universitaire. La première conséquence de cette absence est la non reconnaissance juridique du statut de chercheur et la présentation de l'activité de recherche soit comme un plus, soit comme un choix de dilettantisme et non de profession. La deuxième conséquence est l'absence – pas étonnante – d'instances scientifiques d'évaluation de la recherche à l'échelle de chaque établissement, de chaque discipline, et à l'échelle de l'ensemble du secteur de la recherche universitaire. Il s'ensuit une méconnaissance de la valeur du travail de recherche fourni, de son utilité, et de sa rémunération.

A ce niveau, on constate l'absence, regrettable, d'un rapport entre le monde universitaire et le monde du travail. Or c'est ce rapport qui doit conduire la communauté scientifique au champ – combien vaste – des activités économiques et sociales, qui sont en elles-mêmes des matrices d'hypothèses pour la recherche scientifique, des champs d'application précieux et des sources de financement de la recherche.

En se rendant d'abord utile, l'activité de recherche peut très bien se doter de ressources et de moyens qui lui permettent d'exister pour elle-même et de poursuivre ses propres fins.

Les besoins qui se précisent ainsi appellent une initiative collective, et peut-être même publique, pour élaborer une politique de promotion de la recherche, de soutien aux efforts de la communauté scientifique libanaise, pour la doter de moyens et pour consolider ses activités. Cela contribuera certainement à rétablir au Liban un foyer d'excellence scientifique.

# Les outils stratégiques de la recherche

Président

**M. Hafez Kobeyssi**

*Secrétaire général du CNRS-Liban*

Rapporteur

**M. Richard Chemaly**

*Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques de l'Université Saint-Joseph*

*Membre du Conseil scientifique de l'AUPELF-UREF*



# Les outils stratégiques de la recherche

**M. le Révérend Père Georges Hobeika**

*Doyen de la Faculté de Philosophie et des Sciences humaines  
de l'Université Saint-Esprit de Kaslik*

**M. Georges N. Nahas**

*Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines  
de l'Université de Balamand*

**M. Alain Nemoz**

*Responsable des relations internationales de l'Université Joseph Fourier  
(Grenoble I)*

*Président de la commission recherche de la  
Conférence des présidents d'universités (CPU)*

**M. Tanios Elhage**

*Doyen de la Faculté de Génie de l'Université Libanaise*



# La maîtrise des outils stratégiques de la recherche : décloisonnement, multidisciplinarité et évaluation

## INTRODUCTION

Le thème directeur de cette séance plénière a le mérite de condenser en un seul énoncé la stratégie qui préside aux projets de recherche, et les différents outils et techniques, autrement dit, les éléments de base d'une *tactique* jugée efficacement adéquate aux objectifs visés. Mais si cette condensation donne l'impression d'avoir réussi à éluder les longues et ennuyeuses formulations, commandées par des esprits analytiquement friands de détails, elle ne saurait toutefois prétendre à un niveau supérieur de précision et de clarté. La stratégie, promise par son essence à la durée, est loin d'être épuisée dans l'ensemble constamment changeant et réadaptable des outils engagés dans les investigations. D'où la nécessité méthodologique de faire ressortir la distinction fondamentale entre la démarche qui conduit à cerner un thème de recherche relevant de la stratégie globale et la démarche qui permet de choisir l'outillage technique le plus approprié. Dans l'élaboration d'un thème de recherche, comme, à titre d'exemple, le renflouement du niveau culturel des jeunes Libanais, après une longue et sombre guerre de dix-sept ans qui a fait saigner le Liban à blanc sur plus d'un plan, il faut procéder à établir un ordre de priorités qui se concrétise dans une formulation architectonique et fonctionnellement précise selon les interdépendances et les interpénétrations des différents problèmes constitutifs de la conjoncture en question. Ainsi serait-il stratégiquement défaillant par exemple d'accorder une importance primordiale aux recherches et enquêtes portant sur la mise à niveau linguistique des élèves libanais tout en négligeant entièrement ou partiellement la question vitale de la formation des formateurs. Les éléments dont se compose la stratégie constituent un tout indivisible dont on ne peut rien retrancher sans grand préjudice, et la sélection des sujets de recherche doit reposer sur l'ordre logique des composantes du vécu humain. Et c'est à la lumière de ces données de base que sera optée la méthodologie qui est un ensemble organisé d'opérations et de techniques qui orientent la mise en place d'une recherche et qui guident la démarche scientifique. Parmi les nombreux éléments proposés en sous-titre au thème général « Outils stratégiques de la recherche », j'ai

porté mon choix sur deux points que je considère comme essentiels : décloisonnement-multidisciplinarité et évaluation.

## I. LE DECLOISONNEMENT ET LA MULTIDISCIPLINARITE

Si les recherches se proposent de renouer avec la réalité dans toute la complexité qui est la sienne, pour mieux la connaître et par conséquent mieux la maîtriser dans un sens conforme au bien suprême de la destinée de l'homme, il serait absurde de la transformer en chasse gardée d'une seule technique d'investigation sous la tutelle jalousement défendue d'une conception unidimensionnelle. Il suffit de se rappeler le dévoiement et la désorientation de l'esprit de l'homme générés et entretenus tout au long des siècles et des âges par des approches monocolors, exclusivistes et réductionnistes : le nominalisme, le sensualisme, l'immatérialisme, le rationalisme, l'intellectualisme, le marxisme, le matérialisme historique, le positivisme, l'évolutionnisme, le scientisme, le freudisme, le structuralisme, ... des meilleurs et j'en passe. Ces innombrables paradigmes n'en recèlent pas moins une qualité scientifique qui se traduit dans des analyses pertinentes, mais tellement hypertrophiées au détriment de l'ensemble du phénomène approché qu'elles chavirent dans l'extrapolation et l'induction aberrante.

La multidimensionnalité du fait humain ne saurait s'exprimer dans des monographies closes et se déployant à l'intérieur de frontières étanches, gardées par des *jargons* dissuasifs pour les non-initiés et consolidées par un foisonnement incontrôlable de techniques mieux adaptées, dit-on, aux besoins légitimes de l'investigation. Ainsi, le langage philosophique n'intéresse plus que les philosophes ; le sociologue tient un discours qui paraît incompréhensible aux non-spécialistes dans la matière ; les psychologues se forment à leur tour un univers langagier intransmissible à d'autres disciplines, et ainsi de suite. Quelle démarche croit-on pouvoir proposer pour trouver une solution à ces ghettos de spécialisation et à cet apartheid de techniques de recherche ? Est-ce encore possible de revoir la réalité respectée et réintégrée dans ses innombrables ramifications et abordée par des gens qui se comprennent et se communiquent ? La seule solution qui me paraît non dénuée d'efficacité est le décloisonnement par la multidisciplinarité.

A cet effet, et comme nous sommes tenus à faire également l'état des lieux des recherches au Liban, la Faculté de Philosophie et des Sciences humaines de l'Université Saint-Esprit de Kaslik a toujours privilégié la formation pluridisciplinaire, sans toutefois négliger d'élargir et d'approfondir simultanément et harmonieusement l'amplitude de la spécialisation. Ce souci pédagogique est clairement visible, entre autres, dans notre DEUG de sciences humaines, où les étudiants en philosophie, en sciences sociales, en psychologie et en éducation abordent dans une transdisciplinarité malléable les différentes facettes des faits humains, en se familiarisant avec les divers langages scientifiques de chaque discipline, et en s'initiant aux multiples créneaux d'approche. Si le point de départ est multidisciplinaire, le terminus des

études doctorales ne l'est pas moins. Ainsi, en plus du doctorat 3<sup>e</sup> cycle qui demeure, lui, ancré dans la spécialisation dont il relève, avons-nous créé un doctorat 1<sup>er</sup> catégorie ou d'Etat reconnu officiellement par le gouvernement libanais et portant l'intitulé suivant : Doctorat de philosophie et des sciences humaines, avec mention de la spécialité principale. Les exigences multiples qu'impose l'inscription à ce genre d'études doctorales, outre les six ans minimum de recherche, culminent dans la diversité analytique et méthodologique et dans l'unité pluridisciplinaire des synthèses. Toujours est-il que cette façon de s'y prendre ne suffit pas à elle seule à imposer sa crédibilité. Une démarche supplémentaire d'évaluation s'avère indispensable pour faire valoir un mode d'objectivité qui puisse être un espace assez large de concordance entre les esprits.

## **II. L'EVALUATION**

Attendu que le temps qui m'est imparti est trop restreint pour pouvoir m'étendre sur tous les critères d'évaluation scientifique des outils stratégiques d'une recherche, à savoir la fidélité, la précision, la probité intellectuelle, le dépistage des différents types d'erreur : erreurs dites relatives, erreurs d'interprétation, erreurs de compte rendu, je vais m'arrêter seulement à deux thèmes majeurs que nous privilégions dans la formation scientifique de nos étudiants à la Faculté de Philosophie et des Sciences humaines de l'Université Saint-Esprit de Kaslik : *la validité et la triangulation*.

La validité porte sur le degré de correspondance entre les termes d'une hypothèse et les informations rapportées de la réalité observée. Ainsi, plus l'écart se rétrécit entre les concepts abstraits utilisés et les phénomènes concrets abordés, plus la validité de la recherche se prouve et se propose légitimement comme référentielle. Cette validité se déploie à deux niveaux : interne et externe. La validité interne vérifie le passage de l'abstrait au concret : ainsi quand on cherche à s'assurer du degré de validité et par conséquent du bien-fondé logique de l'hypothèse qui associe le capitalisme au protestantisme, ou tel régime politique à telle religion. Si cette association rend compte toujours, avec des variantes non essentielles, du même univers de sens, on est alors autorisé à parler d'une validité interne.

Quant à la validité externe, elle concerne la qualité des matériaux recueillis eu égard à ce qu'on voulait démontrer : on voudrait, par exemple, recueillir des informations sur le degré de respect des droits de l'homme dans un pays donné. Dans cette perspective, on pourrait penser que la meilleure façon de mener à bien une telle enquête, c'est d'interviewer les responsables du pays en question. Mais, ce pourrait être encore par l'observation en situation qu'on saurait le mieux ce qui se passe en réalité. Ainsi, la validité externe du premier choix de procédure méthodologique serait sujette à caution et l'ensemble de la recherche risquerait d'être rangée parmi les sources douteuses d'information. Conscients de ce grand péril, nous attirons l'attention de nos étudiants sur la dangerosité d'une telle modalité d'enquête qui se surprend à se transformer en instrument de propagande, en désertant le domaine authentique

de l'information. Encore faut-il ajouter à la question de la validité interne et externe, celle de la validité de signifiante, laquelle évalue le degré de profondeur dans la compréhension du chercheur et de l'informateur quant au problème traité ou à la situation examinée.

Pour ce qui est de la triangulation, elle occupe une place privilégiée dans nos directives méthodologiques. Comme ses constitutifs épistémologiques l'indiquent d'une manière plus ou moins claire, la triangulation consiste à avoir recours à une multitude de moyens pour accroître le caractère scientifique d'une recherche ; en d'autres termes, elle se propose par le registre des comparaisons, d'assurer à la démarche du chercheur plus de pertinence et plus de crédibilité. La triangulation est finalement la multidisciplinarité mise à contribution. Là-dessus, je me contente de signaler les différents genres de triangulation : la triangulation des sources ; la triangulation des observateurs ; la triangulation méthodologique ; la triangulation théorique ; la triangulation interne ; la triangulation temporelle et la triangulation spatiale.

Enfin, cette décompartmentation – que seule la multidisciplinarité pourrait produire, assortie de toutes les mesures préventives pour réduire le spectre d'erreur dans nos tentatives renouvelées opiniâtement sur fond d'une modestie dynamique et entreprenante pour renouer avec la réalité –, cette ouverture se veut un prolongement heureux de l'aventure d'Icare, et une réponse positive à la Bonne Nouvelle qui nous assure que nous connaissons la vérité et que la vérité nous rendra libres.

## Les stratégies francophones d'une politique de recherche concertée

Comparée à des traditions centenaires, la formation universitaire au Liban dans le sens moderne du terme est relativement jeune. Mais rapidement l'enseignement supérieur au Liban a gagné ses lettres de noblesse et c'est ainsi que quelques-unes de nos universités étaient dès le début de la moitié de ce siècle universellement respectées : la recherche était une partie intégrante de leur progression académique.

Malgré le déclin dû à la guerre, nombre de nos universitaires furent admis dans diverses universités ou centres de renommée mondiale et y travaillent toujours en tant qu'enseignants ou en tant que chercheurs aussi bien dans le domaine des sciences dures fondamentales et appliquées que dans celui des sciences humaines et sociales. C'est pourquoi, il nous est permis d'envisager le problème des « Outils stratégiques de la recherche » au Liban avec beaucoup d'optimisme.

Les différents états des lieux présentés, soit en plénière, soit en ateliers, montrent que nous manquons actuellement au Liban d'une planification d'envergure qui précise les domaines prioritaires dans lesquels les recherches sont à mener et propose une programmation de ces recherches.

Nous espérons que les ateliers réunis hier soient parvenus à des suggestions concrètes mais cela restera une ébauche et ne sera pas encore suffisant. Il sera à mon avis important d'avoir des suppléments de concertation afin d'établir et de finaliser de tels plans conformes aux exigences nationales.

En effet, si l'espace francophone nous offre un terrain privilégié pour un partenariat fructueux, la décision à propos de la planification est un choix national. Il serait trop ambitieux de ma part de proposer ici même une ébauche de plan mais je pense qu'il est réaliste de proposer certaines démarches stratégiques qui, si elles sont prises en considération, per-

mettront une reprise rapide de la recherche dans le pays.

1. La création de « centres de recherche interuniversitaires » spécialisés, dotés des outils logistiques nécessaires, qui prendront en charge certains domaines privilégiés dans lesquels les recherches sont coûteuses et le potentiel humain limité. Ces centres permettront aux efforts ainsi conjugués d'aboutir. Ces centres sont appelés à travailler en partenariat avec des centres parallèles à l'étranger.

2. La prise en charge en commun par les universités de projets précis et bien ciblés mais dont l'envergure et la diversité demandent une entraide de chercheurs et d'aide-chercheurs de formations différentes et complémentaires, car il n'est pas évident que dans un petit pays comme le nôtre toutes les universités puissent avoir les chercheurs adéquats dans toutes les disciplines.

3. La répartition des tâches formant le plan national de recherches entre les différentes universités et les chercheurs qualifiés afin de permettre une progression plus rapide du processus de mise en application.

D'autre part, il va sans dire que la multidisciplinarité ne peut être absente de la conception même de cette planification ; l'actualité de la recherche dans le monde et dans tous les domaines ne permet plus la remise en cause de ce choix. Ceci implique une remise en question radicale de notre système d'enseignement universitaire. En effet, c'est là qu'est formé le chercheur et c'est en cours de formation qu'il se rendra compte de l'importance de cette ouverture. Cette remise en question est inéluctable et demande un consensus national qui se répercutera nécessairement à tous les niveaux de l'enseignement au Liban ; une certaine aptitude à la recherche s'inculque en fin de compte très tôt et nous sommes appelés à nous en rendre compte. Les instances académiques devront réfléchir à une réorganisation des cursus universitaires qui orientera la formation dans ce sens.

C'est ce que j'appellerai « esprit de recherche » et qui devra pouvoir s'exprimer aussi bien en arabe qu'en français. Aussi, je pense qu'il est important de mettre sur pied un processus de publication bilingue (ou trilingue dans certains cas) des recherches (et je pense particulièrement ici aux sciences de l'homme) afin que les sources soient accessibles au plus grand nombre possible de chercheurs au Liban et afin que nos chercheurs soient lus ailleurs. Sinon, comment faire pour que nos universitaires soient évalués et appréciés par leurs pairs dans la communauté scientifique internationale. Je pense que là, l'appui de la francophonie est indispensable ; de plus, vu les options politiques au niveau de l'Homme, je pense que seule la francophonie est capable de fournir un tel appui ; je ne parle pas spécialement d'une aide matérielle mais, et surtout, du réseau de contacts humains que l'AUF-UREF en tant qu'opérateur de la francophonie au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche met à la disposition de la communauté francophone. Nos chercheurs comme tous les

collègues de par le monde ont besoin d'être lus, évalués et appréciés partout et c'est en se soumettant à ces critères internationaux les plus rigoureux qu'ils peuvent gagner l'estime de leurs collègues ; d'où la nécessité de la mise au point d'un système d'évaluation multipartite nous permettant d'auditer nos recherches.

L'ouverture de la recherche scientifique n'est pas un vœu pieux : c'est une décision contraignante qui doit nous inciter à des remises en question profondes. L'aide que peut nous fournir la francophonie est unique et appréciable mais c'est un changement radical de nos habitudes et l'adoption de stratégies nationales qui fourniront la solution à nos problèmes actuels.



**Alain Nemoz**

*Professeur à l'Université Joseph Fourier (Grenoble I)  
Responsable des relations internationales*

# L'université et la recherche

## **I. INTRODUCTION**

Dans le cadre de sa mission fondamentale de transmission des nouveaux savoirs et des connaissances, la recherche est au cœur de l'université.

Les universités françaises, engagées dans une politique de contractualisation sur objectifs avec leur ministère de tutelle, conçoivent la formation par la recherche et à la recherche, comme un volet essentiel de leur politique de développement.

Dans le contexte de ce séminaire de réflexion sur le développement de la recherche scientifique au Liban, il est opportun de présenter les bourses d'études doctorales, créées par l'Université de Grenoble et le CNRS français en coopération avec le CNRS libanais.

Ces bourses créées pour la première fois en 1993, sont destinées à honorer la mémoire du scientifique libanais de réputation internationale Rammal Rammal, et doivent contribuer à soutenir le renouveau scientifique et technologique du Liban.

Rammal Rammal est né en 1951 au Liban. Après le baccalauréat obtenu en 1969 à Beyrouth, il fera la totalité de ses études scientifiques à l'université de Grenoble (Université Joseph Fourier). Après avoir obtenu très brillamment ses diplômes en mathématiques, mathématiques appliquées et physique, il s'oriente vers la physique théorique statistique et entre au Centre de recherche sur les très basses températures, laboratoire du CNRS à Grenoble. Il devient docteur d'Etat en 1981. La qualité et l'originalité de ses travaux lui valent une rapide reconnaissance internationale. Directeur de recherche au CNRS, il recevra la médaille d'argent du CNRS en 1988. Il décède à Grenoble en 1991.

Ces bourses d'études doctorales, d'une durée de 3-4 ans, sont attribuées, après sélection

par un jury mixte franco-libanais à un étudiant libanais qui doit être exceptionnellement brillant et particulièrement méritant.

Le boursier fera ses études à Grenoble, à l'université ou dans les écoles d'ingénieurs :

– en sciences fondamentales (physique, mathématiques, informatique, mécanique, chimie, biologie, géophysique, astrophysique)

– en sciences de l'ingénieur.

Les 3 premiers lauréats sont étudiants en mathématiques (1993), électronique (1994) et mécanique (1994).

## II. LA RECHERCHE EST AU CŒUR DE L'UNIVERSITE

Avec l'autonomie de l'établissement, dans le cadre de la tutelle de l'Etat, reconnue par les lois de 1968 et 1984, l'université entend piloter sa politique de recherche. Une nouvelle étape est franchie au début des années 80 avec la mise en place d'une politique contractuelle entre l'Etat (le ministère en charge des universités) et l'université. Les relations sont régies par un contrat quadriennal qui fixe après expertise, la liste des équipes reconnues et garantit la continuité du financement sur 4 ans. Ces contrats, qui ont fait l'objet d'une négociation avec l'administration centrale, sont un moyen par une politique de projets, de promouvoir l'autonomie et la responsabilité de l'établissement, et dans le même temps d'affirmer son identité scientifique.

En ce sens, *le conseil scientifique de l'université* créé par la loi a un rôle déterminant car il est le lieu où s'élabore la politique de recherche. L'activité de recherche structurée en équipe ou laboratoire est collective et coopérative, mono- ou trans-disciplinaire et n'est plus – sauf exception – individuelle.

Un contrat de développement de la recherche et des études doctorales est l'aboutissement du processus suivant :

– l'élaboration par l'établissement, d'un dossier dans lequel il propose à l'évaluation nationale, les équipes et les programmes qu'il désire voir reconnus et financés. La responsabilité de l'établissement est très grande lors de cette étape, où il élabore en toute liberté sa politique scientifique. La Direction de la recherche des universités la prend en compte, en s'interdisant de financer un projet qui n'ait pas été proposé par l'établissement ;

– l'étape suivante est celle de l'évaluation nationale par des experts indépendants ;

– vient ensuite la construction du contrat, sa négociation et sa signature.

Le contrat comporte une liste des équipes et des programmes reconnus, ainsi que des financements accordés à chacun d'entre eux. *La conséquence de l'évaluation*, quand elle est positive, est un *financement affecté*. Il est calculé en fonction des besoins réels des équipes, de leur effort de formation (accueil de doctorants), voire de leurs résultats (ainsi les DEA reçoivent des crédits de fonctionnement liés au nombre de leurs diplômés, et non de leurs inscrits), sans oublier les contraintes budgétaires (en France, comme ailleurs, une administration ne peut dépenser plus que le budget qui lui a été alloué par le Parlement).

### III. LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE, LA RECHERCHE QUI FORME

L'université doit assurer au plus haut niveau la formation doctorale des étudiants.

– Le *diplôme d'études approfondies (DEA)* est la première étape de la formation doctorale qui doit se conclure par la thèse, diplôme national rattaché à un établissement.

Le DEA repose sur un projet pédagogique de formation par la recherche qui s'appuie sur un ensemble d'équipes d'accueil de doctorants qui est soumis à l'évaluation par des experts nationaux. Si l'évaluation est positive, l'habilitation, qui peut être commune à plusieurs établissements, est accordée. Enfin, il appartient aux responsables de DEA et aux présidents d'universités de veiller à la qualification des directeurs de thèses au moment des inscriptions en thèse.

– L'*école doctorale* réunit, en son sein, plusieurs formations de DEA, avec l'objectif d'élargir la formation des étudiants au-delà du domaine précis du DEA, de favoriser l'ouverture au cours de la thèse vers d'autres domaines, de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes docteurs. En favorisant la coopération entre champ disciplinaire au sein d'un établissement (voire entre plusieurs établissements), elle est l'expression de sa politique de formation doctorale. Son accréditation est subordonnée à une évaluation nationale positive. Elle peut être, alors, intégrée dans le contrat d'établissement et être dotée, à ce titre, de moyens (crédits, allocations de recherche...).

Seuls les projets de DEA ou d'école doctorale transmis par le président de l'établissement sont examinés par le ministère, et éventuellement reconnus et dotés financièrement.

### IV. LA COOPERATION UNIVERSITES/ORGANISMES DE RECHERCHE

Le système français de la recherche est original. Aux distinctions classiques dans d'autres pays (recherche privée/recherche publique, recherche civile/recherche militaire), il ajoute une dualité : celle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (les universités, les grands établissements, les écoles d'ingénieur...) et des établissements de recherche, dont le plus important est sans doute le CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Ceux-ci se divisent en EPST (Etablissements publics à caractère scientifique et technologique) comme le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, l'INRA, ORSTOM et EPIC (Etablissements publics à caractère industriel et commercial) comme le CEA, le CNES et l'IFREMER, sans compter quelques fondations, comme l'Institut Pasteur et l'Institut Curie.

A ce jour, il est clair que le rôle du CNRS en France fut essentiel dans le développement de la recherche scientifique de qualité sur presque tout le champ de la science. Son statut est celui d'un établissement public avec ses moyens financiers, ses propres personnels (chercheurs et personnel technique et administratif). Il gère 1 400 unités, dont 1 200 sont des équipes ou des laboratoires universitaires associés, et 200 sont des unités propres parfois associées aux universités. Cette proportion indique déjà l'interaction forte CNRS/Université.

L'association repose sur un contrat universités/CNRS d'une durée de 4 ans sur objectifs scientifiques.

C'est l'université qui – après avis de son conseil scientifique – propose les unités candidates à l'association. L'université et le CNRS conjuguent ensuite leurs moyens pour soutenir l'activité scientifique de l'équipe, tant en crédits de fonctionnement, d'équipement que de personnels. L'unité est évaluée par le Comité national en début et en fin de contrat. Le contrat d'association peut alors être reconduit, réorienté ou rompu.

Si les unités associées au CNRS ont pour tutelle l'université, les unités propres ont pour tutelle le CNRS. En plus petit nombre, leur existence tient à l'histoire, mais aussi à la nécessité d'avoir une stratégie de recherche nationale dans certains domaines qui nécessitent des moyens importants. Elles sont soumises aux mêmes critères d'évaluation et de contrat sur objectifs scientifiques avec attribution de moyens.

Le CNRS et la recherche universitaire sont chacun le plus important partenaire pour l'autre. Cette situation s'est traduite par la signature en mars 1993 d'une nouvelle convention générale entre le CNRS, la Conférence des présidents d'universités et plus récemment la Conférence des grandes écoles, prenant en compte les éléments de cette coopération intense.

Avec les autres organismes, les relations de coopération existent, mais suivant des degrés très variables, car liées aux thématiques de ces organismes. Par exemple, dans le domaine de la recherche médicale, l'association avec l'INSERM, réglée elle aussi par une convention générale, est essentielle.

L'association avec les organismes de recherche est un atout pour l'université. Ceux-ci offrent un cadre de formation doctorale de qualité, à la fois au plan fondamental et finalisé. Leurs équipes ou laboratoires peuvent être reconnus dans les contrats d'établissements, ainsi

toutes les équipes associées au CNRS ou à l'INSERM sont soutenues financièrement et, par ailleurs, des crédits supplémentaires leurs sont accordés en fonction de leur implication dans la formation des doctorants.

## **V. LA COOPERATION INTERNATIONALE ET LA RECHERCHE**

S'il est clair que la recherche de qualité évolue naturellement dans un système de relations et de références internationales, le soutien à des projets internationaux de coopération en recherche peut être un volet de la stratégie des établissements universitaires comme des organismes de recherche. Là encore, la synergie entre universités et organismes de recherche est à rechercher.

La nouvelle procédure de thèse en cotutelle (J. O. du 18 janvier 1994) entre universités et établissements supérieurs d'une part et leurs homologues dans un pays étranger d'autre part, donne une dimension nouvelle à cette coopération. Elle vise à favoriser la mobilité des doctorants entre équipes de recherche françaises et étrangères. Mais cette thèse doit répondre à des critères précis qui imposent deux directeurs de thèse reconnus et habilités, un dans chaque pays concerné, et une délivrance de la thèse par chacun des établissements, à la suite d'une seule soutenance.

Enfin, une convention par doctorant doit être établie entre les deux établissements, dès le début de la thèse.

Pour soutenir ce même objectif de coopération scientifique internationale et compte tenu de l'intérêt prévisible pour la formation, on pourrait envisager un élargissement des écoles doctorales à des établissements universitaires étrangers. Mais là encore, il conviendrait de satisfaire aux critères d'évaluation par des experts des pays concernés pour une reconnaissance de ces écoles doctorales, autorisant d'éventuels soutiens financiers nationaux.



## Le chercheur, outil et promoteur de la recherche

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que le débat sur le thème de cette table ronde « Les outils stratégiques de la recherche » ne doit pas nous faire oublier que la personne humaine est à la fois « l'outil stratégique de la recherche » par excellence et le promoteur de toute recherche.

Chaque être humain a son originalité et sa spécificité. Une des plus grandes innovations de l'évolution biologique est certes, la reproduction sexuée qui est génératrice de diversité. Le patrimoine génétique de l'enfant s'exprime dans un environnement familial et social. Si l'environnement est accueillant, l'enfant se développera et s'épanouira d'une façon normale ; par contre, dans un environnement hostile, l'enfant sera inhibé, aura moins de chances de s'épanouir et d'exprimer ses potentialités.

La diversité des individus fait qu'ils sont à même d'accomplir des fonctions différentes mais complémentaires. On retrouve à la base de la multidisciplinarité, la diversité des individus ainsi que leur complémentarité fonctionnelle.

Dans le but de poursuivre une bonne stratégie de la recherche il est indispensable de mettre tout en œuvre pour préserver le potentiel humain de tous les individus de l'espèce humaine. A cet effet, il faut au plus vite arrêter le gaspillage de ce potentiel humain pour le valoriser et le mettre au service du progrès social. Des mesures urgentes doivent être prises à l'échelle nationale et internationale pour :

- 1° Reconnaître et respecter les droits de l'homme ;
- 2° Lutter contre la misère, la sous-alimentation, la famine, le manque de soins médicaux, la drogue ;

- 3° Protéger l'enfance contre les dangers auxquels elle s'expose partout dans le monde ;
- 4° Soutenir la famille qui constitue le cadre idéal pour donner à l'enfant toutes les chances de s'épanouir et développer ses potentialités au service de l'humanité.
- 5° Arrêter le carnage qui se poursuit un peu partout, et apporte la preuve, s'il en était besoin de la fragilité et de la laxité de l'ordre mondial ;
- 6° Arrêter le saccage de l'environnement pour préserver l'espoir d'une meilleure qualité de vie sur terre.

La francophonie reconnaît le « caractère indispensable de la recherche comme préalable au développement économique, social, culturel et politique ». Le monde dans lequel nous vivons, son paysage le plus quotidien, comme ses ressources futures, sont définis par le progrès de la science et de la technologie ; mais si nul ne peut minimiser la dette des sociétés modernes à l'égard de la science et de la technologie, les raisons d'inquiétude l'emportent plus souvent que les motifs d'optimisme.

Si je m'interroge sur la fonction de la science, c'est simplement pour dire que celle-ci ne peut se passer de l'éthique qui garantit le bon usage des découvertes scientifiques. Les comités d'éthique doivent jouer un rôle déterminant dans la définition du code moral qui doit inspirer le comportement du chercheur, et d'une façon plus générale de tout être humain.

Je vais partir d'un exemple qui me tient à cœur, et qui relève d'une stratégie de la recherche. A l'heure actuelle, mon ambition en tant que doyen de la Faculté de Génie de l'Université Libanaise est centrée sur la mise en place à ladite faculté d'une école doctorale. Une étape préparatoire précédera le démarrage des études doctorales. Neuf enseignants, choisis sur base de l'étude du dossier, bénéficieront d'un séjour de trois mois dans des laboratoires de recherche en France, correspondant à leurs spécialités respectives.

Nous tenons absolument à la cotutelle de thèse entre les universités et établissements d'enseignement supérieur français et leurs homologues d'un pays étranger, conformément à l'arrêté du ministre français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 18 janvier 1994.

La procédure de cotutelle est pour nous une garantie d'un travail de qualité.

Durant le stage de formation à la Direction de la Recherche, les enseignants libanais se mettront d'accord avec le responsable du laboratoire d'accueil sur les orientations de recherche dans le domaine des sciences de l'ingénieur, le choix du DEA, et la procédure de cotutelle de thèse. Il va de soi que pour être admis dans un laboratoire l'enseignant doit avoir

au préalable, l'accord de principe du responsable du laboratoire d'accueil. Parallèlement à ce stage, nous définirons les ressources de financement pour l'équipement des laboratoires de la Faculté de Génie, afin de répondre aux besoins de la recherche.

Le développement de la recherche et de l'enseignement doctoral nécessite une mobilisation des moyens existants dans diverses universités du Liban. La collaboration entre facultés de génie au Liban est une nécessité pour tout le monde.

Une mission de consultants envoyée par l'UNESCO sera à Beyrouth au mois de septembre 1994. Elle visitera les campus des trois sections de la Faculté de Génie (à Tripoli, à Roumié et à Beyrouth), étudiera les besoins de la faculté en matière d'équipement scientifique et contribuera à l'élaboration et la mise au point du projet d'une école doctorale.



# La valorisation de la recherche

Président

**M. Assaad Diab**

*Recteur de l'Université Libanaise*

Rapporteur

**M. Mounir Abou-Assali**

*Doyen de la Faculté des Sciences médicales de l'Université Libanaise*

*Membre suppléant du Conseil d'administration de l'AUPELF-UREF*



# La valorisation de la recherche

**M. Sélim Catafago**

*Doyen honoraire de la Faculté d'Ingénierie  
de l'Université Saint-Joseph*

**M. Rudolph El-Kareh**

*Secrétaire général de MEDEAS, association pour la coopération  
et le dialogue scientifique et technique euro-arabe et méditerranéen*

**M. Pierre Vergnon**

*Directeur de la mission des relations avec les entreprises  
du CNRS-France*



## Sélim Catafago

*Doyen honoraire de la Faculté d'Ingénierie  
de l'Université Saint-Joseph*

Je tiens tout d'abord à remercier l'AUPELF ainsi que tous les organisateurs de ces deux jours de rencontre et de tables rondes de nous avoir donné l'opportunité de discuter et de réfléchir sur la recherche que les remous des événements et des préparatifs de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures ont relégué à une place très discrète.

Il est évident que l'intérêt de la recherche n'est point à démontrer. Toutefois, il serait bon de rappeler son impact spirituel et les avantages matériels qu'elle peut procurer à un pays. L'esprit qu'elle peut répandre aura ainsi une influence très positive sur le comportement des gens et les décisions des responsables. Animée par un moteur, celui de l'intelligence, la recherche contribuera à affirmer la dignité de l'homme en lui permettant d'accroître son pouvoir sur son environnement.

La recherche repose essentiellement sur les qualités d'homme des chercheurs. Elle doit être leur vocation et leur passion. Les qualités spécifiques de ces hommes sont la curiosité insatiable, l'imagination et l'originalité. Toutefois, le choix de ces hommes au départ peut être assez délicat ; ces derniers n'ayant jamais fait au préalable des recherches. Enfin, dépendant essentiellement des hommes qui s'y consacrent, la recherche est de ce fait une entreprise fragile, très sensible aux mesures inappropriées.

Que la recherche s'exprime sous forme isolée ou sous forme d'équipe, la confiance doit être accordée aux chercheurs et confortée par des évaluations objectives de haut niveau. Il serait bon de rappeler à cette occasion que souvent les échecs ont été la base de nombreux succès.

La réussite de cette entreprise humaine repose sur la motivation et l'enthousiasme. Les chercheurs doivent sentir : le soutien des pouvoirs publics et des entreprises privées, l'appui de l'opinion publique. De même les contacts et les ouvertures sont essentiels. S'enfermer

dans sa « tour d'ivoire » est extrêmement néfaste. Les rencontres entre collègues de pré-occupations différentes sont très enrichissantes. Il en est de même des contacts avec la communauté nationale et la communauté internationale par la visite de chercheurs étrangers, les congrès et les publications. Le chercheur est d'autant plus encouragé à poursuivre ses travaux qu'il sent l'impact sur la société et ce par la publication de ses travaux, les références qui lui font appel et par l'intérêt accordé à ses résultats.

La recherche, qui est une des expressions de la liberté, doit maintenir des contacts permanents et fructueux avec le monde qui l'entoure. L'idéal est qu'elle puisse se manifester sous ses trois visages : la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche de développement.

De même il est souhaitable qu'il y ait une forte interaction entre recherche et enseignement : point de bonnes recherches sans enseignement ni une bonne qualité d'enseignement loin de toute recherche.

Ceci nous amène à la nécessité de déployer des efforts pour conforter ou promouvoir la recherche dans nos facultés. Toutefois, il faudra opérer d'une manière réaliste et équilibrée s'inspirant des expériences faites ailleurs. Cela peut être réalisé par exemple par des changements de structure, par des crédits suffisants, par une réduction de la bureaucratie et de la lourdeur de la gestion financière, et ce, en évitant la survie par la chasse aux contrats et en favorisant autant que possible les équipes dynamiques où le flux entrant des jeunes compenserait un flux sortant de volume raisonnable.

# Invention d'un modèle national de technopole et valorisation de la recherche au Liban

## **ELEMENTS**

La reconstruction des systèmes et des structures de recherche, fondamentaux, et appliqués, du Liban, implique une vision stratégique d'ensemble, sous la conduite de l'autorité publique. Cette vision stratégique peut permettre à des unités de recherche autonomes, publiques et privées, de s'associer en réseaux et de s'ouvrir sur leur environnement culturel et économique. L'intelligence est, désormais, le facteur essentiel du développement.

Le concept de « technopole », réinventé en fonction des besoins et des conditions spécifiques qui sont celles du Liban, peut permettre la création de pôles de développement associant, par des actions croisées, les universités, les organismes de recherche et les entreprises. Un, ou plusieurs pôles de ce type, intégrés en réseaux, et ouverts sur leur environnement, prenant en compte un aménagement équilibré du territoire, peuvent, à la fois, devenir des outils de développement, aider au freinage du mouvement d'expatriation, enrayer le gaspillage des compétences humaines de haut niveau, et aider au renforcement des systèmes de recherche tant publics que privés.

Ils peuvent également aider à trouver le lien qui permettra aux compétences expatriées de contribuer au développement national, tout en procédant à des innovations utiles en matière de circulation et d'échanges de savoirs et de savoir-faire. Enfin, de tels pôles peuvent être associés à un renouvellement des formes de coopération par des contrats-programmes où les réseaux scientifiques francophones renoués et transmutés en supports d'échanges permanents joueront un rôle dynamique.

Ils peuvent aussi jouer le rôle d'interface entre les réalités nationales libanaises et les réalités extérieures, régionales et internationales, et être, pour celles-ci, un lieu de rencontre, de découverte et d'entraînement.

Le texte présenté, souhaite dégager des pistes de réflexion et de débat et contribuer à la définition de modes d'action adaptés.

## **DU BON USAGE DES TECHNOPOLES**

La fin des modèles de développement souvent antinomiques, mais également rigides et sectaires qui ont prévalu au cours de ce siècle, l'ultra-étatisme et l'ultra-libéralisme – qui se sont accotés l'un l'autre jusqu'à l'effondrement du mur de Berlin, leur pierre de soutènement symbolique – a eu pour contre-coup de relancer de multiples débats d'idées, parmi lesquels la question du rôle de la science, du savoir et de la connaissance en général, occupe une place essentielle.

Cette mutation historique et la réflexion théorique et idéologique qu'elle provoque, notamment dans le rapport de l'homme à la nature, et à la maîtrise de son environnement et de son devenir, s'exprime aujourd'hui à travers les problématiques fondamentales posées par l'écologie, y compris politique, au-delà ou à travers ses ambiguïtés ou certaines de ses perversions<sup>1</sup>, ou bien encore par le biais du débat sur le « retour » parallèle du néo-scientisme et des « para-sciences ».

En tout état de cause, l'effondrement de ce que Dominique Lecourt appelle les « conceptions monodromes » du développement<sup>2</sup> qui ont, dit-il, leurré le Sud et ne paraissent même plus soutenables au Nord, situe d'emblée le débat au cœur des problématiques du développement et de l'environnement, débat dont la Conférence de Rio a été le révélateur public.

Ce préambule n'a pas pour objectif de rappeler l'évidence de la non-neutralité des sciences et des techniques, mais de restituer notre propos dans le cadre qui est le sien aujourd'hui, celui du renouvellement de la réflexion et surtout de l'action corollaire à entreprendre, en matière de développement. De rappeler, surtout, l'importance de la responsabilité humaine, et par conséquent de la maîtrise humaine des processus de développement.

Les cauchemars vécus au cours des mois de juillet-août derniers par les populations riveraines du Mississippi aux Etats-Unis, sont venus rappeler que bon nombre de catastrophes présentées comme « naturelles » avaient des causes profondément humaines, où l'idéologie jouait souvent un rôle central.

Les conceptions monodromes du développement ont eu pour conséquence d'induire une vision mécaniste des relations du savoir scientifique et des processus industriels. Celle-ci à son tour a enfermé les relations Nord-Sud dans le cercle vicieux d'une « conception industrialiste » du savoir (située « en valeur » au sommet de la hiérarchie supposée de ce dernier) qui a contribué à balayer la multitude de savoirs scientifiques et techniques accumulés par de

nombreuses civilisations par la pratique séculaire d'un environnement souvent naturellement hostile. La destruction de nombreux équilibres entre les hommes vivants et leur environnement a contribué à occulter le rôle des hommes concrets dans l'environnement naturel.

La responsabilité de mastodontes industriels n'ayant de but ultime que le profit aveugle, dans le déclenchement de catastrophes, a souvent été noyée dans les « caprices » d'une nature qui a bon dos.

Des millions d'hommes ont par ailleurs intériorisé cette idée qu'ils ne pouvaient être que les objets consentants d'un mouvement inexorable et fatal, broyant leur vie et leur avenir, et non les acteurs conscients de leur propre devenir, capables d'acquérir et de pratiquer une maîtrise réfléchie de leur territoire.

### **Le concept de technopole**

La question de la maîtrise de l'aménagement du territoire et du rôle essentiel des acteurs (à travers les institutions de l'Etat et de la société civile, notamment) a été au cœur d'une volonté de maîtrise des processus de développement dans de nombreux pays du Nord industriel. Au cours des vingt dernières années cette volonté s'est manifestée dans le domaine des lieux de production de savoir(s) que sont les laboratoires et organismes de recherche sur les lieux de formation des hommes, en amont (universités et organismes assimilés...), enfin, en aval, sur les lieux de valorisation technique et mercantile (industries, entreprises...). Ainsi, s'est développé le concept de technopole.

Ce concept a suivi des cheminements « culturels » multiples. Apparue aux Etats-Unis, il a signifié, dans un premier temps, la concentration sur un site unifié d'organismes de recherche, de laboratoires et des industries concomitantes. Son symbole fétiche a été la *Silicon Valley* aux activités centrées principalement sur les domaines informatiques et leurs corollaires. Le développement des biotechnologies développées à partir des sciences du vivant (génétique...) a déplacé le miroir vers la ville de San Francisco.

L'avatar à l'exportation de la conception américaine du concept est une sorte de « parc technologique » vidé de sa substance, destiné le plus souvent à accueillir sur une zone située en *offshore*, des excroissances de transnationales d'origine souvent américaine qui captent les capacités locales d'investissement et servent simultanément de circuits de drainage des cerveaux, comme c'est le cas par exemple pour la plupart des projets proposés depuis un an environ, par des groupes privés ou des *lobbies* nord-américains à certains pays du Maghreb ou du Moyen-Orient à qui l'on fait miroiter la promesse de transferts de technologie dont la maîtrise reste entièrement sous le contrôle du vendeur.

## Une dynamique de la complexité

En France et en Europe, une ambiguïté a marqué le développement du concept (assimilé à une entrée de plain-pied dans la modernité), conséquence d'une confusion involontaire ou entretenue, pour raison d'image et de notoriété, entre les notions de « pépinière » ou de « parc d'entreprises », de « technopôle », et de technopole.

Dans le premier cas, le concept est assimilé à une somme arithmétique d'entreprises sur un même espace géographique, sorte de zone industrielle d'activité améliorée.

Dans le deuxième cas, il s'agit de pôles d'activités technologiques généralement avancées, de nature proche, situés à proximité ou au sein de centres urbains. Surdéterminés par la cité, ils sont en quelque sorte « l'expression de sa vitalité économique ». Les entreprises y sont dominantes mais elles peuvent avoir tissé des liens avec des laboratoires ou/et avec l'université.

Les technopoles proprement dites sont quant à elles des lieux novateurs, fondés sur une vision dynamique et vivante de la complexité et dont le référent le plus avancé demeure celui de Sophia Antipolis dans les Alpes-Maritimes<sup>3</sup>. Tel qu'il s'est développé depuis vingt ans sur ce site, à partir d'une dynamique vivante, bien loin d'être lisse et dénuée de conflits, ou le concept s'est affiné en se dégageant de son « mythe fondateur » (une « abbaye de Theieme de la science »), le concept de technopole a trouvé sa cohérence la plus élaborée.

Il permet de réunir en un même espace physique, sur un site spécifique aménagé, une infrastructure lourde (réseaux et installations de télécommunications, réseaux informatiques...) et des mécanismes d'interdisciplinarité associant l'université, les organismes de recherche et les entreprises<sup>4</sup>, en un réseau maillé permettant leur « fertilisation croisée » (par le biais des transferts) de nature à dégager une masse critique capable d'induire à son tour des processus qualitatifs d'influence sur le tissu socio-économique et culturel, et surtout de créer des mécanismes de développement durable par une vision prospective maîtrisée des besoins et de la gestion mobilisation des ressources notamment humaines.

Sorte de « noyau de force » soutenu par l'action volontaire de l'Etat, dans le cadre d'une stratégie d'aménagement du territoire menée avec le soutien des secteurs économiques qui y trouvent leur bénéfice en s'y associant, la technopole s'aménage alors en système, dans la mesure où elle stimule des relations en réseau, systématiques et organisées entre l'université, les organismes de recherche publique et privée et le monde de l'entreprise.

La dynamique complémentaire et la mise en synergie de ces trois pôles peut permettre d'établir, à partir de la spécificité de chacun d'entre eux, et de leurs énergies autonomes, par le décloisonnement de leurs activités et la création de réseaux croisés entre eux, leur co-

hérence sans cesse renouvelée et leur contribution aux plans de développement globaux. Le système technopolitain peut dès lors être un levier fondamental du développement.

Les grandes cités du Nord industriel européen et leurs agglomérations, en raison même de leur densité infrastructurale sont des lieux propices à l'éclosion de tels pôles de développement. En d'autres termes, la densité en infrastructures est telle que des pôles de développement peuvent y éclore facilement.

### **L'inversion de « tendances primaires »**

Mais l'intérêt du référent « sophilopolitain » réside surtout dans la démonstration qu'une action volontaire de l'Etat, concertée entre l'ensemble des acteurs, peut permettre de créer des « catalyseurs de renversement de tendance », dans les régions vouées à un dépérissement sous l'effet de dynamiques primaires vite qualifiées de « naturelles ».

Ainsi, avant « l'invention » de Sophia Antipolis, le département des Alpes-Maritimes était en voie de perdre sa substance industrielle et de connaître un vieillissement accéléré de sa population.

Ne continue-t-on pas à présenter aujourd'hui l'exode rural et ses effets (rendus « aveugles » par cloisonnement des causes) et l'hypertrophie monstrueuse de nombreuses agglomérations des pays du Sud comme une situation « naturelle » ?

### **Une double motricité**

Dans les pays du Sud, l'une des manifestations du « mal développement » s'exprime plus particulièrement par la rareté ou la quasi-inexistence de ces densités infrastructurales.

Dans cet ordre d'idées, toute implantation de laboratoire, d'établissement d'enseignement et de formation demeure une aventure, parfois périlleuse, car à la différence des pays du Nord la continuité avec l'environnement n'existe pas réellement. Ainsi la création d'une technopole dans un pays du Sud ne peut s'inscrire ni dans l'ordre du mimétisme de certaines « élites », soumises à des effets de mode, ni dans celui d'une concession au chant pervers des sirènes des *lobbies* multinationaux.

Elle ne peut que s'inscrire dans l'ordre d'une vision maîtrisée de l'aménagement du territoire par les acteurs nationaux.

A l'inverse de la continuité existant dans les pays industriels, une technopole serait d'une certaine manière en situation « d'extra-territorialité » sociologique et technologique dans un environnement extérieur qui ne lui sera pas obligatoirement favorable initialement.

Mues par une stratégie prospective articulée sur les besoins réels, associées en un partenariat – entendu à la fois comme partage des responsabilités, mise en commun des moyens, réduction dans la mesure du possible à zéro, du temps de transmission de l'information et du savoir, et surtout mobilisation des ressources, des énergies et des capacités nationales – avec des pôles existant dans les pays industriels, et bénéficiant par conséquent d'une double motricité<sup>5</sup>, des technopoles peuvent avoir de profonds effets sur les processus de développement.

Ainsi, après avoir absorbé, capitalisé et valorisé la substance scientifique et technologique, une technopole pourra agir par diffusionnisme et capillarité au sein de son environnement et devenir, pour celui-ci, un lieu de révélation de richesse, c'est-à-dire un pôle en réseau capable d'animer et d'entraîner l'ensemble du corps social.

Ainsi entendue une technopole peut permettre de restituer la problématique des transferts de technologie qui ne sont pas une recette reproduisant mécaniquement du développement économique, social et culturel.

Par le biais de cette action de la technopole sur son milieu, l'intégration des transferts technologiques ne se fera pas seulement dans le tissu industriel récepteur mais s'intégrera dans le tissu social et culturel et se situera dans la perspective d'une dynamique politique globale de transformation de ses effets et non dans celle d'une simple translation mécanique de ses éléments.

Elle permettra alors de faire des structures locales d'accueil et des structures socio-culturelles réceptrices ainsi que de leurs Etats des acteurs essentiels du développement.

### **La recherche fondamentale dans le Sud**

Entendue ainsi qu'indiqué plus haut comme « noyau de force » d'une politique volontaire de l'Etat, le système technopolitain pourra induire dès lors une mise en cohérence de la politique de formation, de celle de la recherche et des politiques économiques, dont la désarticulation, lorsqu'elles existent, est l'un des facteurs aggravants du sous-développement.

Par ailleurs, en contribuant à fixer dans l'espace national les compétences de haut niveau, c'est-à-dire en limitant les effets pervers du drainage des cerveaux, la technopole peut rendre plus aisée la mise en place des mécanismes de coopération à double motricité. Elle peut notamment permettre un développement de la recherche fondamentale et appliquée dans les pays du Sud, ce qui est une condition fondamentale du développement lui-même.

L'une des clés de la maîtrise du développement demeure, en effet, la réappropriation de ses mécanismes par ses acteurs premiers dans leur diversité.

En ce sens, le concept de technopole n'est pas la panacée magique qui produira du développement. Il est l'expression matérialisée d'une démarche et d'une méthode dont il faudra dégager le degré d'autonomie en fonction des réalités de chaque pays, et par lesquelles chacun des pays concernés trouvera en fonction de son « donné », de ses moyens, de ses potentiels humains et infrastructurels nationaux et de son histoire, sa propre définition adaptée du concept lui-même. Bref, son propre concept.

Il est souvent question aujourd'hui de « co-développement ». Ce néologisme inventé comme parade idéologique au désarroi intellectuel qui a marqué l'effondrement des modèles qui ont dominé le siècle, et surtout l'irruption du « religieux » dans le politique, gagnerait à être remplacé par la notion de développement solidaire, d'un Nord et d'un Sud au destin planétaire désormais intimement lié.

Il dépend des hommes que ce destin soit moins amer, moins disloqué, moins sanglant, donc moins tragique que ne le laissent percevoir de multiples signes annonciateurs de mauvais augure.

Plus que jamais « science sans conscience... politique » ne peut être que ruine. Plus que jamais, il ne faut pas oublier qu'au bout de la science et des techniques, il y a l'humain.

## **NOTES**

1. L'écologie récupérée par l'idéologie d'extrême-droite peut, en effet, servir d'alibi à un renouvellement des conceptions mécanistes des relations de l'homme et de la nature qui ont été à la source du nazisme, par exemple.
2. Dominique Lecourt, *Contre la peur*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1990
3. Rudolf El-Kareh, *Technopoles en Méditerranée. Le rôle de Sophia Antipolis dans le renouvellement des échanges et de la coopération franco- et euro-arabe*, Paris, IMA.
4. Dans ce cas spécifique, il s'agit d'un axe portant notamment sur : les biotechnologies, l'informatique, la chimie, l'énergie solaire, les énergies renouvelables et leur maîtrise, et la communication.
5. Effet d'entraînement du pôle situé dans la zone Nord auquel vient s'ajouter la dynamique volontaire du réseau et des ressources nationales.



## Le CNRS (France) et les entreprises : la recherche à objectifs partagés, la protection des résultats, les transferts de technologie

Le CNRS a pour mission de développer les connaissances scientifiques de base et de contribuer à leur diffusion et à leur utilisation sociale, culturelle, industrielle et agricole.

Fort de sa vocation pluridisciplinaire et interdisciplinaire, de la diversité des modes de coopération qu'il offre et de sa politique d'ouverture sur le monde socio-économique, le CNRS a considérablement développé ses relations avec les entreprises durant les dix dernières années. C'est aujourd'hui en relation avec plus de 2 000 partenaires.

Soucieux de mieux intégrer dans ses orientations stratégiques, les besoins sociaux, économiques et culturels de la France ainsi que les préoccupations des acteurs du développement industriel, le CNRS a récemment réorienté sa politique de partenariat dans un sens plus volontariste, efficace et participatif. Quatre principes majeurs ont été définis pour multiplier et intensifier les synergies :

- 1. Le développement du *dialogue* et de la *concertation*.
- 2. La *recherche à objectifs partagés* qui doit permettre une coopération entre les entreprises et les laboratoires, dès l'amont et dans le respect du métier de chacun.
- 3. La *formation et l'échange des hommes*, facteurs déterminants des transferts de connaissance.
- 4. La *protection des résultats* acquis dans les laboratoires, susceptibles de commercialisation et leur *transfert* aux partenaires intéressés par concession de licences d'exploitation.

Pour mettre en œuvre sa politique de relations avec les entreprises, le CNRS dispose d'un réseau

*de chargés de mission industrie (CMI), placés au plus près des laboratoires, dans chaque délégation régionale.*

## I. LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION

Le dialogue et la concertation ont lieu à tous les niveaux :

- par les *contacts directs* entre chercheurs et industriels,
- par les *instances d'évaluation* : les comités scientifiques des laboratoires comprennent de plus en plus souvent des industriels parmi leurs membres. Le Comité national de la recherche scientifique en comprend 22, répartis dans 16 sections,
- par les *clubs CRIN* qui après plus de 15 années de fonctionnement ont été relancés et réactivés en impliquant d'autres organismes de recherche et des entreprises<sup>1</sup> dans le cadre d'une association (ECRIN) placée sous la présidence de *Michel Pecqueur*. Ces 22 clubs thématiques sont en évolution constante : 12 d'entre eux ont été supprimés depuis 1990 et 10 nouveaux créés. Le nombre des participants a triplé depuis 1989, passant de 1 640 à 5 000. Les représentants des 666 entreprises impliquées sont maintenant majoritaires devant les chercheurs.
- par les rencontres au niveau stratégique.

Les *accords cadres* fixant les règles générales applicables en matière de publications, de propriété et d'exploitation des résultats, institutionnalisent, au sein de comités de coordination, les échanges entre la direction du CNRS et la direction de l'entreprise. Plus récemment, le CNRS a souhaité *associer ses partenaires à l'élaboration de son schéma stratégique*.

## II. LA RECHERCHE A OBJECTIFS PARTAGES

La politique du CNRS est de laisser aux *industriels partenaires le droit de déposer les brevets à leur nom et à leurs frais* (deux cents brevets environ sont ainsi déposés chaque année), sous deux conditions : *l'engagement d'exploiter les résultats* et, en cas de réussite, *le versement de justes redevances au CNRS permettant l'intéressement des chercheurs*. Ces contrats prévoient le *respect de la confidentialité* nécessaire aux entreprises ainsi que le *droit de publication* pour les chercheurs.

### 2.1 Les contrats de collaboration

Actuellement, 3 800 *contrats* avec des entreprises sont en cours. Le coût de ces contrats pour une année est de 1,5 *milliard de francs*, la contribution financière des entreprises étant de

720 MF. Ils concernent 60% des laboratoires propres ou associés au CNRS et 900 entreprises dont 450 ont moins de 500 salariés. Les 2/3 des laboratoires concernés par ces collaborations relèvent des départements de chimie et des sciences pour l'ingénieur. Les unités du CNRS localisées hors Ile-de-France passent deux fois plus de contrats que les unités franciliennes.

- **La part des PME**

835 contrats (soit 22% des 3 800 contrats en cours), ont été passés avec une entreprise ou un centre technique de moins de 500 personnes. La moitié des entreprises qui collaborent avec le CNRS sont des PME. Le volume financier de ces contrats représente 19% du volume total.

- **Les entreprises étrangères**

Leur intérêt pour la recherche publique française est croissant. 7,5% des contrats de collaboration sont passés avec des firmes étrangères ou leur filiale française, mais ils représentent 11% du montant total des contrats.

L'industrie pharmaceutique représente 46% des montants investis par les entreprises étrangères, devançant l'industrie chimique.

## **2.2 Les groupements de recherche**

Ils rassemblent plusieurs équipes, les plus compétentes dans le domaine choisi, sur une thématique définie en commun, avec un ou plusieurs industriels. Ils permettent, par l'intérêt et la durée de leur programme (4 ans au moins), par l'effet de synergie et leur interdisciplinarité, d'obtenir des résultats de qualité scientifique (évaluation du Comité national) répondant à l'attente des partenaires économiques. 54 groupements sont actuellement en activité avec 70 entreprises différentes.

## **2.3 Les unités mixtes CNRS-entreprise**

Pour aller encore plus loin dans cette recherche en commun, des laboratoires mixtes CNRS-entreprise ont été créés. Novateur dans ce domaine, le CNRS a participé à la création de 22 unités mixtes dont 19 sont actuellement en fonctionnement.

# **III. LA FORMATION ET LES ECHANGES**

## **3.1 Les bourses cofinancées**

Le tiers des bourses de docteur ingénieur accordées par le CNRS sont cofinancées par une entreprise. Il y en a actuellement 300 auxquelles s'ajoutent les boursiers des conventions

TEPE et les documents émanant des accords de collaboration. Au total, un flux annuel de 1 000 doctorats formés aux laboratoires du CNRS sont dans des entreprises.

Depuis 1985, le CNRS propose aux entreprises de participer aux opérations de recherche. Actuellement, 37 sont en cours.

### 3.2 La mobilité statutaire vers les entreprises

Les entreprises à une exception près restent encore peu attractives pour accueillir des chercheurs ingénieurs ou techniciens de sorte que si les échanges par contacts directs entre chercheurs et ingénieurs de l'industrie se sont considérablement développés, les *sejours de longue durée (un an et plus) de chercheurs dans l'industrie restent trop limités.*

La mise à disposition est essentiellement résumée :

- à l'année sabbatique en entreprise permettant à un chercheur de poursuivre ses thématiques. Actuellement, 140 chercheurs ou ingénieurs du CNRS travaillent dans une entreprise. Les grandes entreprises accueillent 60% des chercheurs et ingénieurs du CNRS effectuant une mobilité.

- à la promotion d'une création d'entreprise favorisée par le dispositif d'aide de l'ANVAR. Au cours des 5 dernières années, 20 chercheurs ou ingénieurs ont été mis en disponibilité pour création d'entreprise. En fait, le nombre d'entreprises créées à partir de résultats obtenus dans des laboratoires du CNRS et avec l'aide de ce dispositif est beaucoup plus élevé. Plus de 50 ont pu donner lieu à ayant créé quelques centaines d'emplois.

### 3.3 Les consultants

Le nombre de personnels CNRS ayant demandé l'autorisation d'être consultant est voisin de 500 ; il a doublé au cours des 5 dernières années. Parmi les 252 entreprises différentes qui ont fait appel à des consultants CNRS, 167 (les deux tiers) sont des PME, 12 sont des filiales d'entreprises étrangères et 7 des entreprises étrangères.

Réciproquement, la fonction de *directeur de recherche associé* créée par le CNRS permet à des responsables scientifiques d'entreprises de consacrer 20% de leur temps dans des laboratoires du CNRS. Nommés après avis du Comité national, ils sont actuellement 24.

## IV. LA PROTECTION DES RESULTATS ET LEUR TRANSFERT

Chaque nouvelle avancée scientifique peut avoir des applications. A la différence d'organismes plus spécialisés ou plus orientés vers les applications industrielles, le CNRS, par sa

mission première, engendre beaucoup de résultats dont la forme est assez éloignée de celle d'un produit ou d'une technologie « reconnaissable » par un industriel. La protection systématique de tous ces résultats ne peut être économiquement envisagée. Il appartient au CNRS de faire des choix, fondés sur une logique économique, tout en assurant une protection patrimoniale.

Plusieurs étapes, souvent très coûteuses, doivent être franchies avant qu'un résultat de laboratoire devienne un produit ou un procédé susceptible d'occuper une place sur le marché :

- une *analyse technico-économique*,
- la *protection* éventuelle des résultats (brevets, dépôts de souches...),
- la *mise en forme* des résultats susceptibles de développement,
- la *recherche active de partenaires* pour développer, industrialiser et commercialiser,
- la négociation de *contrats licences*,
- le *suivi*.

Toutes ces opérations sont liées les unes aux autres et doivent rester *sous le contrôle de l'organisme de recherches propriétaire* des résultats. En revanche, elles nécessitent un *professionnalisme* et une logique économique qui ont conduit le CNRS à *exercer cette fonction en externe*, ainsi que le lui a recommandé l'audit de valorisation effectué en 1989, à la demande du directeur général.

C'est pourquoi, après la décision de l'ANVAR de ne plus effectuer en interne ces activités de « valorisation » le CNRS, l'ANVAR, et d'autres organismes de recherche ont mis en place la société *FIST (France innovation scientifique et transfert)*, destinée à favoriser la diffusion, au niveau international, des résultats des laboratoires de la recherche publique. Créée en 1992, elle traite aujourd'hui la plus grande partie des dossiers du CNRS et gère son portefeuille de brevets, dans le cadre de deux marchés d'Etat. Le CNRS est actionnaire majoritaire (35%) avec l'ANVAR (30%) de la société FIST.

#### **4.1 Les brevets**

Chaque année, 60 à 70 brevets français sont déposés pour le compte du CNRS alors que 180 ont été abandonnés au cours des deux dernières années, ramenant le portefeuille à 450 brevets français (3 500 extensions) en pleine propriété et à 300 en copropriété. Si l'on tient compte des 200 brevets déposés annuellement par nos partenaires industriels dans le cadre de nos collaborations, le CNRS est à l'origine du plus grand nombre de dépôts de brevets en France.

#### **4.2 Les licences**

Au cours des deux dernières années, 140 licences ont été concédées. 700 contrats sont ac-

tuellement en cours. Ils concernent près de 600 *partenaires* : 482 sont des entreprises françaises dont 80% comptent moins de 500 personnes. Les entreprises étrangères ou leurs filiales françaises représentent 13,8% des partenaires licenciés.

### 4.3 Les redevances

En 1993, le CNRS a perçu 22 MF de redevances provenant pour une part importante des licences du vaccin de l'hépatite B, des kits diagnostics HIV, de la navelbine (anticancéreux) et de quelques logiciels. Le montant global des redevances issues des résultats obtenus par le CNRS, seul ou associé avec d'autres partenaires (Pasteur, universités, INSERM, INRA...), est de 70 MF. Sur les 130 MF perçus au total par le CNRS, la moitié l'a été au cours des trois dernières années.

En l'attente du décret d'application, la répartition des redevances est régie par une décision du conseil d'administration du CNRS (1981) : 25% *aux inventeurs*, 25% *aux laboratoires*. Il a été généralement convenu avec les universités et les écoles dont relèvent les unités associées, que l'*organisme « valorisateur »* (payant les frais de propriété industrielle) *perçoit* 20% des redevances, les 30% *restants revenant à l'établissement ou aux établissements propriétaires des résultats*. Dans le cas des logiciels, du fait de l'absence de frais de propriété industrielle, le CNRS reverse 45% des redevances perçues au laboratoire au lieu de 25.

*A ce jour, 130 MF de redevances ont été perçus dont près de la moitié (60 MF) au cours des 3 dernières années.* Ces redevances représentent quatre milliards de francs de chiffre d'affaires engendré.

### 4.4 Les aides à la valorisation

Pour aider le transfert de résultats scientifiques, des ingénieurs de valorisation, employés sur contrats à durée déterminée, peuvent être affectés dans des laboratoires.

#### NOTE

1. Les adhérents dont le nombre continue de croître sont : ADEME, Aérospatiale, Air liquide, Alcatel, Alstom, BEL, Bertin, BNP, BRGM, CEA, CEERTE, CEMAGREF, Ciments français, CNES, CNRS, Cogema, CORYS, Crédit lyonnais, CSTB, Dassault, Décisive, EDF, ELF, ENERSYS, Framatome, GDF, GIAT, IFP, INRA, INRIA, Intertechnique, Lafarge-Coppée, L'Oréal, Lyonnaise des Eaux, Dumez, Péchiney, Prométhée, PSA, Renault, Roquette, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Sagem, SARP, Schneider, SNCF, SNIP, Thomson, Usnor.

# Quel type de coopération multilatérale et bilatérale avec le Liban dans l'espace francophone

Président

**M. Michel Guillou**

*Directeur général de l'AUPELF*

*Recteur de l'UREF*

Rapporteur

**M. le Révérend Père Joseph Mouannès**

*Doyen de la Faculté des Beaux-Arts et des Arts appliqués*

*de l'Université Saint-Esprit de Kaslik*



# Quel type de coopération multilatérale et bilatérale avec le Liban dans l'espace francophone

**M. Ahmad Beydoun**

*Professeur à l'Université Libanaise*

**M. Christian de Clerq**

*Assistant spécial du coordinateur des Nations unies,*

*UNARDOL*



## Dépayser la recherche : de la nécessité d'un inventaire partiellement francophone du paysage libanais

Comparé aux autres pays de l'Orient arabe, le Liban se démarque, dans le domaine de la recherche, par l'importance relative du capital humain dont il dispose. Ce fait constitue un facteur de dynamisme dans l'état global de l'encadrement technique et culturel de notre société. Sur ce plan plus général, également, celle-ci jouit d'un avantage comparatif certain. L'exportation régulière d'une partie de ce capital autant vers les pays riches de la région que vers les pays développés, a souvent été le signe d'un trop-plein de qualifications : trop-plein explicable par la capacité limitée du marché local mais aussi par la disponibilité (aujourd'hui de moins en moins évidente) à l'étranger de meilleures conditions d'emploi ou d'exercice. Il faut s'empresse de noter toutefois que les limites de la capacité nationale d'absorption d'un personnel technique et scientifique de haut niveau n'ont rien d'absolu. Plutôt que l'étroitesse du marché potentiel, ce sont les blocages conjoncturels mais souvent aussi structurels (il ne faut pas le nier) qui expliquent les pulsations de rejet dont se ressent une partie (et non la moins précieuse) de nos élites. Lesdites pulsations se sont muées quelquefois en véritables convulsions. Les années de guerre ont vu des centaines de milliers de Libanais dont le niveau de qualification était nettement supérieur à la moyenne nationale fuir le pays. Pour une grande partie des meilleurs, le voyage devait être, hélas, sans retour, puisque ce sont les meilleurs qui, en général, réussissent plus aisément (et mieux) leur installation à l'étranger.

L'encadrement technique de notre société s'est évidemment ressenti de cet exode. Parmi les différents secteurs d'activité, ceux étroitement imbriqués, de l'enseignement supérieur et de la recherche furent parmi les plus éprouvés. Dans quelle mesure ? On a craint, pendant les années de guerre, que les dégâts ne deviennent irréparables, le recul dans ce domaine (autant que les progrès jadis) tendant à s'amplifier en s'accumulant de génération en génération. Sans être en mesure encore d'infirmier ce pronostic, on ne peut que se réjouir des signes de relèvement qui se multiplient. Qu'il s'agisse de régularités élémentaires récupérées dans la constitution et le fonctionnement des institutions ou d'étoffement progressif des activités en termes de qualité aussi bien que de diversité, la reprise est de plus en plus sensible. Elle est



de masquer le vide ou continuent de baigner certaines questions pourtant des plus cuisantes.

En effet, la vraie recherche s'accommode mal du véhicule de la vive voix. Formellement, elle se reconnaît déjà à cet appareil qui double de renvois, de réserves et de divers autres métadiscours le corps des textes. Métadiscours dont les multiples connexions avec le discours qu'il contribue à structurer ne sont guère audibles et ne peuvent être saisis que par l'œil du lecteur. A la différence des vérités de l'esprit plus promptes, en général, à se confier aux vertus de la déclamation, les vérités de la raison scientifique marquent une préférence certaine pour la forme écrite.

Par sa forme également mais aussi par le mode d'élaboration et d'enchaînement de ses propositions, le discours scientifique dénote, pour ainsi dire, le mariage apparemment paradoxal de la maîtrise studieuse du temps et de la patience temporelle. Il faut du temps pour revêtir de son ultime expression une recherche scientifique mais ce doit être un temps où l'on a travaillé. La recherche est, en effet, une forme d'activité susceptible de donner au mot travail une plénitude de sens exceptionnelle.

La guerre civile, on le sait, est ennemie de la discipline que suppose le travail de recherche. Elle souffre mal cette patience dont doit s'armer le chercheur devant le peu d'empressement que la vérité, même si elle n'est qu'inventaire ou description, risque de mettre à se cristalliser. Brûlantes, les questions que pose la guerre, sollicitent plus aisément, les têtes brûlées. Les passions déchaînées parmi lesquelles celle de la vérité est placée en bien mauvaise posture, les limites que la guerre impose à la liberté des personnes et, partant, à l'autonomie de la raison, sont évidemment peu propices à la rigueur de la réflexion, à la sérénité des analyses et même aussi (pour d'autres raisons) à la collecte méthodique des faits. Déjà le vieillissement notoire des discours cultivés au long de la guerre par diverses factions libanaises a mis à nu leur foncière incohérence.

Encore qu'incohérents, les discours qui au cours du conflit se prétendaient le fruit d'une recherche, se distinguaient par leur abondance. Les appareils de la guerre investissaient assez généreusement dans ce secteur autant par souci de prestige que pour les besoins de leur propagande. Aussi vit-on se déployer sur un fond d'enquête et d'investigation bien étriqué, toute une panoplie de versions de l'histoire, de théories de la société et de plans de réforme de l'Etat.

Il est temps, aujourd'hui, de faire face à la réalité, de se doter de ces vertus du chercheur que sont – on l'a dit – la patience et la sérénité afin de voir comment les choses se présentent. Non pas pour renoncer à tout effort de théorisation, loin de là, mais pour assurer à cet apport un fondement et contrôler sa pertinence. De ce que notre société est devenue, de ce que nous-mêmes et ceux qu'obéissant à notre penchant pour les exorcismes sommaires, nous appelons « les autres », avons fait d'elle, il est indispensable de faire l'inventaire.

Cet inventaire gagnerait à être fait, partiellement du moins, dans une langue étrangère. Il gagnerait aussi à être le fruit d'un labeur commun de Libanais et d'étrangers. Les lieux qu'il s'agira de visiter sont multiples et les voies y conduisant fort compliquées. Leur pluralité et la multiplicité des initiatives indispensables pour les cerner et les décrire devront être respectées. Leur tableau intégré ne sortira pas tout armé de la tête – ni des mains – d'une entreprise centralisée mais de nombreux centres de collecte et d'analyse des faits. L'autonomie des initiatives ne devrait pas exclure toutefois la complémentarité des niveaux ni la coordination des efforts.

Si elles étaient menées en langue française, avec la collaboration de francophones étrangers, certaines de ces investigations prolongeraient une tradition aux racines profondes, on le sait. Le rappeler ne devrait léser en rien les droits acquis dans le domaine de la production intellectuelle libanaise par d'autres langues étrangères, notamment par l'anglais. Les mieux formés dans les nouvelles générations de notre peuple grandissent désormais dans la fierté d'être trilingues. Tout en nous en félicitant (sans d'ailleurs perdre de vue la crise grave que connaît chez nous l'enseignement des langues et notamment de l'arabe), nous devons noter le privilège que le français en tant que deuxième langue, continue à détenir chez nous : privilège issu d'une présence, aujourd'hui très minoritaire mais persistante dans les échanges quotidiens et surtout de la richesse et de l'ancienneté du patrimoine libanais moulé dans la langue de Molière. La familiarité qui en découle pour nous de l'univers culturel français, dans son ensemble, ajoute au naturel avec lequel la langue française nous sert de langue de travail et à l'aisance avec laquelle les francophones étrangers deviennent nos partenaires.

Je me risquerai à affirmer que cette participation étrangère, à la fois linguistique et humaine, à l'effort d'enquête sur nous-mêmes dont il est question ici, serait de nature à nous épargner certaines dérives desquelles l'usage habituel que nous faisons de notre langue maternelle nous protège mal. Par l'effet de distanciation qu'il exerce sur nous, le français nous invite à poser sur nous-mêmes un regard plus réfléchi. Incomplètement asservi à notre univers mental, il lui est plus facile qu'à l'arabe (celui-ci étant dès l'origine notre parfait complice) de nous rendre honteux de nos emportements. Il y est aidé, sans aucun préjudice pour ses trésors de finesse, par une longue tradition de rigueur et un immense bagage de raison. La présence de collaborateurs étrangers à cette grande et multiforme investigation – qui devrait rester fondamentalement notre œuvre – ne peut qu'ajouter à la vigilance et au sens critique qui sont supposés y présider. Car, nonobstant cet avantage de rigueur que le français continue à nous procurer, nous avons réussi à inculquer à cette langue le travers d'embellir, en la purgeant de ses traits les plus grossiers, une certaine image de nous-mêmes que nous destinons précisément aux étrangers. Ces derniers, en nous la renvoyant, ajouteraient – nous en nourrissons l'espoir secret – à notre capital de quiétude et de mythes auto-justificateurs. Autant et plus que ces malencontreuses transpositions conceptuelles qui ne nous sont que trop familières, c'est donc le détournement affectif du français qu'il nous faudra éviter, si nous voulons préserver le gain que constituerait pour l'inventaire projeté, notre participation

de la culture française. Sans exclure par ailleurs une contribution française – et, plus généralement, francophone – à des projets de recherche particuliers, c'est de l'aide française au renflouement ou à la réforme de nos institutions de recherche que nous attendons le plus grand bien.

Quelques centres de recherche ont survécu à la guerre. Certains étaient nés d'elle ; d'autres encore des intérêts internationaux mis en éveil après l'apaisement du conflit par les projets de reconstruction du pays. D'autres enfin, expatriés par la violence, ont retrouvé ou retrouveront tantôt cette ambiance libanaise, matérielle et humaine, qui semble leur avoir manqué. Ce sont surtout ceux qui relèvent du secteur public et qui, de ce fait, seraient invités, s'ils étaient remis sur pied, à faire preuve d'une attention plus grande à l'intérêt général, qui éprouvent le besoin le plus urgent – puisqu'ils manquent de tout – d'être assistés dans leur renaissance. Au regard de la grande Enquête dont nous venons d'évoquer la nécessité, la ressuscitation du centre de recherche rattaché à l'Institut de sciences sociales de l'Université Libanaise constitue un exemple d'opération à laquelle la contribution de la France et, éventuellement, d'autres pays francophones, ne pourrait qu'être pertinente et bénéfique.

En dépit de pertes bien consternantes, le capital que la société libanaise demeure capable d'investir dans de multiples domaines de la recherche scientifique reste considérable. La familiarité que nombre de spécialistes libanais ont, de par la communauté de culture, de l'environnement arabe, fait que diverses investigations des réalités moyen-orientales gagneraient à être entreprises à partir de la base libanaise. S'il est vrai, ainsi que nous l'avons déjà affirmé, que la présence d'étrangers dans une équipe de chercheurs, peut aider à juguler certaines passions, la coopération de chercheurs autochtones est indispensable pour éviter toutes sortes d'erreurs sur l'importance réelle des faits observés, toutes sortes de malentendus, aussi, et de fausses pistes.

Enfin, c'est le Liban lui-même qui, indépendamment de la nationalité des chercheurs, garde, en tant qu'objet de la recherche, un intérêt remarquable. Intérêt qui d'ailleurs ne cesse de grandir, la mesure de l'universalité des vérités qu'il est possible de récolter sur cette terre, s'étant avérée de plus en plus large au cours de ces dernières années. Sans nullement nous départir du souci d'éviter les généralisations arbitraires et les transpositions fallacieuses d'une expérience dont l'originalité saute aux yeux, nous ne pouvons que noter un fait dont nous n'avons point lieu d'ailleurs de nous réjouir. Il s'agit de l'affirmation de plus en plus insistante du caractère de microcosme, et donc de champ d'étude privilégié, que revêt notre société. On aura deviné que nous faisons allusion au cliché médiatique de « libanisation ». Des Libanais, un peu plus vantards que d'autres, avaient parlé de « libaniser le monde » bien longtemps avant que ce terme de libanisation ne soit adopté par les médias. Il y désigne pêle-mêle, on le sait, ces processus de désintégration en cascade affublés d'interventions étrangères, qui aujourd'hui frappent à travers le monde une quarantaine de pays : tout un essaim de sociétés, donc, que la faillite de l'ancien ordre international a privé, comme par enchantement, de la

capacité de gérer pacifiquement la pluralité de leurs éléments. Aussi les rêveurs de chez nous virent-ils se muer en un véritable cauchemar leur vision de l'avenir du monde où la libanisation se voulait être l'extension d'une sagesse faite de liberté et de bonheur. Peut-être devrions-nous rechercher une image plus fidèle aux réalités que celles colportées d'un côté par le libanisme de naguère et de l'autre par un certain mimétisme médiatique. Peut-être que par-delà le cliché – positif ou négatif – de libanisation, l'ascèse de la recherche pourra-t-elle établir la réalité d'une essentielle libanité acquise de longue date par le monde contemporain. Libanité qui, saisie par l'autre bout, ne nommerait rien d'autre que notre simple appartenance à l'humain.

## L'expérience de l'Université des Nations unies

Mon propos se limitera à introduire l'approche originale et l'expérience relativement récente de la recherche scientifique en coopération multilatérale que constitue l'Université des Nations unies (UNU). L'Université des Nations unies est une communauté internationale de savants vouée à la recherche, à la formation postuniversitaire et à la diffusion du savoir en vue d'atteindre les buts et d'appliquer les principes de la Charte des Nations unies. Les activités de l'Université des Nations unies concernent la recherche sur les problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité. L'université accorde toute l'attention voulue aux sciences sociales et humaines ainsi qu'aux sciences naturelles, pures et appliquées.

L'objectif fondamental de l'Université des Nations unies est le renforcement de la capacité nationale des institutions de recherche et de formation et l'augmentation des capacités individuelles des chercheurs. La base, les principes et les lignes directrices de l'Université des Nations unies sont les suivants :

– **Organisation en réseaux** : l'université fonctionne sous les auspices de l'ONU et de l'UNESCO par l'entremise d'un organe central de programmation et de coordination (établi au siège à Tokyo) et d'un réseau de centres et de programmes de recherches et de formation postuniversitaire<sup>1</sup> situés dans les pays développés et dans les pays en voie de développement. Chaque centre et programme est organisé en réseaux groupant au total des établissements associés de plus de 70 pays.

– **Banques de données** : l'université accorde une grande importance à l'organisation et la gestion de l'information. Les banques de données sont en effet une voie de transmission de l'information entre chercheurs et entre la communauté scientifique et le pouvoir politique.

– **Formation** : les centres et programmes de recherches et de formation de l'université ont

pour objectif fondamental l'épanouissement de solides communautés universitaires et scientifiques se consacrant aux études et aux recherches. L'université aide (par des bourses) aussi les savants, surtout les jeunes savants, à participer à des recherches afin de développer leur aptitude à contribuer au progrès à l'application et à la diffusion du savoir.

– **Diffusion et valorisation des résultats** : l'université fait part des connaissances acquises au cours des travaux de recherche aux savants ainsi qu'au grand public afin de renforcer l'interaction dynamique, d'une part, au sein de la communauté internationale du savoir et de la recherche et, d'autre part, entre chercheurs et décideurs.

– **Concentration des activités et liste des priorités** : l'université concentre ces activités sur un nombre limité de grands thèmes afin de maximiser les résultats et l'impact de ces travaux. Ainsi, pour la période 1990-95 les cinq thèmes suivants ont été retenus :

- (i) Les valeurs humaines universelles et les responsabilités mondiales (les chocs entre les valeurs qui peuvent provoquer des conflits et des tensions et empêcher la société de diriger et de gouverner les affaires de ses membres).
- (ii) Les nouvelles orientations de l'économie mondiale (la fragmentation qui menace l'économie mondiale, notamment les systèmes biologiques et géophysiques qui sont des éléments du cadre économique).
- (iii) L'appui au système de soutien de la vie (environnement).
- (iv) Les progrès de la science et de la technique (les conséquences du développement de la robotique, informatique et matériaux nouveaux).
- (v) La dynamique démographique et le bien-être de l'humanité (la manière de confronter les forces démographiques qui engendrent des villes immenses et impossibles à gérer, l'accent étant mis en particulier sur la santé et la nutrition).

L'Université des Nations unies offre aux institutions de recherche et de formation reconnues de haute qualité des possibilités intéressantes d'association à ces activités. Il est à noter, toutefois, la faible participation aux programmes de l'Université des Nations unies des pays francophones, ainsi que des pays arabes. En ce qui concerne le Liban, la coopération multilatérale dépendra en premier lieu de la politique de recherche scientifique. Dans ce contexte, il est suggéré que l'importante communauté universitaire et d'institutions de recherches considère de participer activement à l'Université des Nations unies dont le programme pour la période 1996-2000 est actuellement en cours d'élaboration.

#### **NOTE**

1. WIDER (Institut mondial de recherche sur l'économie du développement), Helsinki, Finlande ; INTECH (Institut pour les technologies nouvelles), Maastricht, Pays-Bas ; IRNA (Institut pour les ressources naturelles), Yamassoukrou, Côte d'Ivoire , programme pour la biotechnologie pour l'Amérique latine. Autres centres en cours de planification ou formation concernent l'espace et la société, les systèmes de logiciel, les questions de direction, etc

# Synthèse des ateliers

**Environnement littoral**

**Agronomie**

**Sciences de l'ingénieur**

**Sciences sociales**

**Sciences de l'homme**

**Etudes urbaines**

**Sciences fondamentales**

**Archéologie**

**Sciences médicales**



# Environnement littoral : Pour une sauvegarde du patrimoine maritime

Président

**M. Hratch Kouyoumjian**

*Directeur du Centre d'études maritimes de Joumeh*

Rapporteur

**M. Pierre Papon**

*Directeur général de l'IFREMER*

Lieu

*Université Saint-Esprit de Kaslik*



## Environnement littoral : Pour une sauvegarde du patrimoine maritime

L'atelier sur l'océanographie a été consacré pour l'essentiel aux problèmes de l'environnement littoral. Le littoral est une zone vulnérable et en constante évolution qui est le siège d'une intense activité humaine.

La protection et l'aménagement du littoral doivent être considérés aujourd'hui, au Liban comme en France d'ailleurs, comme un grand enjeu économique et social ainsi que scientifique et technique. Nous avons ainsi mis en évidence cinq grandes catégories de questions.

1. En premier lieu, il est nécessaire de procéder à un « état des lieux » au Liban. On doit ainsi mettre en évidence :

- L'impact souvent désastreux d'une urbanisation incontrôlée du pays (deux tiers de la population libanaise vit sur le littoral).
- Les nuisances apportées par les rejets en mer (déchets solides, eaux polluées non traitées).
- Une érosion côtière importante dans certaines zones.

Au plan scientifique le maintien en activité du Centre de recherche marine du CNRS, malgré la guerre, est un atout très important .

2. On doit rappeler la spécificité du milieu marin méditerranéen : absence de marée, importance du régime des vents, pauvreté en sols nutritifs.

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de définir des priorités scientifiques afin de promouvoir une « recherche-action » qui doit permettre de mobiliser des compétences scientifiques à des fins d'expertise et pour préparer des décisions en matière de politiques publiques.

Il est ainsi indispensable :

- de procéder à des campagnes de mesure sur le littoral (paramètres physico-chimiques-biologiques)
- de quantifier toute la filière des contaminants
- de comprendre les phénomènes en jeu et de les interpréter
- de modéliser ces phénomènes afin de faire de la prévision.

Les travaux de recherche en environnement littoral nécessitent une approche pluridisciplinaire des problèmes.

3. Des priorités opérationnelles ou institutionnelles s'imposent. Elles sont au nombre de cinq :

- Coordonner l'action des pouvoirs publics dans le domaine littoral (ministère de l'Environnement, des Transports, etc.) : c'est le rôle de l'Etat.
- Réaliser une surveillance continue de la qualité du milieu marin en mobilisant les acteurs scientifiques (CNRS libanais, services des ministères de la Santé, de l'Agriculture, CDR).
- Développer la côte libanaise et l'aménager de façon équilibrée.
- Ratifier et appliquer les conventions internationales concernant l'environnement (Agenda 21 en particulier).
- Rechercher des partenaires susceptibles d'aider le Liban et d'engager des coopérants (en particulier des organismes internationaux).

4. Il faut mobiliser les moyens pour une politique en particulier dans le cadre d'une coopération entre la France et le Liban.

- Former des hommes pour la recherche et à la recherche : c'est la priorité.
- Doter la recherche d'infrastructures permettant de rendre opérationnels et de renforcer les centres de recherche existants (Centre de recherche marine du CNRS) : doter la recherche d'un navire océanographique côtier et d'équipements de recherche et de station de terrain (pour lancer des travaux d'aquaculture).
- Construire des réseaux d'observation et de mesures sur le littoral libanais.
- Procéder à des échanges d'information et de documentation entre laboratoires français

et libanais (ainsi qu'entre institutions scientifiques libanaises).

- Mobiliser des programmes internationaux : ceux de l'Union européenne, de l'UNEP.
- Mettre au point un outil juridique et économique pour le littoral et le rendre applicable (dans ce domaine l'intervention des universités est essentielle).

La coopération entre le Liban et la France pourrait s'organiser autour de réseaux de recherche faisant intervenir du côté français les laboratoires du CNRS et de l'IFREMER.

5. En conclusion, il nous est apparu que rien ne peut être fait pour maîtriser le développement du littoral et le protéger sans redéfinir le rôle de l'Etat. On ne peut pas reconstruire un pays sans concevoir un Etat qui soit un acteur stratégique pour les politiques de la recherche, de l'environnement et de l'aménagement, de la santé.

De même faut-il faire évoluer les mentalités dans le public. C'est le rôle de l'école et des universités, des mass-media, du mouvement associatif. Les Libanais doivent être convaincus que la mer fait partie de leur patrimoine et de leur héritage.



# Agronomie : Cinq recommandations pour une relance concertée des activités de recherche

Président

**M. Jean Razungles**

*INRA*

Rapporteur

**M. Mouïh Hamzé**

*Doyen de la Faculté d'Agronomie*

*Université Libanaise*

Lieu

*Université Libanaise*

*Faculté d'Agronomie*



## Agronomie : Cinq recommandations pour une relance concertée des activités de recherche

L'atelier s'est réuni à la Faculté d'Agronomie de l'Université Libanaise en présence de S.E. monsieur le ministre de l'Agriculture D<sup>r</sup> Adel Cortas, des représentants des différents services du ministère de l'Agriculture, du directeur général de l'IRAL, des trois doyens des facultés d'agronomie francophones au Liban, d'une délégation française constituée des représentants du ministère des Affaires étrangères, de l'INRA, du CIRAD, de l'OSTROM, de l'IAM de Montpellier, d'Agropolis International et d'un groupe d'une vingtaine de professeurs et d'experts libanais.

Les conclusions générales et recommandations seront présentées en cinq points :

### **Premièrement : Coopération en matière de recherches agronomiques**

En préalable à l'élaboration de programmes de recherches agronomiques, la caractérisation des systèmes de productions agricoles au Liban, de leurs perspectives d'évolution à moyen et court termes est indispensable et pourrait faire l'objet d'une recherche en coopération. Ces perspectives seront à analyser dans un contexte national, régional et international.

Cependant, et compte tenu de ce qui existe déjà, plusieurs actions peuvent être conduites sans délai, telles que l'augmentation de la productivité dans le respect de l'environnement, l'utilisation raisonnée des ressources hydriques et la maîtrise de la qualité.

Pour atteindre les objectifs énoncés, il est hautement souhaitable d'accroître le potentiel humain en qualité et en quantité par la mise à jour des connaissances des chercheurs par leur insertion dans l'environnement scientifique international.

### **Deuxièmement : Coopération en matière de formation d'ingénieurs et doctorales**

– La création d'un DAA en économie et sociologie rurale, en coopération avec des institutions françaises adéquates, répond aux besoins identifiés.

– L'ensemble des participants s'est félicité de l'état d'avancement du dossier de création du DEA en agriculture durable entre les trois facultés d'agronomie francophones du Liban sous le patronage du ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur, l'AUPELF-UREF, l'UNESCO, et l'appui scientifique de l'INA-Paris Grignon.

– L'atelier s'est prononcé en faveur du développement des thèses en cotutelle permettant de renforcer la recherche au Liban et la reconnaissance internationale des diplômés.

### **Troisièmement : Le développement agricole**

Le développement agricole s'est avéré être une préoccupation majeure des instances agricoles libanaises. L'atelier a examiné avec soin cette préoccupation et l'a placée dans un axe recherche-formation-développement associant étroitement les services du ministère de l'Agriculture.

### **Quatrièmement : La relation recherche/entreprises**

La recherche agronomique est naturellement valorisée pour tout un ensemble d'entreprises industrielles et commerciales notamment dans les domaines agro-alimentaires, du machinisme agricole, de l'industrie pharmaceutique et chimique.

L'atelier recommande la contractualisation des liens entre ces différentes structures afin de pouvoir ainsi augmenter le potentiel de la recherche dans l'intérêt de toutes les parties. Un séminaire regroupant les entreprises françaises et libanaises est à organiser dans un prochain avenir.

### **Cinquièmement : Coopération avec les organisations francophones.**

L'atelier préconise l'accès au réseau méditerranéen pour recevoir l'appui documentaire mis en place par le CIRAD, l'INRA, et l'OSTROM consistant en la diffusion ciblée d'informations disponibles sur disquettes, aux établissements d'enseignement et de recherche au Liban.

Pour répondre aux demandes des institutions libanaises, l'affectation des chercheurs francophones pour une durée déterminée sur des projets de recherche conjoints est envisageable.

L'instauration par l'AUPELF-UREF dans le cadre du Fonds francophone pour la recherche de nouveaux instruments de coopération sera mise à profit pour développer des projets de recherche conduits en partenariat par des équipes mixtes.

Afin de permettre la meilleure insertion possible à leur retour au Liban des chercheurs formés en France et dans les autres pays francophones, l'atelier recommande enfin d'associer étroitement programmes de formation et programmes de coopérations scientifiques.

Mouïn Hamzé,  
Jean Razungles, Marianne Canal,  
Antoine Cornet, André Martin

## **INTERVENANTS**

S. E. M. Adel Cortas, ministre de l'Agriculture, Liban

M. Jean Razungles, INRA, France

Mme Marianne Canal, ministère des Affaires étrangères, France

M. Michel Larbier, INRA, France

M. Antoine Cornet, ORSTOM, France

M. Marc Puygrenier, Agropolis International, France

M. Pierre Campagne, IAM, Montpellier, France

M. André Martin, CIRAD, France

M. Mouïn Hamzé, Faculté d'Agronomie, UL, Liban

R. P. B. Sion, USJ, Liban

R.P. Georges Sakr, USEK, Liban

M. Mahmoud Sabra, ministère de l'Agriculture, Liban

M. Khalyl Khazaka, IRA, Liban

M. Michel Khouzami, USEK, Liban

Mlle Linda Kfoury, Faculté d'Agronomie, UL, Liban

## **PARTICIPANTS (Libanais)**

IRA

M. Christo Hilan

Ministère de l'Agriculture

M. Osmat Boulos

M. Samir Chami

USJ

M. Michel Afram

Mouïñ Hamzé

USEK

M. Saab Abi Saab

BALAMAND

M. Fadi Asmar

Faculté d'Agronomie, UL

M. Ibrahim Harajli

Mlle Wadad Debs

Mlle Thérèse Atallah

M. Jamal Bourgi

# Sciences de l'ingénieur : Les axes prioritaires de la recherche

Président:

**M. Elie Absi**

*Professeur à l'École centrale de Paris*

Rapporteur:

**M. Maroun Asrar**

*Doyen de la Faculté d'Ingénierie*

*Université Saint-Joseph*

Lieu:

*École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth*



# Sciences de l'ingénieur : Les axes prioritaires de la recherche

## **LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DU GENIE CIVIL**

Recommandations :

1- Les *axes de recherche* qui pourraient être développés au Liban seraient :

- a) La normalisation
- b) L'étude de la mise en œuvre des matériaux de construction : bétons granulats , aciers
- c) La réhabilitation des constructions et ouvrages d'art pendant cette phase de reconstruction.

2 - *Cadre institutionnel* :

Le CNRS en collaboration avec les universités libanaises serait l'élément moteur de toute recherche d'intérêt général en favorisant la recherche associative telle que le système des projets nationaux en France. Ainsi, des moyens financiers importants sont mobilisés en vue de réaliser un programme de la recherche dans des délais relativement réduits (à titre d'exemple, le budget de recherche d'un projet national est de l'ordre de 20 millions de francs et le délai moyen d'exécution est de 4 ans).

## **LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

1- *Situation actuelle et problèmes* :

Jusqu'en 1975, un programme de recherche Eau traitant les thèmes « Précipitations, modèles de transfert, écoulement superficiel » était développé en concertation entre le CNRS et les universités. Le CNRS a exprimé son intention de reprendre ce programme.

## 2 – Les besoins :

Les besoins prioritaires ont été définis comme suit

- Estimation de la ressource sur l'ensemble du territoire
- Mobilisation et gestion de l'eau
- Assainissement et pollution des eaux superficielles et des nappes

## 3 – Les thèmes de recherche jugés prioritaires :

- Mise au point de nouvelles méthodologies pour l'identification des réserves dans le karst (traceurs biogéochimiques et isotopiques).
- Identification des processus et des mécanismes de fonctionnement des transferts d'eau et de solute dans le système eau-sol-plante.
- Etude de la chaîne de pollution : caractérisation des sources, étude chimique et géochimique de transfert des polluants dans les nappes.

Ces mécanismes seront étudiés chacun à l'échelle adéquate (échantillon, parcelle, petit bassin versant, paysage). Les techniques de transfert d'échelle seront mises au point sur un bassin versant atelier qui servira de lieu de rencontre à l'ensemble des chercheurs intéressés

## 4 – Moyens :

Recensement :

- Des données et études existantes
- Des chercheurs intéressés
- Des moyens analytiques et expérimentaux.

Remarque : Ce programme doit être considéré avec le programme agronomie et environnement.

## **LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DU GENIE ELECTRIQUE**

Les axes de recherche qui pourraient être développés au Liban seraient :

- 1 – *Matériau* : Isolants, supraconducteurs, caractéristiques non-linéaires, etc.
- 2 – *Constituants* : Convertisseurs de l'électronique de puissance, moteurs, appareillage électrique.
- 3 – *Système* : Régulation, commande non linéaire, commande floue, logiciels de commande.

4 – *Modélisation* : Parallélisme, intelligence artificielle, traitement du signal.

5 – *Société et environnement* : Réseaux locaux industriels, domotique, traitement des déchets, sécurité de fonctionnement.

Il serait souhaitable d'orienter les recherches vers la modélisation qui regroupe plusieurs disciplines.

La mise en place d'une unité de recherche ne nécessite pas des moyens de base importants mais une cellule dirigée par un chercheur confirmé ayant une expérience de 4 à 5 ans dans ce domaine.



# Sciences sociales : Etat des lieux de la recherche

Président

**M. le Révérend Père Sélim Abou**

*Vice-Recteur de l'Université Saint-Joseph*

Rapporteur

**M. Jean Hannyoy**

*Directeur du Cermoc*

Lieu

*Université Saint-Joseph*

*Campus des sciences médicales*



**Jean Hannyer**

*Directeur du Cermoc a Beyrouth et Amman*

## Sciences sociales : Etat des lieux de la recherche

Au nom des participants à l'atelier consacré à la situation des sciences sociales au Liban, je veux d'abord remercier les organisateurs de ces journées pour cette occasion de rencontre et de débat qu'ils nous ont offerte.

Au nom du Cermoc, Centre français de recherche sur le Moyen-Orient contemporain, établi a Beyrouth et Amman, je tiens à remercier aussi nos collègues libanais pour nous avoir associés à leurs débats dont nous partageons les questionnements et les difficultés depuis près de vingt ans que nous sommes au Liban.

L'atelier s'est déroulé sous la présidence active du Père Sélim Abou, vice-recteur de l'Université Saint-Joseph, avec la participation d'invités français éminents : madame Catherine Paradeise du CNRS et monsieur Jacques Charmes de l'ORSTOM. Nous étions hier une quarantaine de participants aux trois séances qui se sont déroulées à la Faculté de Médecine de l'USJ que nous remercions pour sa généreuse hospitalité. Je demande à tous leur indulgence pour les propos nécessairement déformés et réducteurs que je leur prêterai dans ce rapport qui devait impérativement se limiter à un exposé de 5 minutes.

L'atelier s'était fixé pour objectif d'exposer à la fois des interrogations communes à nos lieux et pratiques de recherche respectifs en France et au Liban, et de poser des questions sur la situation spécifique de la recherche en sciences sociales au Liban.

Mais contrairement aux recommandations des organisateurs, l'atelier a été assez peu prospectif, sauf à considérer la critique du présent comme une négociation de l'avenir. Nous avons préféré une réflexion sur l'état des lieux, estimant qu'un travail de diagnostic est plus important, plus difficile aussi, que celui d'une projection idéale de la recherche dans l'avenir. La difficulté à conduire ce diagnostic, c'est-à-dire à parler de soi, fait partie de l'objet même du débat.

Je distinguerai, assez arbitrairement, trois niveaux dans ce bilan rapide : la dimension individuelle de la recherche ; l'institution de la recherche ; la politique de recherche.

1. Au niveau individuel, la recherche bénéficie manifestement au Liban d'un potentiel de grande qualité. Evidence diront les uns, complaisance diront les autres, mais il s'agit d'abord de rappeler que la recherche ne s'est pas arrêtée avec la guerre. En témoigne la grande quantité de mémoires soutenus dans les universités, en témoignent les publications, en témoignent ces voix qui nous sont restées familières, de celles qui ont survécu comme de celles qui se sont finalement tuées. Je cite un des participants : « Par des voies aussi mystérieuses que celles du Seigneur, le chercheur, toujours prêt à se plaindre de l'isolement que lui inflige la conjuration des indifférences, finit par faire vibrer l'opinion. En dépit du mur contre lequel se sont brisées, au cours de ces dernières années, les vagues successives de la critique intellectuelle, des grands chambardements en cours on est donc raisonnablement fondé à garder l'espoir ».

Comment nourrir cet espoir au niveau individuel où nous nous plaçons ?

C'est d'abord la relation du chercheur à son terrain qui a fait l'objet de nos débats. Le terrain s'entend ici dans le sens large comme l'accès à des données qui permettent de construire un objet, d'apprendre à poser des questions, de rassembler la matière première de la connaissance, de mesurer aussi la part de l'implication personnelle du chercheur dans son travail à travers sa pratique d'enquête. S'il y a une priorité à retenir à ce niveau ce serait d'encourager, d'engager, de multiplier le plus grand nombre possible d'enquêtes dans et sur la société libanaise.

Mais l'accès au terrain ne va pas de soi. Il faut former à l'enquête, organiser les sources, l'accès aux sources et bien sûr reconstituer le champ scientifique, conceptuel, sans lequel l'enquête perd son sens et devient reportage. C'est à l'institution de la recherche de garantir le dispositif susceptible d'y aider.

2. L'institution de la recherche, condition de la continuité et de la validité de la démarche du chercheur et garantie de son statut, témoigne au Liban d'une grande disparité et d'une grande précarité.

Disparité entre les quelque vingt lieux de recherche en sciences sociales que nous avons recensés, entre l'université nationale publique et les universités nationales privées, entre les programmes ponctuels sur contrat, les financements internes et externes, et même les bureaux d'étude qui peuvent assurer de bonnes productions de connaissances. La précarité est sans doute d'abord celle des moyens mais elle signifie, pour cette raison entre autres, une grande dépendance aux aléas de la conjoncture. Je retiens un seul exemple. La recherche est orpheline de la Direction centrale des statistiques et avec son absence elle a perdu la con-

naissance, la mesure, la maîtrise des données de base sur la société libanaise ces dernières années.

Autre aspect lié au précédent, les intervenants ont souligné que l'offre de recherche est plus importante que la demande. On conviendra que cette situation est particulièrement inquiétante dans un contexte de reconstruction. Cela nous conduit au troisième niveau de ce rapide survol.

3. La politique de recherche est marquée par une absence de stratégie. Trois questions générales ont été débattues à ce propos.

- a – le rôle de l'Etat. Quel doit être ce rôle ? Faut-il craindre trop d'Etat ? Faut-il centraliser l'organisation de la recherche ? La reconstruction de l'Etat est-elle la condition première d'une institutionnalisation durable et du développement de la recherche ?
- b – quel doit être, quel peut être le degré d'autonomie de la recherche par rapport au(x) pouvoir(s) et par rapport au marché ?
- c – à quel moment peut intervenir la recherche dans l'action des différents partenaires sociaux ?

La réponse à ces questions, communes aux autres disciplines scientifiques, est peut-être plus difficile et en même temps plus importante pour les sciences sociales car elles ont précisément pour mission de formuler le discours, ou les discours du Liban sur lui-même, discours dont dépend la maîtrise de sa propre histoire. Cette dimension politique de la recherche en sciences sociales rend particulièrement sensible l'absence même de stratégie dans ses perspectives de développement.

En conclusion, et sous forme de recommandations :

1– Cela ne nous étonnera pas, il s'agit de placer la recherche en sciences sociales comme une priorité et une urgence puisque c'est de la formation de générations entières à la connaissance et à l'action dans leur propre pays dont il est question.

2 – La recherche libanaise doit d'abord pouvoir compter sur ses ressources propres, d'autant que son histoire est déjà riche, il ne faut pas l'oublier. Cela suppose de développer la capacité à l'auto-critique, en dépassant les discours entendus. Cela suppose de faire un travail sur soi-même, de prendre la recherche pour objet de recherche critique, peut-être de se doter de moyens d'évaluation, aussi délicate soit cette question.

3 – Il faut tenir compte des spécificités libanaises dans le champ des connaissances élaborées.

rees par la recherche. On a présenté le Liban comme un laboratoire. Mais les malheurs du Liban ne doivent pas devenir occasion de complaisance. Ils peuvent par contre être prétexte au renouvellement des questionnements. En dehors de tout intérêt morbide c'est une question de survie. Il y a peut-être alors des objets prioritaires, mais dont les paralogues doivent être bouleversés comme on l'a longuement suggéré en séance, concernant par exemple la question de la vie en commun et de ses différentes expressions après ses échecs tellement douloureux ces dernières années. Le silence des chiffres dont on a parlé tout à l'heure est à cet égard particulièrement inquiétant car il contribue à faire taire toute chance de s'entendre.

4 - Encourager les dispositions et les dispositifs d'information mutuelle des partenaires de la recherche : ouverture et transparence, coordination, concertation et débat, ne coûtent pas cher. Il y a beaucoup à faire pourtant dans ce sens à en juger par les témoignages exprimés

5 - Enfin et évidemment, il s'agirait de développer les moyens financiers alloués à la recherche compte tenu de sa très faible part dans le budget national.

# Sciences de l'homme : Situation actuelle et perspectives d'avenir

Présidente

**Mme Louise Dandurand**

*Présidente du Conseil de recherches en sciences humaines  
du Canada*

Rapporteur

**M. Nassif Nassar**

*Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines  
Université Libanaise*

Lieu

*Université Libanaise  
Rectorat*



## Sciences de l'homme : Situation actuelle et perspectives d'avenir

Les travaux de l'atelier « Sciences de l'homme » se sont déroulés, au rectorat de l'Université Libanaise, sous la présidence de M<sup>me</sup> Dandurand, en cinq séances consacrées successivement à la psychologie, l'histoire, la linguistique, la littérature et l'éducation. Interventions et débats ont permis de mettre en relief les différents aspects de la situation actuelle des sciences de l'homme au Liban et les perspectives d'avenir. La synthèse de ces travaux comporte des points relatifs, d'abord au diagnostic de l'état des lieux, ensuite aux objectifs et aux priorités, et enfin aux moyens de la mise en œuvre.

### **A. ETAT DES LIEUX**

Les interventions et les débats ont permis de mettre en évidence les points communs suivants :

- 1 – La recherche n'a pas disparu au cours des dix dernières années. Elle s'est développée en dépit de la guerre ; mais elle est individuelle, éparpillée, et de valeur très inégale.
- 2 – L'aspect méthodologique est, en général, un peu négligé. Dans certains cas, il y a de graves déficiences méthodologiques.
- 3 – Le manque de moyens est général. Documentation, archives, appareils, laboratoires..., tout est refaire ou à mettre à jour.
- 4 – La recherche arrive rarement à échapper à l'enlèvement idéologique, mise à part la psychologie qui, par ailleurs, reste trop tributaire des théories occidentales contemporaines.
- 5 -- Le chercheur doit faire face à des conditions matérielles de vie qui sont réellement écrasantes et déprimantes.

## **B. OBJECTIFS ET PRIORITES**

Les interventions et les débats ont insisté sur les objectifs prioritaires suivants :

- 1 – Amélioration de la formation à la recherche.
- 2 – Activation de la demande sociale, afin de donner à la recherche dans les domaines des sciences de l'homme une portée concrète et une motivation objective solide.
- 3 – Réorientation des recherches selon le principe d'équilibre entre la théorie et la pratique, la recherche fondamentale et la recherche appliquée.
- 4 – Transformation du cadre institutionnel existant.

## **C. MISE EN ŒUVRE**

Afin de réaliser les objectifs prioritaires précédemment indiqués, les interventions et les débats proposent les moyens suivants :

- 1 – Création de centres de production et de diffusion, ou de simple coordination. Mais quels centres exactement ? La question reste ouverte.
- 2 – Réforme des études de 3<sup>e</sup> cycle (DES et doctorat).
- 3 – Création d'un réseau de communication et d'échanges, au niveau de l'information relative à la recherche, entre les universités au Liban et entre elles et les universités étrangères.
- 4 – Reconnaissance légale du statut de chercheur, à plein temps ou à temps partiel.
- 5 – Diversification des sources de soutien *matériel* au travail de recherche (Etat, secteur privé, établissements étrangers, etc.).

# Etudes urbaines : Conjuguer les efforts de la recherche et de la formation

Président

**Ziad Akl**

*Doyen de l'Institut d'urbanisme de l'ALBA*

*Université de Balamand*

Rapporteur

**M. Jean-Charles Depaule**

*Directeur de recherche au CNRS, IREMAN*

Lieu

*ALBA*

*Centre de recherche urbaine*



**Jean-Charles Depaule**

*Sociologue*

*Directeur de recherche au CNRS, IREMAN*

## Etudes urbaines : Conjuguer les efforts de la recherche et de la formation

A la différence des autres, l'atelier « Etudes urbaines » présidé par monsieur Ziad Akl, doyen de l'Institut d'urbanisme de l'ALBA (Université de Balamand), était plus thématique que disciplinaire. Il a été organisé sur suggestion et avec l'appui de PIR-Villes (Programme interdisciplinaire de recherche sur la ville) du CNRS français, qui souhaitait identifier des perspectives et des priorités. Le Cermoc et son Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction, qui a notamment entrepris un inventaire des lieux de la recherche urbaine au Liban, ont contribué à sa préparation.

L'attention portée aux études urbaines n'a pas vraiment besoin d'être justifiée, au moment de la reconstruction du pays, désormais en paix, et de ses villes.

Les interventions ont été assez souvent « beyroutho-centrées ». Surtout, elles se sont inscrites dans un contexte strictement libanais. Il y a donc des questions – latentes sans doute – qui n'ont pas été posées, par exemple : quel espace ou quels espaces de référence pour la ville qui se construit ou se reconstruit aujourd'hui – des espaces libanais, proche-orientaux, méditerranéens... ?

Tels sont donc le cadre et les limites de l'atelier.

Un premier tableau, assurément incomplet, mais riche, y a été présenté, suscitant des appréciations diverses. Il existe de nombreux éléments fragmentaires, dispersés, mais les études urbaines spécifiques, à part entière pourrait-on dire, dépendent encore trop d'individualités et restent, pour une large part, à développer. A cet égard, la récente création du premier enseignement spécialisé en urbanisme à l'ALBA (Université de Balamand), qui a accueilli notre atelier, est, comme cela a été souligné à plusieurs reprises au cours de celui-ci, un signe très encourageant.

Les participants sont d'accord quant au caractère multidimensionnel de l'urbain, qui requiert donc la pluridisciplinarité, devant elle-même déboucher sur une interdisciplinarité. Mais plutôt que de rappeler seulement cette vérité – rappel qui pourrait ne relever que du vœu pieux ou de l'incantation – on a souligné une double exigence. Il faut d'une part, créer et développer des formations *propres*, comme il en existe ou il en a existé en histoire, en sociologie ou en anthropologie urbaines. D'autre part, et en même temps, dans une situation caractérisée par un excessif cloisonnement, il est souhaitable que les chercheurs, les formateurs à la recherche et les utilisateurs des résultats de la recherche sachent qui fait quoi, et où, pour *conjuguer* les travaux, en évitant les chevauchements aveugles. Il convient également d'identifier les blancs, les manques, afin de définir les priorités.

Dans le même esprit on a insisté sur la nécessité que les travaux soient connus, qu'ils circulent, en particulier la littérature « grise » (mémoires, thèses et rapports). A ce propos on a évoqué l'utilité d'un *centre* qui assurerait une telle mission. Et d'autres missions, répondant à des besoins de nature diverse, qui concernent aussi bien la recherche et l'enseignement que la pratique opérationnelle.

J'en ai retenu quelques-uns, de façon inévitablement sélective : ils apparaissent comme prioritaires. D'une part, il y a le besoin d'élaborer des « instruments conceptuels » qui font défaut : en particulier dans le domaine de la terminologie arabe de l'espace. D'autre part, des documents doivent être produits ou améliorés, en particulier la couverture cartographique de l'ensemble du pays est à mettre à jour. Enfin, la documentation indispensable à la recherche doit être rendue aisément accessible, qu'il s'agisse des fonds cartographiques et statistiques, ou des sources écrites et iconographiques qu'exploitent les historiens et qui sont loin d'être repérées et inventoriées. Or, faut-il le rappeler, celles-ci sont constitutives de la mémoire des villes. Une mémoire que l'on ne saurait confondre avec la nostalgie.

# Sciences fondamentales : Recommandations pour une relance de la recherche

Président

**M. André Berroir**

*Représentant le directeur général du CNRS-France*

Rapporteur

**M. Raji Abou-Chacra**

*Responsable du département Sciences naturelles au CNRS-Liban*

Lieu

*CNRS-Liban*



## Sciences fondamentales : Recommandations pour une relance de la recherche

Au cours de l'atelier des « Sciences fondamentales » qui s'est tenu au CNRS-Liban et qui a été présidé par M. André Berroir, plusieurs chercheurs et décideurs de la recherche se sont réunis pour présenter des projet variés de recherche : certains de caractère individuel assez souvent en collaboration avec des laboratoires associés au CNRS-France, et d'autres d'aspect plus général et touchant un grand nombre de chercheurs.

Après discussion, les recommandations suivantes ont été retenues :

1 – Il est urgent de mettre en place un *programme national de formation doctorale*, dont le but serait d'ouvrir la voie aux jeunes titulaires d'une maîtrise en sciences, pour préparer un doctorat.

Ceci étant, un *fonds de recherche* est indispensable, pour couvrir les bourses des étudiants qui prépareront leur DEA en France, dans une première phase, et reviendront continuer leurs recherches au sein des universités au Liban.

Le CNRS-Liban s'engage à gérer ce fonds, et à y contribuer, tout en respectant l'autonomie des universités et leurs modalités d'inscription. Cependant les contributions des autres instances locales, internationales et francophones sont nécessaires.

2 – Une *aide aux chercheurs libanais productifs* est primordiale pour qu'ils se consacrent à leurs recherches à plein temps. Le « fonds de recherche » susmentionné pourrait être utilisé aussi à cette fin, de même que l'achat d'équipement nécessaire.

3 – Il est souhaitable que le CNRS-Liban valorise, soutienne, et transmette au CNRS de France, les *projets des chercheurs libanais* travaillant en collaboration avec des laboratoires français associés au CNRS-France, dans le cadre de l'accord déjà en vigueur entre le CNRS-Liban et le CNRS-France.

4 – Faciliter aux chercheurs *l'accès à l'information scientifique* par tous les moyens modernes. Le CNRS de France, en vertu de l'accord conclu avec le CNRS du Liban, est prié d'aider le CNRS-Liban pour que son *centre de documentation* soit modernisé : abonnement INIST, réseau INTERNET, fourniture des copies des articles...

# Archéologie : Pour une reconstitution d'une coordination de la recherche

Président

**M. Camille Asmar**

*Directeur général des Antiquités*

Rapporteur

**M. François Villeneuve**

*Directeur de l'IFAPO*

Lieu

*Université Saint Joseph*

*Campus des sciences médicales*



## Archéologie : Pour une reconstitution d'une coordination de la recherche

L'atelier sur l'archéologie s'est tenu à l'USJ (médecine) le 6 juillet, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 17 heures, sous la présidence de M. Camille Asmar, directeur général des Antiquités.

Participants : Camille Asmar (directeur général des Antiquités), Henri Asmar (ingénieur civil), Silvia Agemian (conservateur-adjoint du Musée Surssock), Leila Badre (conservateur du Musée de l'AUB), Frank Braemer (directeur-adjoint du Centre de recherches archéologiques du CNRS), Françoise Briquel-Chatonnet (CNRS-Institut d'études sémitiques et Sous-Direction de l'Archéologie au ministère des Affaires étrangères), Samir Chami (professeur de technologie et de restauration à l'UL, section 2, et à l'USEK), Raymond Gèze (professeur d'archéologie à l'UL, section 2), Suzy Hakimian (chef de la section des musées à la DGA et chargée d'enseignement à l'USJ), Naji Karam (professeur d'archéologie à l'UL, section 2), Antoine Kassis (professeur d'histoire et d'épigraphie phénicienne à l'UL, section 2), Béchara Mouannes (professeur d'archéologie et d'architecture à l'USEK), Nabil Najem (architecte, professeur à l'USEK), Hiam Nehmé (architecte, professeur à l'USEK), Levon Nordiguian (chargé d'enseignement à l'USJ et responsable du laboratoire de préhistoire de l'USJ), Toufic Rifai (chef de la section des fouilles à la DGA), Karam Rizk (directeur de l'Institut d'histoire et de l'Encyclopédie maronite et conservateur du Patrimoine oriental à l'USEK), Muntaha Saghiyyé (professeur d'archéologie à l'UL, section 1), Habib Salamé (architecte), François Villeneuve (directeur de l'IFAPO).

Excusés : Albert Naccache (professeur à l'UL, section 1), Helen Sader (professeur à l'AUB).

1– En dépit des événements, *la recherche archéologique existe au Liban, elle y est même assez foisonnante*. Elle peut s'appuyer sur un renouvellement des générations, permis par la présence d'un enseignement de l'archéologie et de l'histoire et des langues anciennes pratiquement dans toutes les universités du pays et parfois, comme à l'UL, section 2, avec un bon

nombre d'enseignants et un (trop ?) grand nombre d'étudiants. Sur ce plan existe cependant une différence de situation entre des universités aux effectifs étudiants pléthoriques et qui ne trouvent pas de débouchés faute de postes (UL 2, p.ex.) et des universités où l'absence de débouchés conduit déjà à un tarissement des vocations (AUB, p. ex.).

La vitalité de la recherche se manifeste *sur le terrain* :

– par des *fouilles*, actuellement limitées aux fouilles internationales de sauvetage au centre de *Beyrouth* (équipe de l'UL 1 ; deux équipes de l'AUB, dont une avec participation britannique ; équipe de l'IFAPO, avec collaborateurs et étudiants libanais ; tout récemment une équipe néerlandaise ; une équipe italienne annoncée), et au chantier d'*Arca* (IFAPO, avec de nombreux collaborateurs et étudiants libanais) dans le Akkar ;

– par des *prospections*, plus ou moins informelles, parfois assez individuelles : étude des monastères anciens, à Balamand ; prospection du Nahr Ibrahim à l'UL 2 ; inventaire des grottes de la Qadisha à l'USEK...

Elle se manifeste également par des projets plus *documentaires*. Le domaine épigraphique est particulièrement bien loti, avec le Répertoire des inscriptions syriaques – RIS – (Institut d'études sémitiques du CNRS français, avec la collaboration de plusieurs enseignants-chercheurs libanais, de l'UL 1 et 2 notamment) ; l'inventaire des inscriptions phéniciennes conservées au Musée du Louvre (mêmes équipes) ; le corpus des inscriptions grecques et latines – IGLS – (IFAPO et CNRS français) ; mais des entreprises de corpus concernant la céramique se mettent aussi en place : corpus de la céramique libanaise depuis les origines à l'UL 2, corpus de la céramique de Beyrouth à l'UL 1, etc.

La recherche est présente dans toutes les universités – où l'on relève le grand nombre d'études, parfois collectives, en cours, à la DGA et à l'IFAPO. Un *colloque* spécialisé a eu lieu pour la première fois depuis longtemps en 1994 (colloque sur l'habitat au Liban à travers les âges, à l'UL 2). La coopération internationale est en pleine reprise, principalement avec la France et, à un niveau plus individuel, avec la Belgique, mais aussi plus récemment (1994) avec d'autres pays (Angleterre, Pays-Bas, bientôt Italie). On note aussi l'apparition de coopérations avec des pays arabes proches : une convention de l'USEK avec l'Université du Yarmouk en Jordanie.

Ce dynamisme se manifeste enfin à travers le fait que la DGA est la première ou l'une des premières administrations libanaises à s'informatiser.

2 – Des *outils* de recherche et de formation à la recherche assez nombreux existent, du moins dans le Grand-Beyrouth. Ils sont dans des états variables.

Les uns fonctionnent très activement et presque normalement, comme le musée de l'AUB ou le musée Surssock (expositions avec catalogues thématiques) ou la bibliothèque orientale de l'USJ.

D'autres sont en plein redéploiement et modernisation. Ainsi les bibliothèques de la DGA (10 000 volumes) et de l'IFAPO (45 000 volumes) ou le laboratoire de préhistoire de l'USJ, riche d'une collection de référence unique sur la préhistoire libanaise et qui sera progressivement animée par une équipe de jeunes préhistoriens libanais en cours de formation.

D'autres enfin restent encore pratiquement non-opératoires, comme bien sûr le Musée national ou le laboratoire et le musée de l'UL, section 2, ou les photothèques de la DGA, de l'IFAPO, de l'USJ.

Les organes de *publication* restent insuffisamment nombreux, par ex. en ce qui concerne les revues : si trois revues spécialisées paraissent régulièrement (*Syria*, *Berytus*, et les *Mélanges de l'USJ*), la principale revue de référence pour le pays, le *Bulletin du Musée de Beyrouth*, n'a pas encore reparu et plusieurs universités n'ont pu encore se doter des revues qu'elles souhaiteraient lancer. En revanche, la recherche archéologique et antiquisante peut trouver accueil dans les revues plus généralistes de certaines universités, comme les *Annales d'archéologie et d'histoire* à l'USJ ou *Parole d'Orient* à l'USEK. Pour les publications d'ouvrages, seule la collection de l'IFAPO, la BAH, est actuellement opérationnelle. Au total, les travaux de recherche mentionnés au § 1 trouvent donc trop peu à se publier au Liban même. De plus, la publication au moins d'une grande fouille ancienne, Byblos, reste inachevée. La constitution d'un comité international pour la publication de ce site est suggérée.

3 – Le point majeur, celui vers lequel devraient porter les plus grands efforts, est la *reconstitution d'une coordination de la recherche*. Celle-ci reste en effet sinon cloisonnée, encore moins marginalisée, du moins complètement éclatée et très souvent individuelle. Cette coordination dépend étroitement du renforcement en personnel et en moyens de la Direction générale des Antiquités, à Beyrouth et dans les circonscriptions. La DGA est en effet l'organe central de contrôle du patrimoine, des travaux de terrain et des musées nationaux. Il ne peut donc pas y avoir de reprise d'une recherche efficace, tant que la DGA dispose de moins de trente fonctionnaires, dont trois archéologues seulement, et d'un budget de 25 millions de livres.

Au-delà de la question primordiale des moyens bruts, plusieurs recommandations sont faites :

– tendre à mettre en place un institut d'études supérieures et de recherche lié à la DGA ou dépendant de celle-ci. Un tel institut pourrait permettre d'éviter à terme l'actuelle dichotomie entre les besoins de la DGA et les activités des universités – dichotomie au demeurant constatée en d'autres pays, comme la France, entre les fouilles de sauvetage et la

gestion du patrimoine, d'une part, la recherche académique d'autre part.

– ne pas former uniquement des archéologues généralistes de haut niveau de diplôme, qui risqueraient de ne trouver aucun emploi, mais former aussi des archéologues spécialisés dans des disciplines pointues et des techniciens, des spécialistes de restauration et conservation notamment.

– disposer au moins de quelques véritables postes de chercheurs, au moins à titre temporaire. L'atelier recommande à cet égard que le CNRS libanais intègre désormais l'archéologie dans ses préoccupations.

Sur un autre plan, celui des *moyens documentaires*, on constate que les années de guerre ont empêché le Liban de se doter de l'outil nécessaire et principal de la gestion archéologique d'un pays – préalable à une vraie recherche organisée – qu'est *l'inventaire* du patrimoine (y compris sous-marin) associé à une *carte archéologique* précise. En mettant en commun les moyens, les compétences et bonnes volontés des institutions concernées, en recourant si possible à l'assistance technique, voire financière, d'organismes tels que le CNRS français ou l'AUPELF-UREF pour l'utilisation de la télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG), il devrait être possible d'élaborer cet inventaire dans des délais raisonnables.

4 – En conclusion, il faut avant tout *doter la DGA du minimum de postes et de moyens* dont elle a besoin pour assurer son rôle central, dans la recherche notamment. Cela dépend en grande partie de l'Etat libanais mais peut être favorisé par le mécénat local et international, comme c'est déjà le cas pour le musée (fonds privés libanais, apport d'un laboratoire par EdF-mécénat technologique) et par la coopération internationale (stages de formation pouvant être assurés par le CNRS français, p.ex., y compris pour la formation permanente). Il faut aussi qu'une *coordination spontanée* s'établisse entre les différents partenaires institutionnels libanais, notamment pour mettre en place le projet commun le plus urgent, celui de *l'inventaire* et pour établir une complémentarité, une mise en réseau, entre les principales bibliothèques.

Dans ce contexte, les grands projets de terrain (fouilles) ne sont pas d'actualité, sauf s'ils ont une fonction de sauvetage (Beyrouth) ou de formation (Arca). Même dans ces cas, la recherche historique et archéologique pure ne doit plus jamais laisser pour compte la conservation des vestiges et la mise en valeur des sites. On ne saurait oublier en effet, même en parlant de recherche, que nous nous trouvons dans un pays livré, malgré les efforts des autorités, au pillage systématique des sites et au trafic des antiquités : seule une sensibilisation massive – urgente – au patrimoine et à l'histoire, dès l'enfance, permettra d'éviter que l'objet même de la recherche archéologique disparaisse rapidement, à la pioche, ou comme bien souvent, à la dynamite.

# Sciences médicales : Améliorer la qualité de la recherche

Président

**M. Philippe Lazar**

*Directeur général de l'INSERM*

Rapporteur

**M. Pierre Farah**

*Doyen de la Faculté de Médecine*

*Université Saint-Joseph*

Lieu

*Université Libanaise, Sin el-Fil*



## Sciences médicales : Améliorer la qualité de la recherche

Trois séances de travail ont permis de faire un état des lieux et d'envisager des perspectives. Les deux premières séances ont porté sur les disciplines à étudier : sciences fondamentales, épidémiologie, et les différents intervenants ont fait état de leurs travaux effectués ou en cours. La troisième séance qui s'est tenue sous forme de table ronde a permis d'envisager perspectives et recommandations pour améliorer la qualité de la recherche.

### **I. LES SCIENCES FONDAMENTALES**

Trois sujets ont été abordés : la biologie moléculaire, la pharmacologie-physiologie, la recherche fondamentale en médecine dentaire.

#### **La biologie moléculaire**

Un laboratoire est déjà en place sur le campus de l'Université Saint-Joseph couplé avec celui de cytogénétique. Ce laboratoire envisagé au départ dans le cadre d'une collaboration inter-universitaire, est actuellement en voie d'équipement et travaille étroitement avec des universités françaises et particulièrement celles de Montpellier et de Paris XII. Il étudie avec les chercheurs de ces universités des maladies génétiques fréquentes au Liban du fait de la consanguinité.

#### **Pharmacologie-Physiologie**

Des travaux très intéressants sont exécutés. Ils portent sur les piègeurs de radicaux libres et le rôle biochimique de l'endothélium. Ces travaux sont effectués partiellement à Beyrouth, respectivement à l'Université Libanaise et à l'Université Saint-Joseph, et pour le reste à l'étranger, en France et au Canada.

## **Médecine dentaire**

Des travaux de recherche fondamentale en médecine dentaire sont effectués dans les deux facultés de médecine dentaire de l'Université Libanaise et de l'Université Saint-Joseph en étroite collaboration avec des laboratoires situés hors du Liban.

## **II. L'ÉPIDÉMIOLOGIE**

1 – L'épidémiologie en général : Beaucoup de travaux ont été effectués ou sont en cours d'exécution dans les deux universités ainsi qu'au Bureau national de l'OMS qui par ailleurs participe à certains travaux effectués dans les universités. Ces travaux portent : sur le coût de la santé, différentes maladies chroniques, la toxicomanie, la pollution de l'eau et plus généralement sur l'état sanitaire au Liban. Il faut noter à ce propos la création à l'Université Libanaise d'une unité de santé publique dans le cadre de la Faculté de Santé publique, unité qui cherche à promouvoir avec l'Université de Bordeaux un enseignement de troisième cycle.

2 – L'épidémiologie en médecine dentaire a permis aux intervenants des deux facultés de donner un remarquable aperçu sur la carie dentaire dans les différents milieux libanais et sur les actions menées sur le terrain pour améliorer la situation.

\* \* \*

Au terme de ce bilan on peut retenir les points suivants concernant :

### **1. L'infrastructure**

a – Les moyens matériels nettement insuffisants :

des laboratoires non équipés ou insuffisamment équipés au point que beaucoup de travaux sont accomplis partiellement ou presque totalement hors du Liban.

b – une circulation de l'information particulièrement déficiente :

- entre universitaires libanais : cet atelier a ainsi permis à des chercheurs de se rencontrer pour la première fois et de prendre connaissance de leurs travaux respectifs, très souvent voisins
- entre les institutions libanaises et les institutions françaises s'occupant de recherche
- une documentation pas toujours disponible.

### **2 – Les chercheurs**

• Il faut noter le dynamisme tout à fait remarquable qui doit être souligné. En témoignent :

- le nombre de travaux de qualité entrepris
  - un travail entrepris dans des conditions particulièrement difficiles.
- Beaucoup de chercheurs libanais de qualité travaillent hors du Liban. Ils constituent une diaspora scientifique qu'il faut intéresser aux travaux de leurs collègues libanais. Certains d'entre eux sont encore à cheval entre deux capitales.

### **3. La formation des chercheurs**

Elle est pour le moment inexistante mais on note une volonté ferme d'entreprendre un cursus de recherche scientifique.

\* \* \*

A la lumière de ces constatations quelques lignes directrices sont proposées au cours de cet atelier :

#### **1. La formation des chercheurs et les chercheurs**

- Ce point est fondamental. Il ne s'agit pas seulement d'initier les étudiants à la recherche par un enseignement de maîtrise mais il est impératif d'aller plus loin dans la formation : DEA, doctorat. Une proposition très intéressante est faite dans ce sens par le professeur Maurice Wegnez qui a eu l'occasion au cours d'un séjour qu'il a effectué au Liban récemment d'analyser la situation.
- Il est indispensable d'avoir des chercheurs de grande qualité de niveau international capables d'une recherche de haut niveau. C'est un des points essentiels si l'on veut être fiables et productifs. L'amélioration du statut de chercheur pourra attirer ceux qui hésitent encore à regagner le Liban.

#### **2. Choisir les grands axes de recherche**

Ils ne doivent pas être nombreux. Il s'agit en matière de recherche d'une vision à long terme. Les résultats d'une recherche ne sont pas immédiats et il faut viser l'excellence d'où la nécessité de ne pas disperser les efforts dans le choix de ces grands thèmes et de les inscrire dans un espace libanais de faisabilité.

#### **3. Développer une politique de santé publique qui s'appuie sur l'expertise scientifique**

Il est souhaitable de planifier une stratégie pour une politique de santé où sont fixés les grands

objectifs. Ces indicateurs devant être évalués en comparaison avec des données régionales ou internationales.

#### **4. Améliorer la circulation de l'information**

- entre universitaires libanais
- entre universitaires libanais et universitaires français et les institutions auxquelles ils appartiennent : en particulier informer des possibilités de partenariat telles que celles proposées par la CEE et les organismes de recherche dans le projet Avicenne.

On peut dans une perspective de temps envisager les objectifs à atteindre de la manière suivante :

##### **1. Pour le court terme**

- nécessité d'améliorer les circuits d'information
- le recours éventuel à l'expertise collective pour des cas particuliers où une réponse rapide doit être donnée sur un sujet : l'INSERM a mis à la disposition de ses partenaires cette modalité nouvelle de partage des connaissances. Elle consiste à analyser dans un temps court l'état de la science dans un domaine de compétence de l'INSERM ou des organismes spécialisés en recherche médicale et à en synthétiser les lignes de force.

##### **2. Pour le moyen terme**

- assurer la formation des chercheurs
- envisager les zones de transfert telles que des séminaires qui donnent lieu à un partage de l'information et du savoir-faire. Cela pourrait être concrétisé dès 1995 par un atelier de réflexion sur la génétique humaine organisé par l'INSERM et le CNRS d'une part et les partenaires libanais des chercheurs d'autre part.

##### **3. Pour le long terme**

- établir les grands thèmes de recherche
- assurer la formation des formateurs.

Il faut particulièrement souligner l'ambiance de travail et de collaboration qui a marqué notre atelier. Un souci commun d'efficacité et de partage nous a permis de tirer les principales conclusions que je viens de vous énoncer.

# Séance de clôture

**M. le Révérend Père Jean Ducruet**

*Recteur de l'Université Saint-Joseph*

**M. Michel Guillou**

*Directeur général de l'AUPELF*

*Recteur de l'UREF*

**M. François Fillon**

*Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
de la République française*



# Rapport de synthèse sur la recherche scientifique au Liban

## LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE DE LA RECHERCHE

L'intitulé de ce séminaire « *Perspectives et priorités de la recherche au Liban* » était déjà une invitation à définir une politique de la recherche, une politique sur laquelle chacun est en droit de s'interroger, surtout en un temps où la recherche individuelle et artisanale devient exceptionnelle et où l'ampleur des investissements en hommes et en moyens financiers requis par les scientifiques s'accroît régulièrement. La nécessité de cette politique fut encore soulignée, dès l'ouverture du séminaire, par la présentation de la situation en France et au Canada où la recherche fait l'objet de choix délibérés et cohérents et n'est pas laissée à la discrétion d'intérêts particuliers fragmentaires.

Quels sont les objectifs prioritaires de la recherche au Liban, quelle structure nationale peut conforter cette recherche ? Sur quelle coopération internationale peut-elle compter notamment dans la communauté francophone ? – Ces questions, si elles ont été l'objet d'interventions dans les réunions plénières ont également sous-tendu les discussions des ateliers.

A la base de la recherche, il y a bien sûr le **dynamisme de la connaissance**, ce besoin incompressible de connaître, de connaître toujours plus, sans lequel nous ne serions pas des hommes. Mais l'impact des découvertes scientifiques sur le plan militaire et sur le plan économique est devenu très important ; il est tel aujourd'hui que la **logique de puissance**, la poursuite du pouvoir politique et économique à sauvegarder ou à acquérir dans un monde compétitif et concurrentiel, mobilise aujourd'hui dans le monde les investissements de la recherche beaucoup plus que ne le fait la logique de la connaissance. Enfin, il y a les **besoins de la société**...

Beaucoup de participants à ce séminaire, quelle que soit leur nationalité, ont souligné la nécessité, compte tenu de moyens limités, de donner la priorité à une « *recherche impliquée* »,

une recherche qui privilégie les domaines où se posent les problèmes de société : la santé publique, l'exploitation et la préservation des ressources naturelles, les problèmes de population, d'urbanisation, d'intégration, l'emploi, les structures économiques et politiques. Cette priorité des besoins de la société, et conséquemment la nécessité de donner leur place aux recherches en sciences humaines et sociales, furent soulignées comme une évolution importante dans l'histoire de la recherche en France et comme un souhait dans celle de la recherche au Canada. Cette priorité fut affirmée comme un fait, dû à plusieurs raisons, dans l'état de la recherche des universités libanaises et le CNRS libanais fit part de sa décision de réintégrer les projets de sciences humaines dans les projets auxquels il assure un financement.

De nombreux projets et propositions de recherches faites dans les ateliers se sont fait l'écho de ces besoins de société : la protection et l'aménagement du littoral libanais où vivent les deux tiers de la population du pays, littoral livré à la pollution, à l'érosion et aux conséquences de travaux insuffisamment réfléchis, l'étude de la production agricole au Liban et de ses perspectives d'évolution, la mobilisation et la gestion de l'eau, la valorisation des données démographiques rassemblées lors de l'enquête sur les personnes déplacées, les problèmes que pose la reconstruction de Beyrouth et de sa banlieue, l'urbanisme... Ce n'est pas le lieu ici de reprendre les thèmes de projets dont la synthèse a déjà été présentée et si l'un ou l'autre de ces projets est développé ici, c'est pour illustrer des réflexions faites au cours des tables rondes et des ateliers non pour donner à ces exemples un caractère prioritaire.

## **PARTICIPATION DES PETITES NATIONS A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

La modestie de notre recherche au Liban, l'autorité, l'expérience et les responsabilités dans le domaine de la recherche de personnalités éminentes qui nous ont fait l'honneur d'accepter l'invitation de l'AUPELF et du CNRS français ne pouvaient pas ne pas poser à ce séminaire le problème de la participation des petites nations à la recherche scientifique. L'écart est tel en effet aujourd'hui entre le potentiel scientifique et technique des grands pays industrialisés, les moyens qu'ils consacrent à la recherche, et ceux des petites nations, dont nous sommes, que celles-ci sont parfois tentées de penser qu'elles seront toujours des assistées ou qu'elles sont invitées dans la recherche scientifique à faire de la figuration. C'est un des bénéfices de ce séminaire d'avoir atténué cette impression. Diverses réflexions ont concouru à ce résultat :

– C'est d'abord le rappel que tout homme a une vocation humaine qui peut parfois ne pas pouvoir prendre toute sa dimension dans son pays d'origine. De nombreux Libanais, même avant l'émigration forcée de la période de guerre, ont participé à un très haut niveau, à la recherche scientifique hors du Liban. C'est un devoir pour nous de maintenir ou de hausser le niveau des études dans nos universités pour permettre à quelques jeunes particulièrement doués de réaliser leur vocation scientifique au Liban ou hors du Liban.

– L'exportation de scientifiques aptes à la recherche et désireux de s'y consacrer ne saurait cependant être une politique générale. Il est donc indispensable que dans quelques domaines soigneusement sélectionnés, notamment dans les sciences de l'ingénieur et dans les sciences médicales, nos laboratoires disposent d'équipements de haute technologie et d'un personnel de compétence indiscutée. Ce n'est qu'à ce prix qu'une coopération avec des universités étrangères ne sera pas unilatérale ; ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons garder des scientifiques qui ne demandent pas seulement à être mieux rétribués mais qui demandent aussi d'avoir les moyens de travailler ; ce n'est qu'à ce prix que des scientifiques libanais, pour des projets faisant l'objet de conventions avec des universités étrangères, pourront partager leur temps entre le Liban et les pays concernés sans être continuellement tentés de rester dans ces derniers.

### **L'EXEMPLE D'UN PROJET DE RECHERCHE EN GENETIQUE HUMAINE**

Je prendrai l'exemple du projet de recherche en génétique humaine, l'un des projets proposé par l'atelier des sciences médicales. Il est en effet un projet de haute technologie ; il s'avère parfaitement possible puisqu'il prolonge une activité déjà commencée ; enfin l'apport du Liban y est spécifique.

Le Mont-Liban a été historiquement un refuge pour certaines communautés. Ces communautés cohabitent, chacune avec sa personnalité ; les mariages intercommunautaires sont très rares. Pour ces raisons et bien que n'étant pas des isolats humains totalement fermés, ces différentes communautés présentent un taux d'endogamie élevé (en moyenne 15% de mariages entre cousins germains, mais jusqu'à 30% en zones rurales) se traduisant à l'intérieur de chacune d'elles, par des coefficients de parenté très supérieurs à ceux rencontrés dans la population d'autres pays. La consanguinité particulièrement importante qui en résulte explique la fréquence élevée de phénotypes tout à fait inhabituels et de maladies génétiques correspondant à des génotypes homozygotes pour des allèles extrêmement rares et délétères. Cette situation dès 1976 a été mise à profit pour l'étude des systèmes génétiques concernés et du matériel génétique lui-même, à la fois sur le plan fondamental et dans la perspective d'applications à la biologie clinique.

La création d'un laboratoire de biologie moléculaire entend donc réactiver au Liban ces recherches en génétique humaine interrompues durant la guerre. Elle aboutira à une recherche fondamentale de haut niveau et à des applications à la biologie clinique dans le domaine des maladies génétiques ; elle permettra notamment la mise en place d'un diagnostic anténatal de ces maladies. Il est clair que ce projet dont l'intérêt dépasse de beaucoup les frontières du Liban a d'emblée rencontré la coopération de plusieurs centres de recherche universitaires. Le Liban y a, sans complexe, son apport spécifique. Les travaux de recherche se faisant parallèlement dans d'autres laboratoires hors du Liban, des scientifiques libanais pourront profiter, à tel ou tel moment, de la mobilité des chercheurs sans perdre le goût de travailler dans leur pays.

## L'EXEMPLE DES PROJETS DE RECHERCHE EN AGRONOMIE

Si la constitution de pôles d'excellence est une des formes importantes des projets de recherche susceptibles d'une coopération internationale, elle n'est pas la seule forme possible ; la constitution d'un réseau est une autre forme de cette coopération.

Je prendrai comme exemple de cette autre forme de coopération les projets de recherche en agronomie, qu'il s'agisse de caractériser les systèmes de production agricole au Liban et leurs perspectives d'évolution, qu'il s'agisse de l'utilisation rationnelle des ressources en eau ou de l'accroissement de la productivité dans le respect de l'environnement. Je prendrai ces projets comme exemple parce qu'ils sont constitués en DEA d'agronomie et parce qu'ils font l'objet d'une coopération entre d'une part trois écoles ou facultés d'agronomie libanaises et d'autre part un groupe d'écoles françaises. Cette coopération est valable car chacun des participants y a son apport. Il y a en effet une complémentarité entre les institutions libanaises car ces institutions sont diversement implantées. Le littoral, la montagne et la plaine de la Békaa sont des régions de production agricole, de structures agraires, de potentialités sur le plan agro-alimentaire totalement différentes ; les écoles libanaises qui ont leur champ d'application dans ces régions différentes sont donc appelées à être complémentaires ; elles doivent d'autant plus travailler ensemble qu'un ingénieur agronome libanais ne saurait limiter sa connaissance et son expérience à une seule région du pays. Les écoles d'agriculture en France ont été amenées de leur côté à développer leur spécialisation en vue d'une coopération nationale.

Il s'agit donc moins là de la constitution d'un pôle d'excellence que de celle d'un réseau de coopération : en fait, une coopération entre écoles françaises suscitant une coopération entre écoles libanaises, condition d'une coopération franco-libanaise.

## LA VALORISATION DE LA RECHERCHE ET LE PARTENARIAT

Une conception saine de la participation des petites nations à la recherche scientifique, et plus généralement une conception saine de la coopération, demandent par ailleurs de ne pas considérer la recherche et ses découvertes comme une opération ponctuelle. Il y a un amont et **il y a un aval à la recherche**. Pour nous contenter d'évoquer cet aval, une découverte est une chose ; la valorisation de cette découverte en est une autre. Il n'est pas nécessairement donné au pays où une découverte est faite, en tous cas il ne lui est pas donné à lui seul, de valoriser les effets de cette découverte et d'en éviter les effets pervers. Les innovations consistent, en aval des découvertes, à disposer des données de ces découvertes pour réaliser un produit qui réponde aux besoins d'un pays. Ces innovations et, à plus forte raison, leur accueil exigent une profonde connaissance de ce pays, de ses structures économiques et politiques, de son marché. Est-il nécessaire d'évoquer les effets pervers de certaines innovations inadaptées à des situations : croissance du taux d'obsolescence des équipements, chômage

technologique, surproduction agricole, concentration d'entreprises... Une nation est dans l'erreur si elle s'imagine qu'elle ne fera que profiter des retombées d'une recherche à laquelle elle n'a pas participé. Une nation, et surtout une petite nation, si elle ne fait pas en sorte d'être, à un titre ou à un autre, dans le circuit de la recherche risque d'être la victime de cette recherche.

Evoquer la valorisation de la recherche, c'est évoquer le partenariat de cette recherche et notamment le partenariat avec les entreprises. L'importance de ce partenariat et ses modalités sont un des chapitres essentiels de tout rapport sur la recherche dans les pays où la recherche est consistante. Les structures économiques libanaises sont trop commerciales et à préoccupations à court terme et la mentalité d'entreprise encore trop individualiste pour que le partenariat de la recherche avec les entreprises ait pu se développer. Son importance ne doit pas moins être soulignée.

### **L'EXEMPLE DU PROJET DE RECHERCHE SUR L'ELABORATION DE NORMES LIBANAISES**

Le projet de recherche sur l'élaboration de normes libanaises est un projet qui devrait susciter un partenariat des secteurs économiques libanais ; c'est pourquoi ce sera mon troisième exemple.

Cette élaboration de normes libanaises concerne l'ensemble des secteurs économiques du pays, qu'il s'agisse des matériaux de construction, des produits alimentaires, des produits électroménagers ou des produits biomédicaux... La norme est la qualité définie avec précision exigée d'un article produit dans un pays ou dont le pays accepte l'importation ; elle peut faire l'objet d'une certification. L'application de normes homologuées est à la base de la normalisation des marchés et de l'assainissement de la concurrence ; elle fait pénétrer dans les esprits et dans les méthodes de gestion l'exigence de la qualité. Les normes nationales font partie de l'identité d'un pays ; elles sont essentielles à son indépendance car, en régime de libre échange, en l'absence de normes nationales un pays est à la merci des normes de ses voisins. Or le Liban n'a pas de normes nationales. L'élaboration de normes libanaises peut donc apparaître un axe de recherche intéressant.

La normalisation illustre la **spécificité nationale de la recherche** : l'élaboration de normes nationales même si l'on entend s'inspirer de normes étrangères ne saurait être une compilation de ce qui se fait ailleurs. En matière de construction, il faut bien tenir compte des conditions climatiques locales, des matériaux locaux et de leur production industrielle, du potentiel des entreprises et des laboratoires, des traditions locales en matière de construction.

Mais la normalisation est aussi un bon exemple de **la recherche associative**. Les structures institutionnelles de la recherche sont évidemment très différentes selon les objectifs et l'am-

pleur de la recherche concernée. Les cas de figure extrêmes sont les recherches dont les décisions et le financement sont du niveau de l'Etat et les recherches sous contrat, pour répondre aux besoins particuliers d'une entreprise qui s'appropriera le résultat de cette recherche. La recherche associative est une figure intermédiaire : elle a un objectif qui sert mais débordé des intérêts particuliers ; elle peut donc faire appel à des cofinancements d'organismes publics et privés. Elle suppose, par ailleurs, pour être valorisée, des collaborations diverses. Tel est le cas du projet concerné : il ne peut être réalisé sans la collaboration active de l'Etat et celle des responsables des secteurs économiques et des professions concernées ; il suppose des travaux dans les divers laboratoires des universités libanaises, travaux dont certains peuvent être menés dans le cadre des troisièmes cycles. Il consolide par le fait même les relations entre les universités et les milieux économiques. Ajoutons que ces normes une fois élaborées devront être enseignées, ce qui, à ce niveau, implique encore les universités.

### LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE, SA NECESSITE ET SA SPECIFICITE

Les universités sont trop concernées par les projets de recherche évoqués par ces quelques exemples pour que ce séminaire n'ait pas eu l'occasion de souhaiter le développement de la recherche à l'université. Ce lieu de recherche est d'ailleurs d'autant plus indiqué que l'exigence d'une pluridisciplinarité dans la recherche est aujourd'hui partout reconnue ; or l'université est, ou devrait être, un centre de pluridisciplinarité.

Développer la recherche à l'université ne consiste cependant pas à multiplier les DEA. Développer la recherche à l'université, c'est d'abord y développer l'esprit de recherche. L'enseignement supérieur ne se situe pas en régime stationnaire de la connaissance mais au contraire à une époque où les connaissances évoluent très rapidement, une large part de ce que nous enseignons sera demain périmée. Si nous voulons propager **un esprit de recherche**, il faut que le contenu même de l'enseignement supérieur soit présenté tel qu'il est, c'est-à-dire une connaissance, fruit d'une histoire faite de succès et d'échecs, une connaissance en genèse, en élaboration, toujours à la merci de découvertes qui contredisent les théories les mieux établies. Alors l'étudiant comprendra que, comme ses maîtres, il est appelé non à apprendre du tout fait, du définitif, mais au contraire à faire pour lui-même et pour les autres cette restructuration permanente du savoir qui est l'âme de la recherche. Il n'y a pas à distinguer enseignement supérieur et recherche. **L'enseignement supérieur n'est qu'une recherche à partager.**

De même que la recherche à l'université et, à plus forte raison, son esprit ne sauraient être l'apanage du seul troisième cycle, de même le **partenariat avec les milieux professionnels** ne saurait être réservé à la seule recherche surtout s'il est essentiellement conçu comme une source de financement. Ici encore, il ne faut pas séparer enseignement et recherche. Il est clair que l'enseignement supérieur ne peut assumer sa mission sans une bonne connaissance des terrains professionnels et sociaux où se discernent les problèmes, où s'explicitent les activités

de recherche souhaitables, où auront à travailler demain les étudiants d'aujourd'hui. Il y a donc un partenariat indispensable et qui ne peut pas être simplement ponctuel ; il exige une imbrication entre milieux professionnels et universitaires ; mais dans cette imbrication, effectivement mieux réalisée aux Etats-Unis qu'en Europe comme l'a sous-entendu l'une des premières interventions de ce séminaire, il faut que l'université sauvegarde son autonomie, ses finalités désintéressées, ses perspectives normalement plus larges et à plus long terme que celles des milieux professionnels.

## CONCLUSIONS

Trois thèmes m'ont donc semblé rendre compte de manière très partielle et très imparfaite, d'un séminaire où la richesse des échanges de vues, notamment dans les ateliers, a largement compensé les inconvénients de toute rencontre un peu improvisée, il est vrai, en dépit des trésors de dévouement de ses organisateurs : – la nécessité d'une politique de la recherche au Liban, – la possibilité concrète de cette recherche avec une coopération internationale et notamment à l'intérieur de la communauté francophone, – le souci de promouvoir la recherche universitaire mais en sauvegardant sa spécificité.

– Il y a une impérative nécessité au Liban d'instaurer **une politique de la recherche**, c'est-à-dire d'arrêter en commun un ensemble cohérent et réaliste de projets correspondant aux besoins du pays. Les universités publique et privées sont en fait au Liban les lieux de la recherche ; le CNRS libanais n'est pas actuellement un centre de recherche, comme l'a rappelé son président, mais un conseil, ce qui souligne l'importance de son rôle de coordinateur entre les partenaires de la recherche et son rôle d'intermédiaire entre ceux-ci et l'Etat. De même le ministère de l'Enseignement supérieur au Liban n'a pas le rôle que ce ministère a en France où l'Etat exerce un certain monopole sur l'enseignement supérieur, mais il a un rôle de coordinateur et d'intermédiaire qui n'en est que plus important. Il appartient donc d'abord aux universités libanaises, sur des projets de recherche communs, de mettre en commun leurs ressources en hommes et en moyens. Cette mise en commun est parfaitement possible. Elle devrait être facilitée par une organisation commune, ou au moins une étroite coordination, des études de troisième cycle : DEA et doctorat qui sont des activités de recherche.

– **La coopération internationale**, y compris celle à l'intérieur de la communauté francophone, ne peut éviter les problèmes que poseront toujours les relations entre les petites nations et les nations ou les groupes de nations de grandes dimensions. Les grands pays ne sauraient s'étonner des réticences des petits pays devant toutes propositions qui, en dépit de leurs intentions, risquent d'accroître une dépendance ou d'accentuer un exode des cerveaux. Ces réticences peuvent parfaitement être levées lorsque les projets de recherche en coopération sont des projets qui valorisent dans chaque pays quelques pôles d'excellence de niveau international, lorsqu'ils valorisent des projets où les petites nations ont un apport spécifique

ou lorsqu'ils valorisent des projets qui les confirmeront dans leur identité et leur indépendance. Les projets proposés en ce séminaire, nous l'avons souligné par quelques exemples, répondent à ces conditions. Ils sont facilités par quelques outils de coopération que chacun apprécie : le cursus intégré pour la mobilité des étudiants, les bourses d'excellence, le programme MED-CAMPUS, les cotutelles de thèses, car tous facilitent à la fois la mobilité des étudiants et des chercheurs et leur insertion dans un pays qui a besoin d'eux. Ils sont également facilités par le caractère de l'AUPELF qui est, par fondation et par statut, et qui doit rester, en dépit de l'aide que lui apportent les gouvernements des pays francophones, un organisme non gouvernemental.

– Enfin il est très important de **promouvoir la recherche à l'université** et il est nécessaire de le faire dans un partenariat avec les milieux professionnels. Mais l'un et l'autre effort ne peuvent pas être efficaces s'ils ne sont que ponctuels et partiels. Promouvoir la recherche à l'université ne consiste pas simplement à perfectionner un DEA ou un doctorat, il exige dès le seuil de l'université, et si possible auparavant, de rénover un mode d'acquisition des connaissances, un mode encore trop passif pour éveiller et développer un esprit de recherche. De même le partenariat de l'université et des milieux professionnels n'en appelle pas simplement à des rapports ponctuels pour conclure un contrat de recherche, il suppose une réelle symbiose de l'université avec son environnement professionnel et social. Cela dit, et sans diminuer l'exigence de cet effort, l'université dans cet effort doit rester elle-même : – une institution de formation, formation par la recherche pour la recherche mais bien au-delà d'elle, – une « université » avec tout ce que cela suggère d'unité du savoir et d'exigences de pluridisciplinarité, – un service, pas seulement du monde économique et, à plus forte raison de son seul secteur marchand, mais de l'ensemble d'une société.

## La coopération multilatérale francophone : une nouvelle approche

Au nom de l'AUPELF-UREF et du CNRS-France qui ensemble ont organisé cette rencontre, je veux, tout d'abord remercier monsieur le ministre Eddé et monsieur le ministre François Fillon qui honorent de leur présence cette séance de clôture.

Ce séminaire nous réunit dans un cadre résolument multilatéral au Liban, pays par excellence de la francophonie d'appel. Il se tient avec le soutien, la présence bienveillante de la France, pays au carrefour de deux grands chantiers d'avenir, la construction européenne et la construction francophone. Pour que la France reste la France, en effet l'ambition francophone doit côtoyer l'ambition européenne. Ce double engagement est au cœur de son histoire : le continental et l'outre-mer.

La francophonie multilatérale, francophonie d'avenir, répond à des préoccupations contemporaines en matière de solidarité, de codéveloppement mais, plus encore dans un monde de plus en plus libéral, à un besoin de regroupement pour promouvoir le pluralisme, préserver l'exception culturelle, garantir que l'ouverture renforcera les cultures sans conduire à la dilution qui détruit toute identité culturelle spécifique. Elle s'appuie pour faire signe au monde sur la diversité des pays et des peuples qui y adhèrent de leur propre initiative. La richesse des différences en fait une grande ambition, élément primordial d'une politique pour l'homme et sa dignité.

Le monde a besoin de tels regroupements géopolitiques pour que les cultures continuent de donner tout en recevant. L'objectif, au contraire de la mondialisation uniforme, de l'uniformisation, c'est la civilisation de l'universel chère à Léopold Sedar Senghor, la francophonie politique répond à cette nécessité. Elle s'inscrit dans une logique historique qui lui confère une totale raison d'être, une profonde légitimité.

L'élan de croissance de la francophonie multilatérale part du Sommet de Paris en 1986 qui

fonde la francophonie politique, dont aujourd'hui sont membres 49 pays ayant le français en partage.

Un sommet tous les deux ans, comportant un volet politique et un volet coopération, une conférence ministérielle tous les ans, des structures de suivi, des réseaux de coopération sur des axes mobilisateurs, de nouveaux financements. Voilà les acquis.

L'espoir est immense, et la force de cohésion, de rassemblement que permet cette francophonie, s'est fait vite sentir.

La coopération francophone multilatérale a une force d'impact particulière. Elle n'est pas une coopération de plus mais une manière de faire différente, particulièrement efficace dans des secteurs où l'utilisation de la langue française est un facteur essentiel. Certes, elle est Nord-Sud mais elle est plus, elle est aussi Sud-Sud et Nord-Nord. Bref, elle concerne toute la francophonie dans toutes ses composantes et ses géométries.

La francophonie des sommets mobilise et doit de plus en plus mobiliser les ressources de ses partenaires sur des programmes spécifiques.

Elle doit le faire sur le français langue seconde, qui est son fondement, sur l'information et l'informatique qui forment son tissu relationnel, sur la culture et la communication qui constituent les champs de l'exception culturelle. Elle doit aussi construire solidement les espaces francophones de la démocratie, de l'éducation, de la science et de l'économie solidaire.

Espace de préférence économique pour le marché intérieur et les délocalisations, la francophonie se révèle aux industriels francophones comme un espace d'association pour plus de compétitivité et de masse critique.

Entre l'élan et l'abandon, peut-on encore hésiter ? Certainement pas, quand on voit le succès des grandes entreprises lancées au départ et conduites depuis sans discontinuité dans le respect des engagements initiaux d'une francophonie politique et décisionnelle coiffant de grands opérateurs spécialisés, tels TV5 et l'AUPELF-UREF (l'agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche), qui ont su s'associer, quand il a fallu diffuser des programmes éducatifs à portée universelle.

Le succès de TV5 est grand et reconnu. Celui de l'AUPELF-UREF ne l'est pas moins. Ces deux opérateurs ont démontré que la francophonie multilatérale est possible, que son pouvoir de mobilisation est réel.

Pour l'AUPELF-UREF, le chantier n'était pas facile. La communauté scientifique est

considérée comme la plus rétive à l'idée même de francophonie. En quelques années, un système francophone de l'information, d'édition et de diffusion a été mis en place qui, des publications scientifiques aux autoroutes électroniques, fait circuler la science en français ; l'Université audiovisuelle francophone, UNISAT, produit et diffuse sur TV5 des émissions scientifiques et des formations diplômantes ; le Fonds francophone de la recherche transfère à toute la Francophonie le savoir-faire acquis au Nord en particulier au CNRS-France depuis ces quarante dernières années en matière d'excellence scientifique répartie ; l'Institut francophone de référencement assure la valorisation des publications ; les grands chantiers du français langue seconde, du génie linguistique, de l'informatique et de la langue prennent en compte de grands enjeux d'avenir de la francophonie.

Parallèlement, un maillage de chercheurs au sein des réseaux francophones de recherche, des responsables des établissements d'enseignement supérieur par les réseaux institutionnels, une mobilité organisée des étudiants et des chercheurs, une mobilisation de l'ensemble de la communauté scientifique au service des filières et d'instituts internationaux francophones, toute cette activité, crée un sentiment d'appartenance, une dynamique d'échange et de mouvement en Francophonie.

Ainsi la francophonie scientifique s'organise. Et c'est tant mieux car il en va du pluralisme des cultures et de l'avenir d'autres grandes langues telle la langue arabe qui doivent aussi être des langues de la science. Il est clair qu'il est temps, qu'à côté de l'obligation de qualité et de notoriété, le scientifique prenne en compte d'autres enjeux, d'autres défis. Rien n'est simple mais l'approche du complexe suppose l'esprit de synthèse et de complémentarité, il exclut l'anathème et la dérision.

Mais que fait la Francophonie et que pourrait-elle faire de plus après ce séminaire pour le Liban ?

D'abord mettre à la disposition du CNRS et des universités libanaises les programmes mobilisateurs approuvés par les Sommets des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage et qui pour beaucoup répondent aux demandes exprimées ces deux derniers jours :

- Mise en réseau des chercheurs et des responsables d'établissements, dans le cadre d'un programme,
- Production et circulation de l'information, des publications primaires et de synthèse aux autoroutes de l'information,
- Mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs dans le cadre de bourses d'échanges,
- Formation partagée au sein de filières francophones et d'établissements francophones d'enseignement supérieur et de recherche,

- Recherche partagée avec pour objectif d'étendre à toute la Francophonie le savoir-faire acquis au Nord en terme d'administration et de promotion de la recherche.

Le Fonds francophone de la recherche met en place des écoles doctorales régionales pour la formation par et à la recherche, associe à l'UREF des laboratoires d'excellence, donne leur chance à de jeunes équipes, assure aux chercheurs des bourses et aux doctorants des allocations de recherche, encourage dans un cadre contractuel la structuration de la recherche dans les universités.

Mais que fait-on de spécifique pour le monde arabe, le bassin méditerranéen et, dans le monde arabe, pour le Liban ?

Les outils existent : le Bureau monde arabe, la régionalisation de la coopération, les actions spécifiques, le Fonds Liban. Les idées qui les sous-tendent en sont connues : priorité à l'action de terrain, volonté de décloisonnement, synergie des potentialités régionales, recherche de l'excellence.

Le Bureau monde arabe a été ouvert en mai 1993 à Beyrouth, une coopération régionale est mise en œuvre au moyen de missions d'enseignement et de recherche, d'actions concertées méditerranéennes, des actions spécifiques sont menées : mise à niveau linguistique des étudiants, français langue seconde au primaire et au secondaire, création d'un centre d'information francophone. Quant au Fonds Liban, il permet de densifier les échanges entre les universités francophones et les universités libanaises, sur la base d'une réunion tous les deux ans où sont sélectionnés les programmes communs de recherche à soutenir.

Mais il faut faire plus, élargir et développer l'activité sur cette autoroute franco-libanaise de coopération scientifique et universitaire.

Messieurs les ministres, mesdames, messieurs, vous me direz que tout ceci demande des moyens plus importants alors que les financements se font rares. C'est certain, il faut des moyens mais une autre chose est essentielle : c'est la manière de coopérer.

Une nouvelle approche de coopération est à privilégier, qui est dans certains cas, moins chère et plus efficace : la coopération multilatérale.

Messieurs les ministres, il faut que le multilatéral francophone dispose de moyens qui lui permettent d'exprimer son génie, de faire reconnaître le caractère original, le plus qu'il apporte en matière de coopération.

Il faut aussi, monsieur le ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, une coopération bilatérale forte de la France. Car la France est le premier partenaire, le partenaire indissociable des pays francophones.

Il faut enfin que le bilatéral utilise avec force dans le cadre contractuel les possibilités de nouvelles coopérations qu'offre le multilatéral francophone.

C'est la coopération bi-multilatérale. Nous en avons vu les potentialités lors de notre séjour dans la péninsule indochinoise. Elle est tout aussi nécessaire ici au Liban.

Je voudrais pour terminer dire au nom du recteur Michel Gervais, président de l'AUPELF-UREF, tous nos remerciements au ministre François Fillon, qui est le premier ministre français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à avoir consenti des moyens importants à la francophonie multilatérale, et tous nos remerciements au ministre Michel Eddé qui d'emblée a fait confiance au multilatéral francophone en l'aidant efficacement à être présent ici à Beyrouth.



## Réflexions sur la coopération bilatérale

Je tiens à rendre hommage, en premier lieu, à cette initiative conjointe du CNRS et de l'AUPELF-UREF, qui nous permet de nous retrouver aujourd'hui à Beyrouth, à l'occasion de ma visite au Liban, pour parler de recherche.

Ce colloque me paraît symboliser à la fois tout le plaisir que nos chercheurs ont à travailler à nouveau ensemble et toute l'ambition que nous mettons d'un côté comme de l'autre, à construire ensemble une recherche libanaise de qualité.

Vous avez pu, durant deux journées, évoquer ensemble à la fois les moyens du développement d'une recherche dynamique au Liban comme en France, les conditions de sa valorisation et les perspectives de coopération entre nos deux pays, perspectives qui s'inscrivent dans le cadre d'un espace francophone qu'il nous faut structurer davantage.

A la suite de la Consultation nationale sur la recherche que j'ai organisée depuis l'automne, je voudrais vous livrer quelques réflexions sur ce que nous sommes et sur ce que nous désirons construire avec vous.

Un des changements les plus profonds qui caractérisent l'histoire récente de la science est l'attention croissante et de plus en plus vigilante portée par l'ensemble de la société à l'activité scientifique et au dispositif de recherche-développement. Une telle attention manifeste clairement qu'est toujours reconnue l'importance de la science pour le devenir de notre pays, mais aussi pour son rayonnement dans le monde. Postulat sur lequel, depuis plus de deux siècles, est fondée toute civilisation industrielle, la recherche reste sans conteste un enjeu stratégique. Elle est un des éléments qui fondent la souveraineté de la nation. Le « savant » – qu'il soit chercheur, ingénieur ou technicien – bénéficie toujours dans l'opinion d'un prestige qui procède autant de sa capacité à acquérir des savoirs qu'à maîtriser des savoir-faire. Allant jusqu'à bouleverser les idées que nous avons de nous-mêmes, de notre place dans

l'univers, de notre histoire et de notre devenir, ces savoirs participent de la vocation culturelle de la science. Dans un monde où la compétition s'exacerbe, la maîtrise des savoir-faire continue d'être reconnue comme un déterminant fort de notre vie quotidienne. Une percée scientifique ou technologique provoque une fierté légitime et des avantages compétitifs pour le pays. A l'inverse nous réagissons, inquiets, à l'annonce d'une inadaptation préoccupante de tel ou tel aspect de notre système de recherche.

Cette attention portée à la science est aussi critique. L'imbrication des changements économiques, politiques et sociaux intervenus au cours des dernières années n'a pas été sans conséquences sur le soutien apporté par nos concitoyens à la recherche. Depuis des décennies, ce soutien repose sur l'idée communément acceptée que les développements de la science et de la technologie contribuent directement aux objectifs fondamentaux de la nation, en assurant sa sécurité et son indépendance, en réalisant de nouveaux produits ou de nouveaux services qui participent à la croissance économique.

Mais, la société s'interroge aujourd'hui et la notion de progrès a évolué face à quelques grandes questions comme *l'emploi* ou la préservation de l'environnement. Les finalités de la recherche sont remises en question et *la recherche française*, comme celle de bien d'autres pays, se trouve confrontée à quelques grands défis.

Appelée à remplir des missions de plus en plus diverses, la recherche se découvre un champ d'action considérablement élargi. Par le nombre et la variété de ses acteurs, par l'imbrication de leurs relations, aussi bien nationales qu'internationales, la recherche française est devenue, à l'image de la recherche mondiale, un dispositif que chaque partie a de plus en plus de mal à appréhender. Chaque grand domaine d'application est tenté de construire son propre système de recherche façonné à sa mesure, marqué de sa culture, avec la conviction que la spécificité l'emporte sur l'intérêt des alliances. Dans le même temps, les percées de la science ont abaissé les frontières géographiques, culturelles, juridiques ou éthiques qui ont durablement séparé les différents domaines de recherche, au point que le concept un peu abstrait de communauté scientifique s'est transformé en réalité vivante. Ces avancées en appellent de nouvelles pour mieux répondre aux enjeux économiques et sociaux de notre temps.

Premier enjeu : la croissance des coûts. Aucun domaine d'application ne peut aujourd'hui supporter seul les coûts de recherche nécessaires à sa survie. C'est vrai depuis longtemps de chaque entreprise, si grande soit-elle, mais c'est également vrai pour tous les domaines d'activité. Si un certain partenariat a remplacé l'isolement de jadis, beaucoup reste à faire sur le chemin de la cohérence globale.

Deuxième enjeu : la nécessaire rapidité de la réponse. La réponse aux interrogations qui sollicitent la recherche est sans cesse plus urgente, alors que le rythme de formation d'un chercheur ou le délai nécessaire à la construction d'un nouveau pôle de production de savoir

n'ont guère progressé. Il faut des années pour créer un laboratoire compétitif, cinq pour former un chercheur productif, le double pour qu'il devienne un professionnel capable de maîtriser son champ de spécialité et d'en situer les enjeux. Simultanément, le progrès technologique n'attend pas : dans les télécommunications par exemple, deux tiers des produits actuellement sur le marché n'existaient pas il y a cinq ans. On situe à deux ans près la date à laquelle il faudra produire une nouvelle génération de composants en micro-électronique avec une chance raisonnable d'emporter une part du marché mondial.

Troisième enjeu : la continuité des investissements. Long à édifier, un dispositif de recherche capable de rester à la pointe de la compétition mondiale et de répondre en temps voulu aux défis qui lui sont posés, court en permanence le risque d'être disqualifié en peu d'années s'il n'est pas entretenu et arc-bouté sur son propre dépassement. Il aura fallu moins de trois ans de relâchement dans la science russe pour que son organisation se délite.

Quatrième enjeu : l'aménagement du territoire. Avec la nécessité de faire partager les bénéfices de la recherche à la multiplicité des entreprises, des collectivités et des groupes sociaux qui n'ont généralement ni le temps, ni la vocation de développer une activité de recherche propre, ce nouvel enjeu apparaît dans toute sa dimension. Il conduit la recherche à devoir gérer une difficile concurrence entre deux aspirations contraires : d'un côté une concentration suffisante de ses lieux de production pour atteindre une dimension critique, gage de la qualité, de l'autre une répartition large des lieux de diffusion des résultats, pour favoriser les échanges et la disponibilité des produits de la recherche au profit des acteurs locaux.

Je souligne cette dimension d'aménagement du territoire parce qu'elle m'apparaît pour vous, amis libanais, au moment où vous entreprenez de reconstruire votre enseignement supérieur et votre recherche un sujet de réflexion important.

Enfin, dernier enjeu, mais pas le moindre : la nécessité de l'écoute, du dialogue et de la communication. Afin que *l'opinion* comprenne l'importance centrale, économique autant que culturelle, de la recherche scientifique et technologique, de la diffusion et de l'application de ses résultats, il est indispensable que le chercheur, l'ingénieur, le technicien expliquent et communiquent.

Voilà quelques-uns des défis, des enjeux que notre appareil de recherche doit pouvoir relever. C'est pour mettre le politique en mesure de décider de ces enjeux en toute connaissance de cause qu'il a paru utile de créer auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche un Conseil d'orientation stratégique. En matière scientifique, l'articulation entre les avis des spécialistes et la prise de décision qui revient au politique est l'objet d'une alchimie à la fois souple et rigoureuse. La création de ce conseil me paraît être une bonne solution pour résoudre cette difficulté majeure de toute politique scientifique qui veut à la fois affirmer ses objectifs et respecter les exigences de la recherche.

L'effort global de recherche-développement national était, en 1992-, de **171 milliards de francs**, soit **2,42%** de notre PIB. Pour 1991, les comparaisons internationales montrent que notre pays se situait à la quatrième place mondiale, derrière le Japon (**2,86%**), les Etats-Unis (**2,78%**) et l'Allemagne (**2,58%**), mais devant le Royaume-Uni (**2,08%**) et la moyenne de l'Union européenne (**1,89%**).

Les 171 milliards de francs consacrés à la recherche se répartissaient en 87 milliards financés sur des crédits publics et 84 milliards financés par la secteur privé. L'investissement public se décompose lui-même pour un quart en soutien à la recherche au sein des entreprises, et trois quarts en recherche dans les établissements publics et en financements d'activités communautaires et internationales. Les fonds provenant directement de l'Etat couvrent **51%** de la dépense intérieure de recherche-développement, contre **49%** aux Etats-Unis, **35%** en Allemagne et **22%** au Japon.

Au-delà des chiffres, quelle est la réalité de la recherche française ? Le bilan des dix dernières années, effectué à l'occasion de la Consultation nationale, a permis d'en dégager les traits saillants. En tout premier lieu, notre pays dispose d'une recherche fondamentale qui occupe souvent les premières places dans le concert scientifique international. La qualité et l'originalité des travaux menés par nos équipes sont mondialement reconnues dans certains secteurs comme la biologie, la physique nucléaire, la chimie, les mathématiques, l'astrophysique ou les sciences d'observation de la terre. Mais, ces succès restent fragiles et sont plus souvent le fruit de personnalités ou d'équipes exceptionnelles que révélateurs d'une force d'ensemble. Malgré les progrès accomplis au cours de cette dernière décennie, les laboratoires français de niveau international demeurent trop peu nombreux et leur répartition sur le territoire n'est pas toujours optimale.

Par ailleurs, notre recherche industrielle et la politique de transfert technologique restent à soutenir.

Enfin, notre système, puissant, de grands organismes (CNRS, INRA, IFREMER...) n'est pas toujours très flexible.

Je m'attache donc à donner à la structure française de recherche à la fois une vision stratégique, et les moyens d'un plus grand dynamisme. Ce dynamisme passe par une bonne articulation de la recherche publique, par des partenariats entre cette recherche publique et les entreprises, par l'aide à l'innovation dans les PME-PMI, par le renouvellement et la mobilité des hommes.

Il passe enfin par le développement de la coopération internationale. C'est le thème qui nous réunit aujourd'hui et je vais m'y arrêter quelques instants.

En France, la dimension internationale de la recherche est affaire d'ambition politique. Le succès sur le plan international passe par une politique forte sur le plan national : il faut opérer des choix nationaux d'envergure internationale. Comme les autres grands pays de la recherche, la France a une vocation internationale particulière, mais peut-être encore davantage si l'on considère qu'elle a été bien souvent dans le peloton de tête pour les projets internationaux dans le spatial, l'aéronautique, la physique des particules et la biologie, mais également pour les sciences sociales et humaines. Davantage aussi, si l'on considère notre rôle dans le volet recherche de la construction européenne.

Enfin, dans un monde où risquent de prévaloir les égoïsmes, les nationalismes et les intégrismes, le partage du savoir et des idées, cet investissement à long terme à bénéfices réciproques, est une fierté pour notre pays, une ambition d'universalité à laquelle nous ne voulons pas renoncer.

Tel est bien l'intérêt d'un pays comme le nôtre, légitimement soucieux de son autonomie qu'une recherche puissante contribue à fonder, pays ouvert depuis longtemps à la coopération internationale par la construction européenne, la libre circulation des hommes et des idées, pays responsable enfin sur la scène internationale, et, notamment à l'égard du monde en développement. Ces trois principes d'autonomie, d'ouverture, de responsabilité exigent une extrême vigilance et une adaptation constante, afin qu'avec la croissance spontanée des dispositifs de recherche et des échanges internationaux, l'Etat puisse jouer son rôle pour placer la France au premier plan. C'est tout l'objet de la politique de coopération scientifique et technique française qui est l'un des éléments-clefs de notre politique étrangère. Ses orientations sont définies par le ministère en charge de la recherche. La recherche publique a dans ce domaine une responsabilité particulière. L'enjeu est de faire coïncider les nécessités de la politique étrangère avec les priorités scientifiques et technologiques du pays.

C'est pourquoi, nous voulons à la fois relancer et maîtriser l'Europe de la recherche, continuer d'agir pour le développement des Très Grands Equipements – vous avez sans doute entendu parler des débats actuels sur la construction, dans le cadre du CERN, du grand collisionneur de Hadrons (LHC) – donner une plus grande efficacité à notre recherche sur le développement.

De ce dernier point de vue, tant la recherche fondamentale que la recherche appliquée, devront privilégier les programmes contribuant à la définition de nouvelles politiques de développement et à la conception de projets opérationnels.

De plus, nous souhaitons recentrer nos activités sur quelques priorités thématiques qui sont autant de défis comme la santé, l'approvisionnement des grandes concentrations humaines et la préservation des ressources naturelles. Bref une recherche sur le développement renouée, plus près des populations concernées, qui tisse des formes originales de coopération avec les chercheurs du Sud.

Dans ce contexte, quelle est la place de la langue française.

Posons la question autrement !

La recherche a-t-elle une langue de prédilection ? Assurément non, si l'on mesure sa réussite à l'aune de la qualité de la démarche scientifique et de l'importance des découvertes. Assurément oui, compte tenu de l'importance de faire connaître ses résultats à l'ensemble de la communauté scientifique. La diffusion des résultats scientifiques, sous forme de publications ou de colloques, est devenue un puissant enjeu économique, technologique et politique. La structuration d'un espace francophone de formation et de recherche s'impose comme une nécessité.

Cultiver l'affrontement contre telle ou telle manifestation d'hégémonie linguistique serait par avance stérile. Il s'agit d'affirmer l'originalité de notre démarche, en termes d'alternative et de complémentarité. Les publications bilingues et plurilingues, les coéditions, la systématisation des résumés en français, l'offre de traductions simultanées ou le développement des industries de la langue montrent que nous sommes loin d'être démunis. Le respect de notre langue, le souci de mettre en valeur ses capacités à rendre compte de la science sont aussi pour la France un devoir de solidarité. Vous vous êtes engagés à nos côtés dans une francophonie active et vivante. A nous de vous démontrer que le français peut être une alternative identifiable par un travail de qualité internationale dans une expression propre et adaptée. C'est dans cet esprit que se réunira en septembre 1994, à Paris, le bureau de la Conférence des ministres francophones de la Recherche à laquelle participent des personnalités venues d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique et du Sud-Est asiatique. Par ailleurs, comme vous le savez, l'AUPELF-UREF – véritable réseau des universités et organismes de recherche des pays ayant en commun l'usage du français – s'est vue confier la gestion d'un Fonds francophone multilatéral pour la recherche qui devrait s'avérer un précieux instrument de coopération.

J'ai décidé que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche contribuerait de façon significative au financement de ce fonds et je ne doute pas que la recherche et l'enseignement supérieur libanais en retireront un bénéfice certain. Les plus hauts responsables de l'AUPELF-UREF, ici présents, entendront, j'en suis sûr, ce message.

Il s'agit là du refus d'une recherche sous influence, du souci de sauvegarder la diversité des démarches scientifiques et d'une volonté de solidarité avec nos partenaires. L'uniformisation de la pensée n'est pas une fatalité et la polyphonie a encore place dans notre avenir commun. Notre choix est celui de la diversité des cultures : la science n'échappe pas à cette réalité.

C'est en ce sens que le Liban est pour moi exemplaire. Pays du pourtour méditerranéen – l'horizon de la France, pays de la francophonie – lieu de la plus étroite connivence cul-

turelle, pays d'universitaires et de chercheurs auxquels nous lie une riche tradition universitaire commune, pays auprès de qui nous devons faire preuve d'une solidarité active...

C'est pourquoi, j'ai voulu répondre rapidement à l'invitation de monsieur le ministre Michel Eddé ; j'ai mobilisé les universités, instituts et organismes sous tutelle de mon ministère, j'ai incité à agir les instances multilatérales de la francophonie.

Je souhaite en conséquence que ce séjour ait des résultats très concrets pour quelques domaines prioritaires :

– L'aide à la réorganisation de la recherche libanaise par des missions d'expertise et de conseil ;

– La constitution de liens durables et forts entre laboratoires et – surtout – entre chercheurs, en particulier jeunes chercheurs en formation. Ces « réseaux formation-recherche » doivent intéresser des secteurs vitaux pour le développement du Liban : agronomie, chimie, environnement, ressources marines ;

– La mise en œuvre de *projets* conjoints : je pense aux actions du CNRS, de l'INRA, de l'IFREMER, du CIRAD, par exemple. L'appui aux instituts de recherche en sciences humaines et sociales, recherches dont le rôle peut être si décisif aujourd'hui pour apporter des éléments de réflexion aux esprits troublés par les comportements du moment ;

– Une action résolue pour qu'une information scientifique et technique de qualité, sur divers supports et en français, soit convenablement offerte au Liban.

C'est donc par des actions à la fois sur les *structures* et sur les *contenus* que la France peut aider le Liban dans sa reconstruction et, comme je le disais tout à l'heure, s'aider elle-même dans sa démarche d'ouverture et de renouvellement.

Je voudrais rappeler que, derrière cet effort important que la recherche française est prête à fournir pour aider une recherche libanaise vivante et autonome à se développer, c'est l'engagement de la France tout entière qui se manifeste pour favoriser la reconstruction de votre pays.

\* \* \*

C'est de cet engagement que je souhaite, pour conclure, vous dire quelques mots.

Si je suis ici aujourd'hui c'est pour porter, une fois de plus, mais il le faut inlassablement, la voix de la France au Liban. Je ne reviendrai pas pour cela, sur les liens forgés par l'histoire,

sur les responsabilités de mon pays, sur la volonté de consolider sur la rive orientale de la Méditerranée, une communauté où la langue française ait toute sa place.

Je parlerai plutôt de l'avenir et de ce que la France souhaite faire avec le Liban et auprès de lui. Pour envisager cet avenir, je vous le dis solennellement, *la voix de la France s'adresse à tous les Libanais, sans distinction d'opinion ou de confession*. C'est la condition *sine qua non* de la crédibilité de notre politique et de notre coopération. C'est le seul moyen pour que le dialogue, qui est celui de deux Etats et de deux peuples, puisse être fructueux.

C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité voir, pendant ce voyage, des représentants de l'ensemble de la société libanaise. La France ne choisit pas ses solidarités. Elles vont à toutes les communautés du Liban.

**Et à tous, je veux tenir le même langage, qui est celui de la France, en tous lieux, et dans toutes les enceintes. Le Liban est souverain. Nous ne transigeons pas sur cette souveraineté, sur l'intégrité du pays, sur son unité territoriale, sur cette identité nationale.**

C'est pourquoi, si vous permettez que je revienne sur ce point technique, nous considérons que la résolution 425 des Nations unies est la base juridique de la souveraineté et de l'intégrité libanaise. Tout projet, toute résolution visant à l'ignorer est et sera rejeté par la France.

C'est pourquoi aussi, dans le processus de paix qui s'est heureusement déclenché dans la région, nous sommes particulièrement vigilants pour que les intérêts du Liban soient défendus et que ce ne soit pas sur son dos que les règlements s'effectuent. C'est le sens de notre engagement résolu dans la grande entreprise de reconstruction du Liban. Cette reconstruction est économique, bien sûr, et il faut redonner à ce pays ses capacités traditionnelles de production et d'échange. Nous voulons agir pour que le Liban se retrouve lui-même et soit de nouveau ce pont culturel, confessionnel, social, commercial entre plusieurs mondes.

Pour cela, l'essentiel est de reconstituer les *forces les plus vives* de la Nation libanaise. C'est par la formation de techniciens, de médecins, de cadres administratifs que nous pouvons apporter notre pierre à cet édifice. C'est par l'aide à l'organisation de la recherche – garante de l'indépendance comme du développement – que nous pouvons agir pour le Liban .

La recherche unit les hommes au-delà des frontières. Elle peut être un vecteur de solidarité ; elle est toujours un pari sur l'avenir. Je suis venu vous dire que, grâce à vous, je veux parier sur l'avenir du Liban.

Editions FMA  
pour l'AUPELF-UREF

Achévé d'imprimer en juillet 1995  
sur les presses de l'imprimerie SIEL  
Beyrouth, Liban





## Universités francophones



Agence  
francophone  
pour l'enseignement  
supérieur et la recherche

La collection Universités francophones, créée en 1988 à l'initiative de l'UREF, propose des ouvrages modernes répondant aux besoins des étudiants des deuxième et troisième cycles universitaires ainsi qu'aux chercheurs francophones, et se compose de titres originaux paraissant régulièrement.

Leurs auteurs appartiennent conjointement aux pays du Sud et du Nord et rendent compte des résultats de recherches et des études récentes entreprises en français à travers le monde. Ils permettent à cette collection pluridisciplinaire de couvrir progressivement l'ensemble des enseignements universitaires en français.

Enfin, la vente des ouvrages à un prix préférentiel destinés aux pays du Sud tient compte des exigences économiques nationales et assure une diffusion adaptée aux pays francophones.

Ainsi, la collection Universités francophones constitue une bibliothèque de référence comprenant des ouvrages universitaires répondant aux besoins des étudiants et des chercheurs de langue française.

I.S.S.N. 0993-3948  
Diffusion EDICEF  
ou ELLIPSES selon pays

Imprimé au Liban

Prix public : 100 FF  
Prix préférentiel UREF (Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient, Haïti) : 40 FF